

VALORISATION DES SERVICES RECREATIFS ET EDUCATIFS DES ZONES HUMIDES MEDITERRANEENNES

Application sur deux sites d'étude :
Le parc ornithologique du Pont de Gau et le Centre du Scamandre

Mémoire soutenu le 7 Octobre 2013

Réalisé par : MOISAN Doriane



Tuteur Professionnel : CHAZEE Laurent, Coordinateur de programme et de
l'Observatoire des zones humides Méditerranéennes, Tour du Valat

Tuteur pédagogique : PLOUCHART Louisa, Maître de conférences en Géographie et
Aménagement, Université Rennes 2

Remerciements

J'adresse tout d'abord mes vifs remerciements à Laurent Chazée, chef du département « Suivi-évaluation et politiques zones humides » de la Tour du Valat, pour m'avoir permis de faire ce stage. Merci également à lui d'avoir partagé ses compétences et son expérience, et pour le temps qu'il m'a consacrée durant ma période de stage en Camargue. Merci pour son suivi régulier, ses histoires et anecdotes sur la Camargue, toujours plaisantes à écouter.

Je tiens également à remercier la Tour du Valat pour son accueil durant ces six mois de stage et pour m'avoir permis de vivre des moments incroyables. Merci pour les sorties effectuées durant le stage, pour la participation aux différents baguages et autres activités professionnelles enrichissantes.

Merci à Frederic Lamouroux pour son suivi au Parc Ornithologique du Pont de Gau ainsi qu'à toute l'équipe avec qui j'ai pu partager mes inquiétudes et mes avancées concernant le stage.

Merci également au Centre du Scamandre pour son accueil, notamment à Serge Colombaud et Jeremiah Petit pour leur suivi, mais également à Sonia pour ses discussions et ses conseils durant les pauses.

Merci à Louisa Plouchart pour son suivi régulier et ses nombreux conseils concernant la rédaction du mémoire et pour m'avoir permis de surmonter certaines difficultés.

Enfin, merci à toute l'équipe de stagiaires de la Tour du Valat pour les moments de détente passés ensemble et pour leur soutien, et merci à certains d'entre vous (Charlotte, Rémi, Laura, Marion et Wafa) pour votre aide lors de la réalisation des derniers questionnaires. Merci à Laura, ma complice des premiers instants, pour m'avoir aidé à effectuer des questionnaires en langues étrangères. Un merci tout particulier à Wafa qui m'a supporté au bureau lors de la rédaction du mémoire et pour ses fous rires et sa bonne humeur qui m'ont toujours redonné le sourire.

Un dernier merci à ma famille et mes amis pour leur soutien moral et leurs encouragements et pour avoir relu ce mémoire. Un merci tout particulier à mon père pour m'avoir permis d'en arriver là où j'en suis aujourd'hui.

Préambule

Le stage intégré dans la formation du Master 2 Environnement, Territoires et Acteurs de l'Université de Rennes II a été effectué au centre de recherche de la Tour du Valat, en Camargue. Il s'agit d'un centre de recherche privé, ayant la forme juridique d'une fondation à but non lucratif. Luc Hoffman, naturaliste d'origine Suisse issu des laboratoires pharmaceutiques Hoffman-Laroche, a permis la création de cette structure il y a plus de 50 ans. Depuis, la Tour du Valat axe ses programmes de recherche autour de la conservation des zones humides. En effet, les activités humaines sont constantes et croissent avec le temps. Cependant, il est important de conserver le patrimoine naturel. Alors, la Tour du Valat s'engage à développer depuis plusieurs années une gestion intégrée de ces milieux afin de favoriser les échanges entre usagers et scientifiques. « *Elle s'est donnée pour mission d'arrêter la perte et la dégradation des zones humides méditerranéennes et de leurs ressources naturelles, les restaurer et promouvoir leur utilisation rationnelle.* »¹.

La Tour du Valat possède un domaine de 2600 hectares dont 1845 classés en Réserve Naturelle Régionale. Sur ce domaine, les chercheurs de la Tour du Valat réalisent certaines recherches et expériences. La gestion du domaine repose sur trois notions principales : « *La conservation du patrimoine naturel, la mise en œuvre de programme de recherche en offrant un terrain d'expérience, le maintien des activités traditionnelles* »².



Illustration 1 : Domaine de la Tour du Valat, 2013

Trois départements sont présents et structurent les différentes équipes qui travaillent à la Tour du Valat : le département Conservation des espèces et de leurs populations dans le contexte des changements globaux, le département Modélisation, restauration et gestion des écosystèmes, le département Suivi, évaluation et politiques des Zones Humides. Environ 60 salariés sont présents. Ces derniers interviennent dans toute la méditerranée, même si la majorité des activités sont concentrées en Camargue. Les projets réalisés par les scientifiques de la Tour du Valat sont menés en collaboration avec divers partenaires.

¹ Source : Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, 2011, Rapport annuel de la Tour du Valat

² Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, 2011, Rapport annuel de la Tour du Valat

Le stage effectué a eu lieu dans le département Suivi, évaluation et politiques des zones humides. L'Observatoire des Zones Humides Méditerranéenne (OZHM), initiative MedWet³, fait partie intégrante de ce département.

Encadré 1 - L'Observatoire des zones humides méditerranéennes⁴

« Le Comité Méditerranéen des Zones Humides (MedWet/Com), organe de décision de l'initiative MedWet, a mandaté la Tour du Valat en 2008 pour catalyser l'émergence et le développement de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM), afin de suivre et évaluer l'état et les tendances des zones humides en Méditerranée et développer la connaissance de leurs multiples atouts. Son objectif ultime est d'améliorer la conservation et la gestion des zones humides en assurant la diffusion de l'information de leur état auprès d'un large public, notamment les décideurs politiques et le grand-public.

L'OZHM est conçu depuis 2009 comme un outil régional de gestion des zones humides. Regroupant 27 pays de la Méditerranée, il est opérationnel depuis 2010. En février 2012, un premier rapport sur l'état, les tendances et les perspectives des zones humides a été publié. Depuis 2011, l'OZHM fonctionne grâce à un groupe de 34 partenaires techniques et institutionnels engagés dans ce dispositif. Sa liaison directe avec la Convention de Ramsar et son portage politique par les pays membres de l'initiative MedWet en assurent sa reconnaissance institutionnelle. Il s'inscrit également dans la logique de développement durable de la Convention de Barcelone.

Dans un contexte de suivi et d'évaluation, l'OZHM n'est pas seulement un outil de suivi des zones humides. C'est un « *outil prospectif d'évaluation et d'analyses*⁵ ». L'objectif n'est donc pas d'observer seulement les tendances mais également d'en expliquer les causes et les conséquences, de les communiquer pour influencer les planifications, les décisions et les pratiques. L'OZHM a opté pour un cadre large et intégré d'analyse orienté vers le niveau d'impact. Celui-ci permet de faire des diagnostics et des analyses. Ces études sont utiles au niveau des zones humides et dans un contexte plus large d'aménagement territorial et de développement durable dans lesquels de nombreux acteurs nationaux et locaux sont investis. Cela demande au-delà des résultats de suivi, différents niveaux d'analyses en fonction des utilisateurs ciblés. Le premier niveau d'analyse est prévu au niveau de chaque résultat d'indicateur. Le second consiste à corréliser les résultats des différents indicateurs et des différents thèmes. Enfin, le troisième niveau d'analyse intègre des facteurs explicatifs des changements.

Entre 2009 et 2010 a eu lieu le montage de l'OZHM. Cette mise en œuvre est passée par différentes étapes menées de manière participative à travers plusieurs ateliers de travail. Les activités ont démarré avec le ciblage des utilisateurs de l'OZHM en regard des enjeux sur les zones humides. La définition de sa mission et de ses objectifs a été mise en place pour infléchir et stopper la dégradation des zones humides. L'unité de coordination de l'OZHM a ensuite mis en place un cadre logique qui met en cohérence les objectifs, les thèmes et les indicateurs de suivi.

³ MedWet : Initiative méditerranéenne de la convention de Ramsar

⁴ Source : Fiche identitaire de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM), 2013

⁵ Tour du Valat, Janvier 201 : Fiche identitaire de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes

Il s'agit d'un observatoire de suivi-évaluation. C'est-à-dire qu'au-delà du suivi de données, il les analyse dans un cadre global pour en dégager les tendances, les expliquer et pour décliner des messages diffusés auprès des utilisateurs ciblés. Pour cette analyse globale, les acteurs de l'OZHM ont adopté et adapté le cadre conceptuel DPSIR (Facteur-Pression-Etat-Impact-Réponse) présenté dans la figure 1.

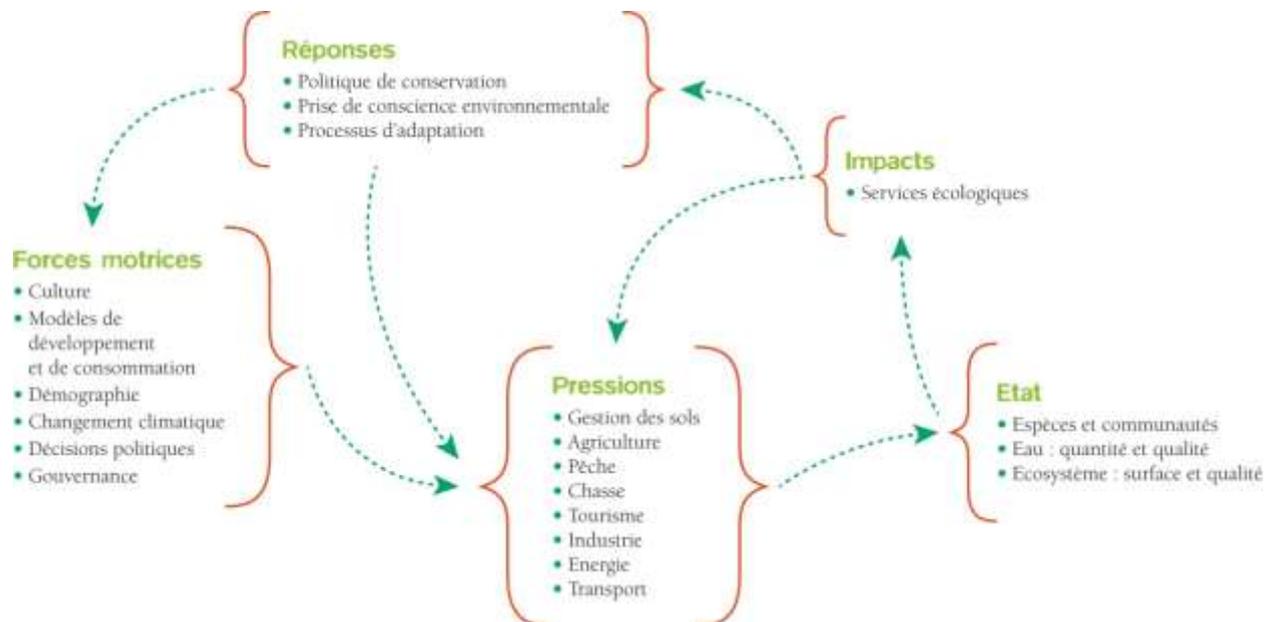


Figure 1 Modèle DPSIR adapté à l'OZHM, Source : Fiche identitaire de l'OZHM, 2013

• Le ciblage et la communication

Le ciblage des utilisateurs potentiels des résultats et des analyses de l'OZHM a été une préoccupation première qui a conditionné le processus et la structure de celui-ci. « *Dans le contexte actuel de gouvernance décentralisée, une large gamme d'acteurs peut influencer les décisions de conservation et de développement. L'OZHM, centré sur le partage des connaissances et l'aide à la décision, s'est doté d'une stratégie de communication et de restitution active, efficace et permanente.* »⁶ Cela permet de maintenir l'intérêt de ces utilisateurs et leur contribution au suivi et évaluation de l'observatoire. Ses cibles sont diverses :

- Le gouvernement, élus et autorités locales traitant des affaires liées à la conservation, protection, gestion et utilisation des zones humides
- Les organisations, conventions et protocole internationaux et régionaux
- Les partenaires de l'OZHM et les fournisseurs de données
- Les ONG, associations, organisations communautaires, projets et autres organisations actives dans la protection et la gestion des zones humides
- Les Universités, instituts, centres de recherche travaillant dans le cadre de la conservation et du développement
- Le grand public et les médias.

⁶ Fiche identitaire de l'OZHM, 2012

Lors du suivi et des évaluations, l'OZHM a un ciblage plus précis selon ses objectifs, selon les thèmes traités et selon le type de services. Au sein de cette multitude d'acteurs, il a été retenu depuis 2010 de privilégier deux cœurs de cibles : les décideurs (nationaux et locaux) et le grand public à travers les relais d'opinions. Parmi les principaux décideurs à convaincre, on note les autorités locales, les secteurs impactant sur les zones humides et les planificateurs de l'aménagement territorial. L'OZHM passe officiellement par les représentants nationaux Ramsar et MedWet pour transférer l'information, par les relais d'opinion mais aussi par une multitude d'autres moyens: site web, lettres électroniques, communication, posters, films, rapports, plaquettes, etc.

- **Le cadre logique**

Le cadre logique de suivi-évaluation permet de mettre en cohérence l'ensemble des activités entre les objectifs et les cibles de l'OZHM, les thèmes de suivi et le choix des indicateurs. Afin de mener sa mission à bien, l'OZHM a retenu trois objectifs complémentaires. Le premier est d'informer sur l'état, l'évolution et les tendances des zones humides. Le second consiste à repérer les facteurs et les pressions pesant sur les zones humides et à identifier les mesures visant à promouvoir leur conservation, leur utilisation rationnelle et leur restauration. Il explique donc l'état et les tendances du premier objectif. Ces facteurs correspondent souvent à des éléments extérieurs susceptibles d'influencer l'évolution des zones humides. Le dernier objectif est de renseigner du niveau de la prise en compte des zones humides dans le développement durable en méditerranée. Les niveaux d'atteinte de ces objectifs sont évalués à travers le suivi de quatre thèmes⁷:

1. Intégrité de la biodiversité et des écosystèmes
2. Forces motrices et pressions
3. Services écologiques
4. Considération des zones humides dans les décisions de développement.

Ces quatre thèmes sont actuellement mesurés à travers un jeu de 25 indicateurs.

Les activités du stage visent à renseigner le troisième objectif de l'OZHM et s'inscrit dans le troisième thème : Services écologiques. Il a pour but d'aider à la mise en place d'un indicateur de suivi des zones humides méditerranéennes par le biais des services culturels et récréatifs apportées par les zones humides. Le premier calcul des valeurs de cet indicateur se fait par le biais d'études sur un certain nombre de sites en Méditerranée. Deux sites en font l'objet dans le cadre de ce stage : le parc ornithologique du Pont de Gau et le centre de découverte du Scamandre.

Les acquis durant le stage ont été divers. En effet, les techniques d'enquêtes ont été assimilées au fil des questionnaires. De plus, interroger des étrangers a permis de perfectionner la langue anglaise au cours des 6 mois de stage. Il a également été important de savoir discuter avec l'ensemble des acteurs liés au projet : chercheurs, gestionnaires de site, animateurs. S'organiser est aussi un élément essentiel afin de pouvoir effectuer le nombre de questionnaires adéquats et de les analyser dans le temps imparti.

⁷ D'après la Tour du Valat, 2013 : Fiche identitaire de l'OZHM

SOMMAIRE

Introduction	4
PARTIE I. Le contexte général du projet	9
I. LE CONTEXTE HISTORIQUE ET LES SERVICES RENDUS PAR LES ECOSYSTEMES.....	9
II. LE CONTEXTE TERRITORIAL ET LES SITES D'ETUDES.....	14
PARTIE II. La méthode mise en place pour l'étude	30
I. LA MISE EN PLACE DE L'ETUDE.....	30
II. L'ENQUETE QUANTITATIVE.....	31
III. L'ENQUETE QUALITATIVE.....	32
IV. L'ANALYSE DES RESULTATS.....	36
PARTIE III. Résultats et discussion	37
I. L'EVALUATION QUANTITATIVE DES FREQUENTATIONS DU PONT DE GAU DE 2006 A 2012	37
II. L'EVALUATION QUANTITATIVE DES FREQUENTATIONS DU SCAMANDRE DE 1997 A 2012	40
III. L'ANALYSE QUALITATIVE RELATIVE AU PARC ORNITHOLOGIQUE DU PONT DE GAU.....	48
IV. L'ANALYSE QUALITATIVE RELATIVE AU CENTRE DE DECOUVERTE DU SCAMANDRE	75
PARTIE IV. Les limites de l'étude	99
PARTIE V. Les suggestions pour les sites et pour le suivi de l'indicateur des zones humides	100
I. CONCLUSION DE L'ETUDE	100
II. LES SUGGESTIONS RELATIVES AU PARC ORNITHOLOGIQUE DU PONT DE GAU	102
III. LES SUGGESTIONS RELATIVES AU CENTRE DU DECOUVERTE DU SCAMANDRE	105
IV. LES SUGGESTIONS POUR LA MISE EN PLACE DE L'INDICATEUR DE SUIVI DES ZONES HUMIDES MEDITERRANEENNES	109
Conclusion	111
Bibliographie	112

Introduction

Les zones humides sont des milieux riches en espèces ayant un rôle d'infrastructures naturelles qui sont le support de nombreuses activités humaines⁸. Elles contribuent au bien être humain en termes de ressources, de paysage et de culture. Ces espaces jouent un rôle crucial dans la régulation de la disponibilité en eau et dans la qualité de l'eau⁹. « *Malgré les services écosystémiques qu'elles peuvent rendre à l'homme, elles restent l'un des biomes les plus menacés de la planète*¹⁰ ». En effet, les zones humides sont très sensibles aux changements d'utilisation de la ressource en eau et d'occupation des sols, aux activités humaines, ainsi qu'aux pollutions que ces phénomènes engendrent. Ces changements modifient leurs valeurs et leur fonctions, qui impactent sur l'écologie de ces écosystèmes et sur les services qu'elles rendent aux sociétés.

En méditerranée, les résultats de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM) de 2012 montrent qu'environ la moitié des zones humides qui existaient il y a cent ans ont disparu. L'eau, composante essentielle de ces écosystèmes, est souvent surexploitée, en particulier dans les pays du sud du bassin méditerranéen. Si les populations d'oiseaux d'eau montrent une tendance à l'augmentation, les autres espèces de vertébrés inféodés à ces milieux sont en déclin¹¹. L'urbanisation, l'agriculture, les infrastructures publiques et touristiques sont les principales pressions sur les zones humides. Ce sont aussi les conséquences de choix politiques et stratégiques, ou de gouvernance mal adaptés ou mal mis en œuvre¹⁰. Il est donc important d'avoir une prise de conscience relative à la nécessité d'une bonne gestion des zones humides. Une gestion appropriée de ces milieux permet de contribuer au développement économique, social et durable d'un point de vue environnemental¹².

Pour le renforcement de cette prise de conscience, le concept de services des écosystèmes est de plus en plus mis en valeur à travers le MEA¹³ (2005), les conventions internationales (CBD¹⁴, Ramsar) et dans les débats sur les enjeux écologiques. Une plateforme internationale d'interface science-politique sur la biodiversité et les services des écosystèmes (IPBES) est en train de se mettre en place. La recherche, le suivi et le transfert des résultats sur ces services visent à apporter de nouveaux éléments d'aide à la décision auprès des décideurs nationaux et locaux. Dans ce cadre, l'OZHM a pris l'engagement de développer le suivi des services des zones humides dans les pays de la Méditerranée, en particulier par un travail sur les services culturels. Ce travail de Master s'inscrit donc dans cette dynamique, sur deux des trois sites retenus en Camargue.

⁸ D'après les résultats de l'enquête nationale à dire d'experts sur les zones humides, état en 2010 et évolution de 2010 à 2012, octobre 2012

⁹ D'après le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, France, 2012

¹⁰ Claire Shine and Cyrille de Klemm, 2012 : Wetlands, Water and the Law, Using law to advance wetland conservation and wise use

¹¹ D'après le rapport annuel de l'OZHM, 2012

¹² D'après la convention de Ramsar, 2012

¹³ MAE : Evaluation des Ecosystèmes pour le millénaire

¹⁴ CBD : Convention sur la Diversité Biologique

La Camargue, terre de culture et de tradition, est connue pour sa diversité de zones humides. Ce territoire est perçu comme un milieu sauvage et naturel, bien qu'il soit anthropisé. De plus, il bénéficie d'une forte notoriété touristique. En effet, « *un nombre croissant de touristes se rend aujourd'hui dans les zones humides pour y observer des espèces charismatiques. [...] L'ornithologie est une activité de loisir en plein essor*¹⁵ ». A cette dimension ornithologique s'ajoute la dimension paysagère et l'intégralité du patrimoine naturel, historique et social de ce territoire. Sur ces espaces, les valeurs éducatives sont mises en avant par des activités spécifiques d'accueil de public. Les sentiers de découverte couvrent 42km du territoire du Parc Naturel Régional de Camargue (D'après le PNRC¹⁶, 2006).

Le stage effectué à la Tour du Valat s'inscrit dans le troisième objectif de l'OZHM à savoir « *l'évaluation du niveau de considération dont jouissent les zones humides dans le contexte de développement durable en méditerranée*¹⁷ ». Pour mesurer le niveau d'atteinte de cet objectif, un certain nombre d'indicateurs sont suivis ou développés. Parmi ceux-ci, l'indicateur « services culturels récréatifs et éducatifs des zones humides » a été retenu en 2010 par le groupe indicateur de l'OZHM, en présence des représentants Ramsar et CBD. C'est actuellement le seul indicateur identifié pour mesurer au niveau régional l'état et les tendances des services de ces écosystèmes. Les autres indicateurs possibles sur les services d'approvisionnement, de régulation et de support se sont révélés difficiles à mesurer en raison du manque de données suffisamment corrélées à l'échelle des zones humides.

Les deux sites retenus dans le cadre de cette étude sont : le parc ornithologique du Pont de Gau en grande Camargue et le centre du Scamandre en Camargue Gardoise. Une autre étude similaire est conduite aux Marais du Vigueirat, autre site Camarguais. Ce programme est également réalisé sur d'autres zones humides de Méditerranée : Maroc, Tunisie, Algérie, Grèce et Slovénie. Les résultats de ces études visent à apporter un angle de vue complémentaire du rôle et des bénéfices rendus par les zones humides. Ils sont au profit des groupes ciblés, y compris aux décideurs supranationaux tels que les conventions de Ramsar et de la Diversité Biologique. Une étude comparée sur les trois sites de Camargue permettra aussi d'identifier les différences de publics, d'attractivité et de perception des visiteurs. L'étude permettra aussi de répondre à certaines demandes des gestionnaires de sites, en termes d'aménagements et de services.

Après une description du contexte historique et territorial du projet, la méthode employée pour l'étude sera présentée. Les résultats obtenus sur chaque site seront développés et discutés. Deux niveaux de recommandations seront développés concernant la gestion des sites et l'indicateur, pour finir par une conclusion.

¹⁵ Dossier thématique N°1, Tour du Valat : État et tendances des espèces des zones humides méditerranéennes.

¹⁶ PNRC : Parc Naturel Régional de Camargue

¹⁷ Tour du Valat, 2013 : Fiche identitaire de l'OZHM

Partie I. Le contexte général du projet

I. Le contexte historique et les services rendus par les écosystèmes

I.1 Le contexte historique du projet

Le traité de la convention sur les zones humides d'importance internationale a eu lieu en 1971 dans la ville de Ramsar en Iran. Il est entré en vigueur en 1975. Cette convention concerne les zones humides à l'échelle internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle de ces milieux et de leurs ressources. Elle a été mise en place suite au constat de la dégradation de ces écosystèmes et de leur impact sur le devenir des oiseaux d'eau, en particulier les migrateurs. La mission de la convention Ramsar touche différents types de zones humides telles que : « *les marais et marécages, les lacs et cours d'eau, les prairies humides et les tourbières, les oasis, les estuaires, les deltas et étendues à marées, les zones marines proches du rivage, les mangroves et récifs coralliens, les sites artificiels tels que les bassins de pisciculture, les rizières, les réservoirs et les marais salants*¹⁸ ».

En 1992 a eu lieu la conférence de Rio de Janeiro. A l'issue de cette conférence a été créée la Convention sur la Diversité Biologique. Ratifiée à ce jour par 168 pays, elle est la première convention internationale concernant globalement la diversité biologique. Elle affirme notamment que : « *la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique revêtent la plus haute importance pour la satisfaction des besoins alimentaires, sanitaires et autres de la population de la planète*¹⁹ ». La CBD vise trois objectifs : Conserver la biodiversité, utiliser de manière durable les espèces et les milieux naturels, et partager équitablement les bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques²⁰. Cette convention travaille en étroite relation avec la convention de Ramsar. Elle s'appuie d'ailleurs sur les travaux du comité technique et scientifique de Ramsar pour tous les indicateurs relatifs aux zones humides internationales.

En 1991, la première initiative régionale de Ramsar, MedWet, fut lancée en Méditerranée. Elle a ensuite été suivie par d'autres initiatives régionales. MedWet couvre aujourd'hui 27 pays. La Tour du Valat est un des membres fondateur de MedWet. Ce groupe scientifique a permis de mettre en place une méthodologie standard pour l'étude des zones humides. En 2004, une décision a été prise de créer un observatoire des zones humides méditerranéennes (OZHM), en réponse au constat de leur déclin continue, et du manque d'outils de suivi visant à informer de ces tendances.

¹⁸ The Ramsar Convention on Wetlands, 2013

¹⁹ Bernard Chevassus-au-Louis, 2009 : Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes – contribution à la décision publique

²⁰ D'après le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Cette proposition a été validée politiquement par le Comité zones humides méditerranéennes (MedWet/Com) en 2008 à Shogun, en liaison avec la COP²¹ Ramsar. La Tour du Valat a été mandatée pour coordonner le montage et l'opération de cet observatoire. Après une phase de montage partenariale, institutionnelle, financière et technique entre 2008 et 2009, l'OZHM est devenu opérationnel en 2010.

En 2007, à Postdam, les ministères de l'Environnement des Pays décident « *d'engager le processus d'analyse des bénéfices économiques globaux de la diversité biologique et les coûts de la perte de biodiversité*²² ». Dans ce contexte, la TEEB²³ doit permettre d'accompagner les décideurs dans leur reconnaissance et découverte des valeurs des écosystèmes et de la biodiversité. En effet, « *les flux des services écosystémiques peuvent être perçus comme les « dividendes » que la société reçoit sur le capital naturel*²⁴ ». Cet argument économique peut être pris en considération dans les orientations de gestions territoriales. L'initiative MedWet, au travers de l'OZHM se présente comme une réponse dans ce contexte. L'OZHM agit comme un outil de suivi au service des planifications et des décisions futures d'aménagement territorial et de développement.

Depuis 2010, ce dernier est un outil central de MedWet permettant de fournir des informations au grand public et aux décideurs. Il informe en effet sur l'état des zones humides, évalue leur situation et explique les tendances de ces écosystèmes pour développer une prise de conscience de leurs valeurs.

I.2 Les services écologiques rendus par les écosystèmes

Le stage s'inscrit dans le troisième thème de l'objectif 3 de l'OZHM : les services écosystémiques des zones humides. Ce concept n'est pas nouveau : « *La prise de conscience par l'homme des services rendus par les écosystèmes n'est apparue qu'à la fin des années 70*²⁵ ». En effet, « *le concept des services des écosystèmes partait du constat qu'il fallait réconcilier la nature avec l'humain, qui s'en éloignait dans sa course au développement socioéconomique*²⁶ ». Il était important de les réconcilier car ils sont indissociables. Pour cela, il était primordial de parler aux hommes de manière compréhensible. Il est donc important de parler de la nature à travers sa valeur et ses services pour la société, y compris en estimant la valeur monétaire de celle-ci. « *L'abandon des pratiques traditionnelles est plus prononcé dans les pays du Nord du bassin méditerranéen. Ce sont pourtant ces pays qui semblent les plus concernés par les valeurs culturelles et naturelles. Dans cette optique, des efforts sont menés pour intégrer ces valeurs aux activités économiques*²⁷ ». Depuis 1970, ce concept était rattaché aux économistes de l'environnement. Cependant, c'est suite au MEA en 2005 que ce concept a commencé à être réellement développé et discuté, en particulier au niveau international (CBD, Ramsar, scientifiques). Il commence à être mis en œuvre dans les pays développés.

²¹ COP : Conférence des Parties Contractantes

²² TEEB, 2010

²³ TEEB : Etude de l'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité

²⁴ TEEB, 2010 : L'Economie des écosystèmes et de la biodiversité : Intégration de l'Economie de la nature. Une synthèse de l'approche, des conclusions et des recommandations de la TEEB.

²⁵ MEA, 2005

²⁶ Gomez-Baggethum et de Groot, 2010

²⁷ Thymio Oaoayannis, 2008 : Un patrimoine à préserver : Les zones humides méditerranéennes

Néanmoins, il reste encore souvent cantonné à des réseaux de recherche et de conservation et reste très peu connu des secteurs de développement sociaux-économiques et du grand public.

Par définition, les services écosystémiques représentent « *les bienfaits, directs et indirects, que retire l'homme de la nature* ²⁸ ». Ces services dits « écologiques » ou « écosystémiques » sont définis comme « *les bienfaits que procurent les écosystèmes à l'humanité* ²⁹ ». Le MEA (2005) a ainsi identifié quatre catégories de services écosystémiques, représentés sur la figure 2 :

- « **Les services de régulation** qui correspondent à la capacité régulatrice des écosystèmes (régulation de l'atmosphère, des flux hydriques, approvisionnement en eau, prévention des risques naturels, pollinisation).
- **Les services d'approvisionnement** qui correspondent à la production de nourriture, de matières premières, de ressources génétiques, de ressources pharmaceutiques, d'animaux et de plantes ornementales.
- **Les services culturels et sociaux** qui correspondent à des valeurs non matérielles liées à l'utilisation des écosystèmes à des fins récréatives, esthétiques, éducatives, spirituelles.
- **Les services de soutien**, comme par exemple le recyclage des nutriments, la fourniture d'habitats aux espèces (refuges, nurseries) permettant de maintenir la biodiversité ³⁰ ».

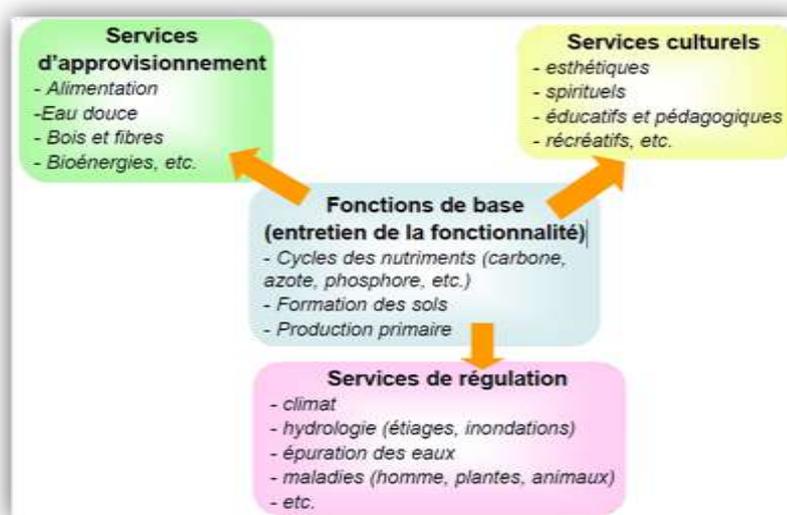


Figure 2: Typologie des services écosystémiques selon le MEA,
Source : Millenium Ecosystem

Plus précisément, la catégorie des services culturels comprend les services suivants:

- **L'héritage et l'identité culturelle**: sens d'origine et d'appartenance. « *La nature est une base importante du folklore et de la culture du fait des nombreuses interactions développées entre les populations humaines et leur environnement* ³¹ ».

²⁸ MEA, 2005

²⁹ Daily, 1997

³⁰ MEA, 2005

³¹ De Groot et al, 2002

- **Inspiration spirituelle et artistique :** « *Les modes de vies des êtres humains sont ou ont été souvent très influencés par leur cadre naturel. La nature est également une source d'inspiration pour les écrivains, les reporters de magazines, les auteurs de films, les photographes, les peintres ou les sculpteurs*³² ».

- **Récréation:** opportunités pour le tourisme et les activités récréatives. « *A travers leurs qualités esthétiques et une variété de paysages quasi illimitée, les environnements naturels procurent de nombreuses opportunités pour des activités récréatives (randonnée pédestre, le camping, la pêche, la baignade, la découverte de la nature)*³¹ ». « *Cette multiplicité d'activités permet le développement d'une activité économique: le tourisme*³³ ».

- **Esthétique:** appréciation des paysages naturels. Le rôle des paysages naturels d'un site agit sur le maintien du bien-être des populations. Les espaces ouverts, la proximité de l'eau et les vues dégagées sont très souvent cités comme un facteur d'attraction principal des zones littorales³⁴. « *Cette valeur dite « esthétique » peut avoir une importance économique considérable en lien notamment avec le tourisme et les activités récréatives*³¹ ».

- **Educatif:** opportunités pour l'éducation formelle et non formelle et pour la formation. « *Ce service se traduit par deux types de valeurs que l'on peut approcher plus ou moins concrètement : la valeur scientifique et la valeur éducative* » (CGDD³⁵, 2011). La valeur scientifique représente l'intérêt du site en termes de recherche et d'études. Elle peut se mesurer par le nombre d'unités de recherche qui s'intéressent au site ainsi que le nombre d'études qui ont été réalisées sur la zone. La valeur éducative correspond aux potentialités éducatives d'une zone. Cela peut se mesurer à la fois par les infrastructures spécifiques (par exemple, sentiers éducatifs) et le nombre de scolaires qui la visitent.

« *L'alarme d'halte à la croissance des années 1970 a progressivement laissé place à des notions tel que le développement durable. La culture n'est donc plus assimilée à un destructeur. L'environnementalisme d'aujourd'hui se caractérise ainsi par son harmonisation entre nature et culture*³⁶ ».

I.4 La mise en place de l'indicateur « services culturels et récréatifs » des zones humides méditerranéennes

A ce jour, il n'existe pas encore d'indicateur international sur les services écologiques, que ce soit au niveau de la CBD ou de Ramsar. Cela malgré leurs objectifs affichés de mieux connaître, préserver et gérer ces services (Engagements de Aïchi-Nagoya 2011-2020).

³² De Groot et al, 2002

³³ Ecosphère, 2006

³⁴ D'après le MEA, 2005

³⁵ CGDD : Commissariat Général au Développement Durable

³⁶ Cécilia Claeys Mekdade, 2003 : Le lien politique à l'épreuve de l'environnement : expérience camarguaise.

En effet, il n'est pas facile de mettre en place un indicateur comparable au niveau des sites et des pays pour des services différents par écosystèmes. Leur valeur dépend de très nombreux facteurs, en particulier climatiques et humains.

Après discussion entre les différents partenaires (Ramsar, CDB, partenaires techniques de l'OZHM), un indicateur "services culturels des zones humides", relativement opérationnel, a été identifié. En effet, ce choix repose sur le fait qu'il existe en Méditerranée un certain nombre de zones humides protégées qui bénéficient d'un centre de visiteurs effectuant des suivis et enregistrant les visiteurs (D'après l'ONG Med-INA³⁷ qui travaille en partenariat avec l'OZHM sur ce programme, il était possible d'étudier ces services dans environ 25 zones humides du pourtour méditerranéen). Il est donc possible à travers ces structures de mesurer les visites en matière récréative (tourisme, visites naturalistes, promenades, etc...) et éducative (classe verte, sensibilisation, recherche, etc...). L'analyse des résultats a pour objectif de présenter d'autres arguments et d'autres leviers de sensibilisation environnementale aux décideurs. Cela permet de les encourager à mieux conserver les zones humides et à reconnaître le rôle de ces zones pour le bien-être humain.

Après une première phase de test sur le site de Sidi Boughaba au Maroc en 2012, le programme s'est aujourd'hui étendu à d'autres pays et d'autres sites. En France, les études lancées en 2013 concernent trois sites en Camargue : Le parc Ornithologique du Pont de Gau, le centre du Scamandre et les marais du Vigueirat. Sept autres sites sont analysés dans d'autres pays cette année : 5 en Algérie (Taza, Gouraya, Reghaia, Chrea, Tlemcen), un en Tunisie (Parc d'Ichkeul) et un en Grèce (Lac de Prespa). Parallèlement, l'étude permet d'identifier et d'analyser les besoins et les attentes des visiteurs, informations qui intéressent les gestionnaires des sites pour leur gestion et leurs options d'aménagement et de services. Les résultats de l'étude participeront à établir, à partir de 2014, les premières valeurs de l'indicateur culturel des zones humides en Méditerranée.



Illustration 2 et 3 : Site de Sidi Boughaba au Maroc, Source : Valorisation des services culturels et récréatifs des zones humides : le site de Sidi Boughaba, 2012

Dans ce mémoire sera présentée l'étude des services culturels et récréatifs de deux zones humides de Camargue : le Parc ornithologique du Pont de Gau en grande Camargue et le Centre du Scamandre dans la Camargue Gardoise.

³⁷ Med-INA : Institut méditerranéen pour la Nature et l'Homme

L'objectif de cette étude est double. Concernant l'OZHM, elle permet de calculer les valeurs de l'indicateur. Elle servira de sources de données et de référence pour le calcul du premier indicateur régional (Méditerranée). Elle sera également utile à la Convention de Ramsar comme exemple régional de la mise en œuvre du programme de suivi.

Concernant le Parc Ornithologique du Pont de Gau et le Centre du Scamandre, les résultats de cette étude devraient leur permettre de mieux connaître les perceptions et les attentes des visiteurs. Selon leur choix stratégique de gestion de site et des visiteurs ciblés, les questionnaires pourront obtenir des éléments utiles en termes d'infrastructures, de services et d'aménagements.

II. Le contexte territorial et les sites d'études

II.1 Les zones humides à différentes échelles

II.1.1 Définitions

D'après la Loi sur l'eau, Art. L.211-1, 3 janvier 1992 : « *Les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

Selon la Convention Ramsar, les zones humides sont : « *des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres* ».

L'OZHM a retenu une définition : « *les "zones humides" sont comprises au sens le plus large de Ramsar, c'est-à-dire englobant pratiquement tous les écosystèmes aquatiques, sauf les mers et océans au-delà des zones côtières peu profondes. Cette définition inclut par conséquent les fleuves, les grands lacs, les réservoirs, les chotts, les rizières, les Sebkas et les aquifères*³⁸ »

II.1.2 Les zones humides à l'échelle mondiale

Les zones humides reconnues par la convention de Ramsar sont aujourd'hui au nombre de 2 127 réparties dans 168 pays³⁹ (Figure 3). Les données mondiales restent très imprécises et les résultats divergent selon les sources. Elles couvrent plus de 6% de la planète⁴⁰ et ont une surface estimée comprise entre 0,75 et 1,3 milliard d'hectares dans le monde⁴¹, couvrant environ « 1,5 à 3 % de la surface de la Terre » Elles représentent « 45 % des services écologiques évalués⁴² ».

³⁸ Premier rapport technique, 2012 : Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes, Les Zones Humides Méditerranéennes : Enjeux et perspectives.

³⁹ D'après Ramsar, juillet 2013

⁴⁰ D'après Skinner & Zalewski, 2005

⁴¹ D'après Finlayson & Davidson, 1999

⁴² Coates, 2010

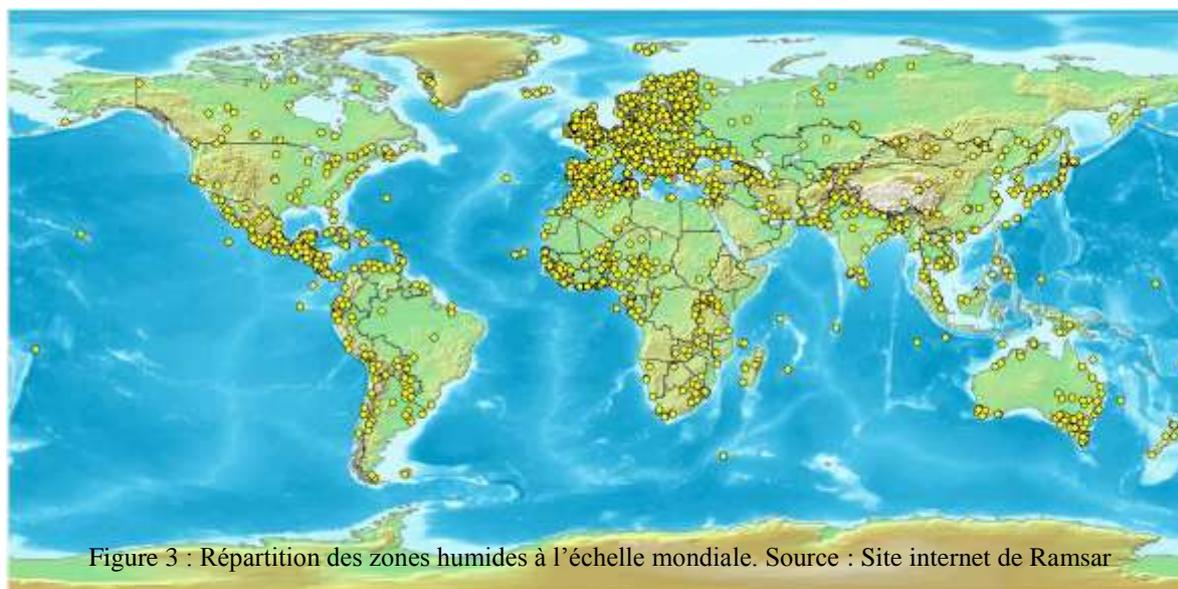


Figure 3 : Répartition des zones humides à l'échelle mondiale. Source : Site internet de Ramsar

Les zones humides correspondent à une très grande variété de milieux dans de nombreuses régions du monde et peuvent être d'origine naturelle ou anthropique. La grande variété de leurs biotopes est associée à une très forte biodiversité.

II.1.3 Les zones humides à l'échelle méditerranéenne

En région méditerranéenne, il reste entre 15 et 22 millions d'hectares de zones humides, représentant 1,7 à 2,4% de la surface totale des 27 pays concernés (Figure 4). Certains pays tels que la France et la Tunisie ont des zones humides dont la surface représente plus de 5% de leur territoire. Cependant, d'autres pays comme le Maroc, l'Algérie ou la Lybie ont des zones humides dont la surface représente moins d'1% de leur territoire⁴³ (Figure 5).

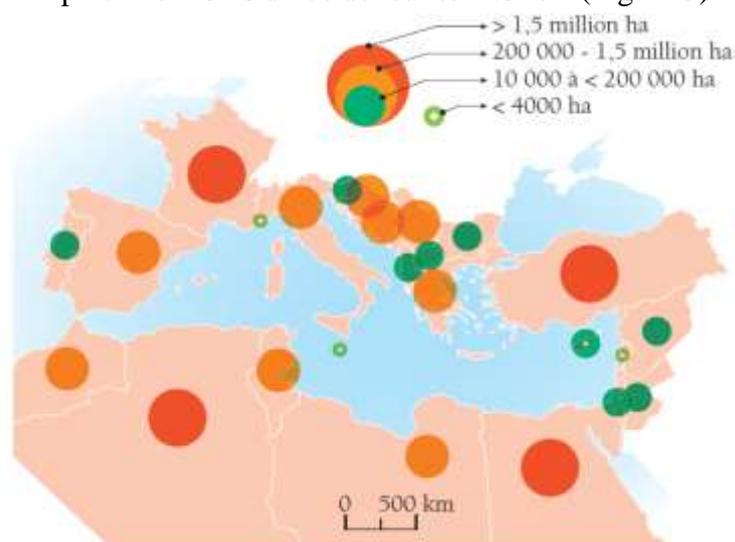


Figure 4 : Superficie estimée des zones humides dans les principaux pays méditerranéens à la fin du 20ème siècle. Source : Rapport annuel de l'OZHM, 2012

⁴³ D'après le rapport technique de l'OZHM, 2012

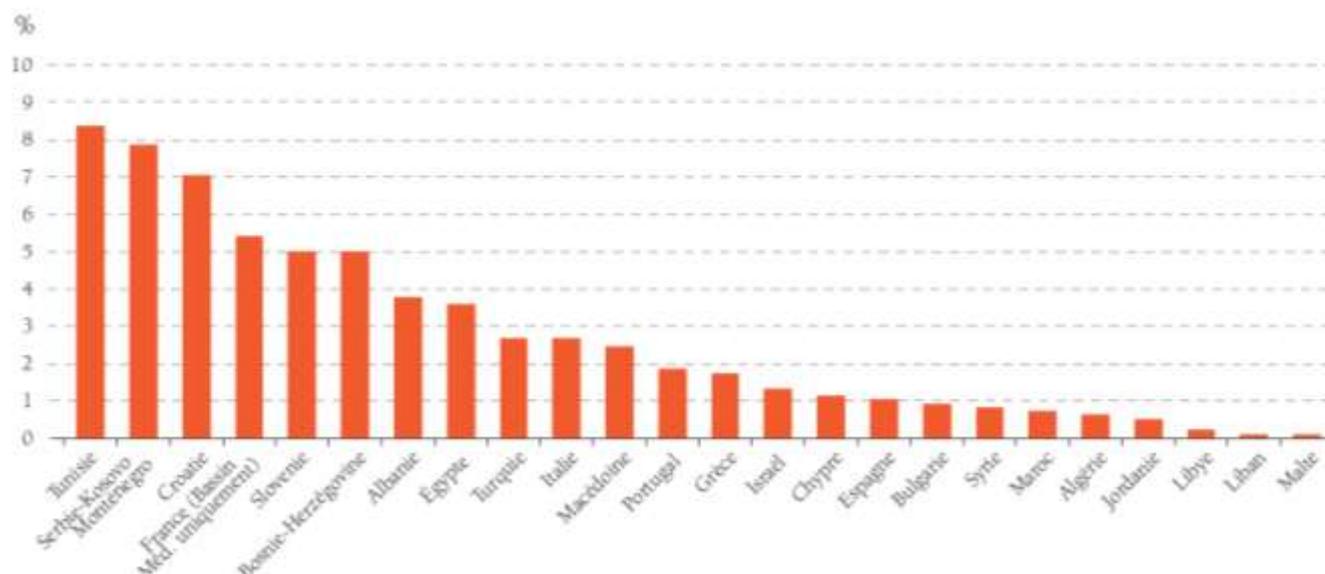


Figure 5: Proportion de la surface totale des pays couverte par les zones humides, pour les pays méditerranéens (Serbie, Monténégro, et Kosovo sont présents ensemble car la dernière information disponible date d'une époque où ils étaient réunis). Source : Rapport annuel de l'OZHM, 2012

Aujourd'hui, on remarque une perte de la surface des zones humides dans le bassin méditerranéen dans une proportion similaire aux pertes au niveau mondial. En effet, elles ont subi près de 50% de pertes au 20^{ème} siècle (Figure 6). Leur disparition et dégradation progressive sont associées à des préjudices non seulement pour l'environnement mais aussi pour les fonctions de ces milieux et pour les ressources des habitants. En méditerranée, en particulier sur la rive sud, les pressions que subissent ces espaces sont croissantes, notamment sur les zones côtières recherchées pour l'habitat et le tourisme balnéaire. Il est urgent de mieux connaître et faire connaître ces milieux afin de mieux les prendre en considération et mieux les préserver.

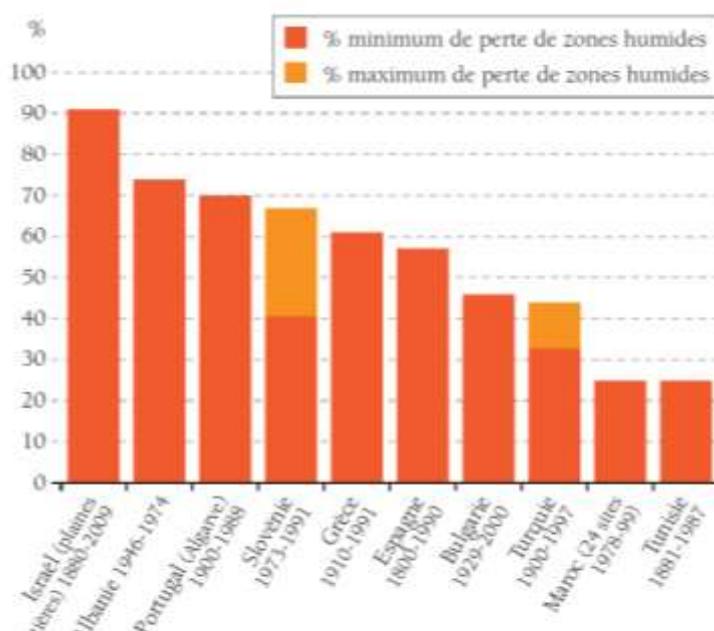


Figure 6 Pertes estimées de surface des zones humides dans quelques pays méditerranéens sélectionné(e)s, au cours du XXeme siècle. Source : Rapport annuel de l'OZHM, 2012

II.1.4 Les zones humides à l'échelle Française

La France a ratifié le traité de la convention de Ramsar en 1986. En 2008, 36 zones humides ont été désignées d'importance internationale et 6 sites supplémentaires ont été ajoutés en 2011. Plus de 3 millions d'hectares de sites en France et en Outre-mer sont désormais classés. La grande Camargue et la petite Camargue ont respectivement été désignées comme sites Ramsar en 1986 et en 1996, représentant à elle deux une superficie de 122 000 hectares⁴⁴. Les zones humides d'importance majeure en France sont représentées sur la figure 7.

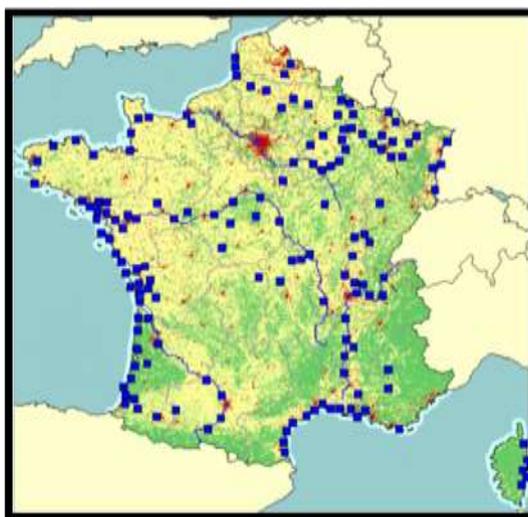


Figure 7 : Localisation des zones humides d'importance majeure en France.
Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2012

II.2 Le contexte géographique et démographique de la Camargue

La Camargue s'étend sur une surface de 122.000 hectares, généralement perçue comme un espace « *naturel et sauvage*⁴⁵ ». Pourtant, ce territoire est grandement façonné par l'homme depuis plusieurs siècles, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau. En effet, « *Les 15 000 hectares de la réserve naturelle de Camargue doivent leur réputation de milieu naturel non anthropisé à la mise en valeur de son pourtour (zone d'écoulage de l'agriculture irriguée). Ce constat a pour résultat important de détruire conjointement les deux représentations sociales de la nature : l'homme culpabilisé, inquiet pour lui-même et ses descendants, et l'homme qui doit relever le défi de la nature, ce qui engendre des pratiques de mises en valeur de la nature, à condition de la connaître pour en tirer le meilleur parti possible*⁴⁶ ».

La Camargue représente au sens large une zone humide étendue sur les Bouches-du-Rhône en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (La grande Camargue) mais aussi dans le Gard en région Languedoc-Roussillon (Camargue gardoise) (Figure 8).

⁴⁴ D'après le site internet du Parc Naturel Régional de Camargue (PNRC).

⁴⁵ Picon Bernard, 1988.

⁴⁶ Bernard Picon : De l'homme à la nature : l'exemple du delta du Rhône.

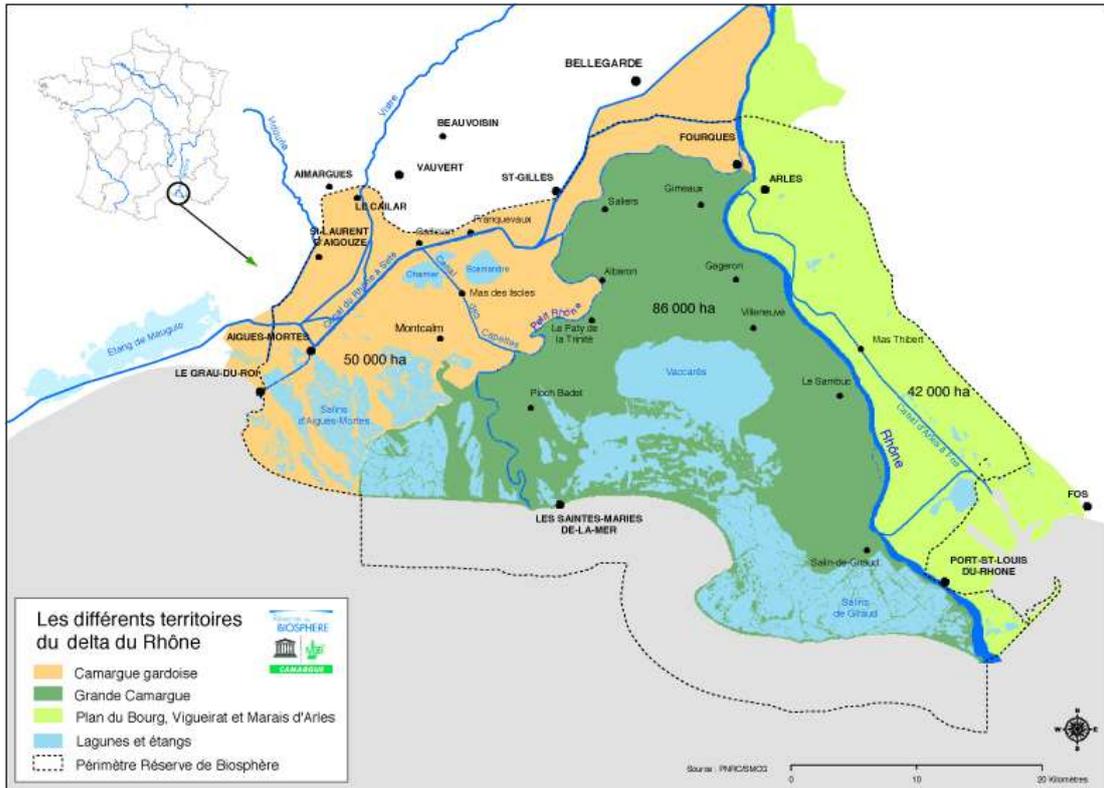


Figure 8 : Localisation de la petite Camargue et de la grande Camargue. Source : Tour du Valat, 2012

De plus, la Camargue jouie, selon les zones, de différents niveaux et labels de protection comme le parc naturel régional, la réserve naturelle (Figure 9), la zone Natura 2000, zone de biosphère (MAB), Ramsar, ZNIEFF de type I et II.

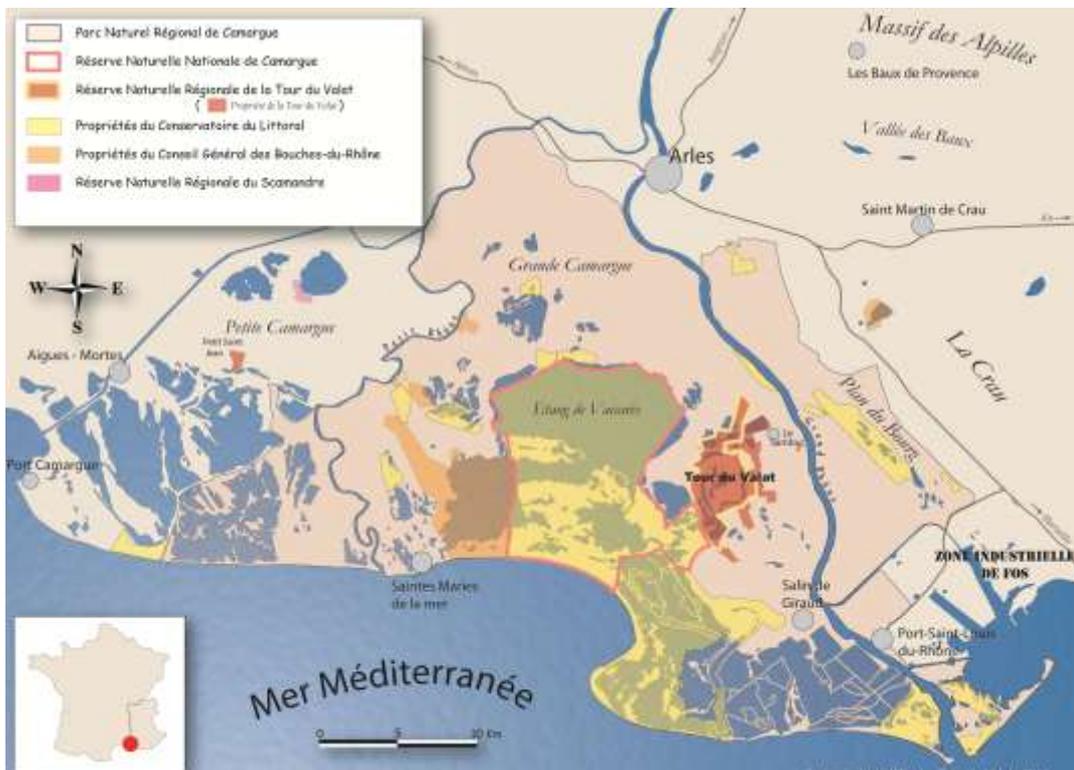


Figure 9 : Carte représentant les différentes réserves dans le parc régional de Camargue, Source : Tour du Valat

La population de Camargue est relativement peu abondante. En effet, l'INSEE dénombrait environ 55 000 habitants en 2009, la plupart étant concentré dans la ville d'Arles (50 000 habitants). Environ 23 000 personnes vivent en petite Camargue en 2009 d'après l'INSEE. Le tourisme implique de très forte variation dans la densité de population puisque l'on peut dénombrer jusqu'à cent mille personnes par jour en saison estivale.

« Aujourd'hui, les principales activités dans lesquelles s'investissent les habitants sont la conservation de la nature (gestion rigoureuse de l'eau), l'agriculture (riziculture), l'élevage (chevaux, bovins), la chasse, la pêche, l'exploitation du sel et le tourisme. Les gardians, cavaliers camarguais, contribuent activement à alimenter le folklore de la région, participant à l'économie locale qui tire profit de la manne touristique ⁴⁷ ».

« En 1927 naît la Réserve Naturelle de Camargue destinée à protéger les milieux naturels ⁴⁸ ». Le territoire Camarguais revêt une dimension sociale importante. En effet, la culture et les traditions locales sont à ne pas négliger dans la vie et le calendrier des populations locales. Elles apportent une plus-value humaine aux caractéristiques écologiques de ce territoire, dont les effets mutuels renforcent l'attractivité touristique du lieu. « Les espaces ouverts, la proximité de l'eau et les vues dégagées sont, par exemple, très souvent cités comme facteurs d'attraction ⁴⁹ ». « Cette valeur dite « esthétique » peut avoir une importance économique considérable ⁵⁰ » en lien notamment avec le tourisme et les activités récréatives (promenades, chasse, pêche de loisirs, activités de plein air). L'abondance d'oiseaux et de poissons présente un attrait pour la chasse et la pêche dans le territoire. La préservation des zones humides apparaît donc comme essentielle afin qu'elles puissent continuer de remplir leurs fonctions récréatives.

II.3 Le Parc ornithologique du Pont de Gau

II.3.1 Localisation

Le Parc Ornithologique du Pont de Gau est localisé en région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA), dans le département des Bouches du Rhône (Figure10). Il est situé en Grande Camargue entre Arles et Sainte Marie de la mer, à 4km au Nord de cette dernière (figure 11). L'attrait et les flux touristiques en direction des Saintes Maries de la Mer profitent au Parc. En effet, il correspond au flux de visiteurs le plus important en Camargue. Inversement, le Parc apporte une attraction complémentaire aux autres activités développées dans ce secteur: tourisme balnéaire et culturel, jeux taurins, promenade à cheval, pêche, etc. Située à environ 30 km du parc, Arles correspond au pôle urbain le plus proche des Saintes Maries de la Mer, avec sa vocation historique (Romaine) et culturelle (festival, photos, jeux taurins, etc.).

⁴⁷ Thymio Papayannis, 2008 : Un patrimoine naturel à préserver : les zones humides méditerranéennes

⁴⁸ M.Thollon, 2012 : Caractérisation des services rendus par les écosystèmes d'une zone humide méditerranéenne : l'exemple de la Camargue.

⁴⁹ MEA, 2005

⁵⁰ D'après De Groot et al, 2002

II.3.2 L'histoire de la structure

Le Pont de Gau est une entreprise privée familiale. Ce parc a été créé en 1949 par André Lamouroux, et était destiné à devenir un parc zoologique. En 1974, son fils René reprend le Parc. Il commence tout d'abord par remplacer les cages par de grandes volières afin de reconstituer le biotope présent.

Après avoir acquis douze hectares de marais qui étaient devenus des zones de chasse, il permet l'agrandissement du parc. Il y a ensuite eu un aménagement par le biais de sentiers, d'abord en fonction des oiseaux mais également pour les visiteurs. Monsieur Lamouroux a permis aux oiseaux d'être à proximité de l'homme par leur fixation et leur nidification en volières. En effet, en les faisant naître et grandir dans ces dernières, les oiseaux, une fois relâchés, reviennent sur leur lieu de naissance. Cela offre aujourd'hui au Parc un atout indéniable. De nombreux îlots ont également été aménagés au sein des marais afin de permettre la nidification des oiseaux et de leur offrir une tranquillité. L'installation de panneaux thématiques permet d'informer et éduquer les visiteurs, offrant au site un rôle éducatif.

Depuis le milieu des années 1970, un centre de soin a été construit et permet d'accueillir de nombreux oiseaux blessés ou malades. Les volières abritent des oiseaux handicapés qui sont ensuite relâchés. En 1987, René Lamouroux loue 50 hectares du marais de Ginès au Parc Régional de Camargue. Depuis, beaucoup de travaux ont lieu pour l'aménagement du site, non seulement pour améliorer les services pour les visiteurs mais également pour contribuer à la conservation et la protection des oiseaux et de leur habitat. Plus de six kilomètres de sentiers sont aujourd'hui présents sur le site, permettant promenade, proximité avec les oiseaux et observation dans les meilleures conditions. Les services d'éducation et de sensibilisation ont également été développés pour les écoles mais aussi pour les visiteurs récréatifs.

II.3.3 Les activités et services de la structure en termes récréatifs et éducatifs

- **L'association des amis du parc du Pont de Gau**

Cette association a son siège situé au comité de soutien du Parc Naturel Régional de Camargue. Elle est constituée de scientifiques, de conservateurs, de gestionnaires d'espaces naturels. Ceux-ci ont pour objectifs de favoriser la sensibilisation à la protection de l'environnement, de développer l'éducation à l'environnement sur le site, les animations et la mise en place de projets pédagogiques. Ils ont également un rôle dans le centre de soin du parc.

- **Les activités pédagogiques et équipements existants**

Différentes animations sont proposées pour les groupes scolaires qui viennent visiter le parc. Ces groupes peuvent bénéficier d'une visite guidée d'une durée d'environ 2 heures. Durant cette visite, le guide aborde différents sujets tels que la Camargue en général et les flamants roses.

Pour les plus jeunes, un jeu de piste est également proposé aux élèves : il s'agit d'un jeu sous forme de questionnaire à but éducatif. La visite guidée est également proposée aux groupes de visiteurs qui réservent par avance (club de personnes âgées, groupes de touristes, centre de vacances etc...).



Illustration 4 : Visite guidée d'un groupe scolaire
au Parc ornithologique du Pont de Gau, 2013

Le parc ornithologique du Pont de Gau présente deux boucles de sentiers. L'une est courte du côté des marais du Pont de Gau (2,6km), offrant une proximité des oiseaux et notamment du flamant rose, espèce emblématique. La longue boucle du côté des marais de Ginès (4,3km) offre un sentier traversant un paysage plus sauvage dans l'ensemble des marais. Celle-ci permet d'observer les oiseaux sans les déranger, grâce aux observatoires disposés le long du sentier. Le pont en hauteur séparant les deux boucles de randonnées offre aux visiteurs une vue sur tout le parc (Annexe 1).

II.3.4 L'environnement du site

- **La gestion de l'eau**

Le parc ornithologique du Pont de Gau n'a pas de système de gestion hydraulique particulier. Cette gestion se fait au jour le jour et aucune donnée la concernant n'est disponible. Le Pont de Gau agit selon les oiseaux, la salinité, les flux etc...

- **Les espèces faunistiques et floristiques présentes sur le site**

Différentes espèces d'oiseaux ont été relevées sur le parc ornithologique du Pont de Gau, en dehors des flamants roses. Depuis 1997, cinq espèces de hérons sont présentes sur le parc : l'Aigrette garzette, le Bihoreau gris, le Crabier chevelu, le Héron cendré et le Héron garde-bœuf. En 2012, le Bihoreau gris et le Crabier chevelu n'ont pas été observés. Cependant, ces relevés ont eu lieu sur une période courte et ils n'ont peut-être pas été vus⁵¹.

⁵¹ D'après les données des observations effectuées par Yves Kayser de 1997 à 2012



Illustration 5 : Aigrette
garzette, Pont de Gau



Illustration 6 : Héron
cendré, Pont de Gau

Des relevés concernant les laro-limicoles ont également été effectués. Les données de 2010 à 2012 sont disponibles. Cinq espèces sont relevées : la Mouette rieuse, la Mouette mélanocéphale, la Sterne naine, la Sterne pierregarin et l'avocette élégante. Ces espèces sont présentes dans la partie des marais de Ginès⁵².

De nombreuses autres espèces d'oiseaux ou de mammifères et d'insectes sont présentes sur le Pont de Gau mais aucune donnée n'est disponible. Il est à noter que certaines espèces sont présentes et envahissantes telles que la Tortue de Floride ou encore l'Ibis sacré.



Illustration 7 : Ibis sacré, Pont de Gau, 2013

Concernant la flore, certaines données sont disponibles. En effet, en septembre 2009 des relevés ont été effectués. Cent vingt-neuf plantes ont été décomptées sur les marais du Pont de Gau et sur les marais de Ginès, dont 6 sont classées comme espèces protégées dans la région PACA : *Cochlearia glastifolia*, *Nuphar lutea*, *Asparagus maritimus*, *Zannichellia palustris*, *Limonium densissimum*, *Limonium narbonense*.

⁵² D'après les données des observations effectuées par Thomas Blanchon de 2010 à 2012

D'autres espèces correspondent à des espèces introduites. Elles sont trouvées notamment sur la partie des marais du Pont de Gau : *Echinochloa oryzoides*, *Setaria viridis*. Une seule espèce envahissante a été relevée dans les marais du Pont de Gau : *Lemna minuta*⁵³. Il n'existe pas de données plus précises et plus récentes concernant la flore du parc.

II.3.5 Les principaux atouts du parc

Le parc ornithologique du Pont de Gau est bien situé dans le sens où il se localise sur l'axe principal Arles – Saintes-Maries-De-La-Mer. Il est à proximité de cette dernière (4 kilomètres), capitale touristique de la Camargue drainant plus de 60% des visiteurs de cette région. Il est entouré de grandes étendues naturelles et semi-naturelles. Il est également proche d'Arles, capitale historique et culturelle de la Camargue. Il est donc situé dans une zone touristique balnéaire, écologique et culturelle.

Son atout principal propre reste la diversité et la proximité des oiseaux qu'offre le site. Le flamant rose est l'espèce phare du site, que le visiteur peut observer à quelques mètres. Le parc possède également des héronnières et d'autres espèces d'oiseaux : canards, oies cendrées, cigognes et limicoles. Des ragondins, des rainettes et des tortues sont aussi observables facilement.

De plus, les services présents dans le parc sont adaptés au grand public. La buvette est un lieu recherché pour faire une pause, ou se désaltérer en été. Les observatoires attirent la curiosité et permettent aux passionnés d'oiseaux de faire des observations dans les meilleures conditions.



Illustration 8 : Proximité de l'homme des flamants roses, Pont de Gau, 2013

II.4 Le Centre du Scamandre

II.4.1 Localisation et administration

La réserve naturelle du Centre de découverte du Scamandre se situe dans la région du Languedoc-Roussillon et dans le département du Gard (Figure 12). Le site est proche de deux pôles urbains : Nîmes (40km), dans le Gard, et Arles (30km), dans les bouches du Rhône (Figure 13).

⁵³ D'après les données des relevés effectués par Nicole Yavercovski en septembre 2009.

Le centre du Scamandre ne bénéficie pas, contrairement au Pont de Gau, d'une situation géographique touristique. Il est isolé des grands axes de communication et il est généralement difficile de s'y rendre par hasard. Le centre du Scamandre est situé au cœur des étangs et des marais de la petite Camargue, sur 215 hectares déclarés en réserve naturelle volontaire. Il se situe au Sud-Ouest de l'étang du Scamandre (le plus grand étang d'eau douce de la Camargue Gardoise) sur le terrain du Conseil Général du Gard (139 hectares) ainsi que sur la commune de Vauvert (76 hectares).

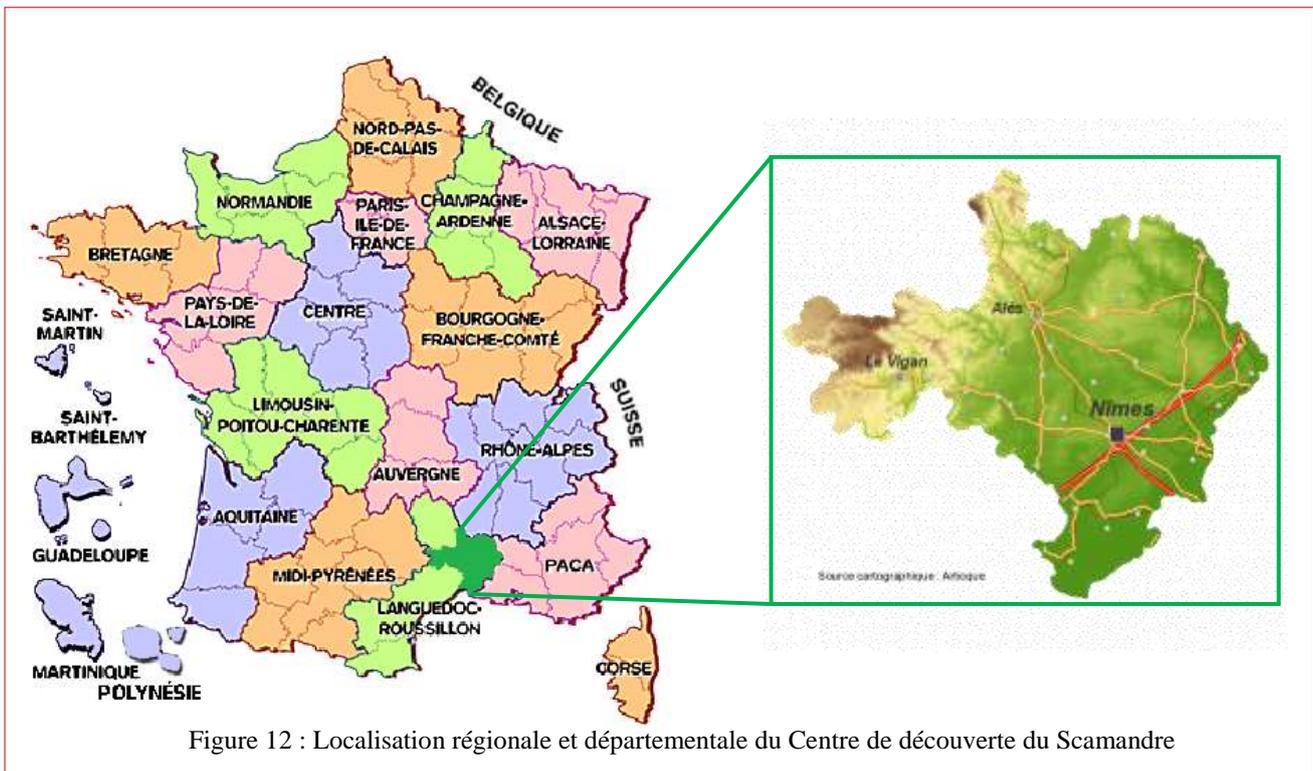


Figure 13 Localisation du centre du Scamandre
au sein du département du Gard.

Source : SMCG, 2013

II.4.2 L'histoire et le descriptif de la structure

En 1987, la commune de Vauvert a acquis le domaine de la fromagère (80 hectares). Puis, en 1990, le conseil général du Gard a acquis le domaine de Buisson Gros (70 hectares). Ces deux domaines ont été classés en réserve naturelle volontaire en 1994. L'association « Centre de découverte du Scamandre » s'occupait alors de la gestion de la réserve. En 1995, 68 hectares supplémentaires ont été acquis : le terrain Michaud de Vauvert, dans le cadre de la politique sur les espaces naturels sensibles du département⁵⁴. En 1997, le centre du Scamandre devient accessible au public et gratuit en juin 2004.

En 1998, Le syndicat mixte de la protection de la Camargue Gardoise (SMCG) a été désigné gestionnaire de la réserve suite à la dissolution de l'association⁵⁵. En 2006, la réserve naturelle volontaire a été reclassée en réserve naturelle régionale en application de la loi de « démocratie de proximité » du 27 février 2002 et du décret du 18 mai 2005 par délibération du conseil général⁵⁶.

Le centre du Scamandre est né de la volonté du Conseil Général du Gard et de la commune de Vauvert afin de sauvegarder un site naturel d'intérêt remarquable. Le maître d'ouvrage du centre du Scamandre est le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SMCG). Un comité scientifique intervient également dans la gestion du site : des laboratoires d'études, des universités, des institutions et associations naturalistes.

Le Centre de découverte du Scamandre a différents objectifs : La protection et la gestion des marais et des zones humides, l'éducation à l'environnement, la recherche appliquée vers la compatibilité entre la préservation des milieux et les activités humaines.

II.4.3 Les activités et services de la structure

- **Les activités socio-économiques**

« *Le centre de découverte du Scamandre est une réserve naturelle non isolée de la société et son environnement socio-économique*⁵⁵ ». Cela peut jouer un rôle important sur sa gestion. Dans le cas du Scamandre, la gestion hydraulique est dépendante de la gestion pratiquée dans le reste du complexe Scamandre-Charnier (Dans la réserve sont retrouvés trois grands plan d'eau douce : Le Scamandre, Le Charnier et le Crey). De plus, l'activité agricole traditionnelle régnant sur le site est importante pour sa gestion. En effet, le site abrite un élevage extensif de taureau et de chevaux de race Camargue.

Le maintien de cet élevage vise à entretenir des milieux ouverts (prés salés) par pâturage mais aussi à illustrer la compatibilité entre activités traditionnelles et de protection des espaces naturels. Cela permet également de perpétuer auprès des visiteurs l'image de la Camargue et servir de support aux animations scolaires.

⁵⁴ D'après la convention d'exploitation de la sagne Bouvaù

⁵⁵ D'après l'arrêté modificatif n°98_02301 du 13 août 1998

⁵⁶ D'après le plan de gestion du centre de découverte du Scamandre, 2012



Illustration 9 : Taureau d'élevage du Centre du Scamandre, Source : Camargue Gardoise

De plus, la fréquentation du site est renforcée par différents acteurs : le personnel du SMCG (surveillance, entretien, opérations de gestion, animations scolaires etc), les visiteurs, les intervenants extérieurs (suivi de la réserve, programme de recherche) et les personnels d'entreprises (travaux d'aménagement ou d'entretien).

- **Les activités pédagogiques et les équipements existants**

« Il est largement admis qu'un des rôles des réserves est de faire découvrir le patrimoine naturel, de sensibiliser et d'éduquer le public en faveur de la conservation de la nature à travers des activités d'éducation à l'environnement⁵⁷ ».

La réserve naturelle du Scamandre est un lieu d'initiation et de sensibilisation à l'environnement et au respect de la nature, notamment vis-à-vis des zones humides camarguaises. Ainsi, différentes activités sont proposées :

- La visite exposition « le roseau, toute une histoire »,
- La visite exposition itinérante,
- La visite libre sur les sentiers (avec un livret pédagogique si possible),
- La visite guidée,
- La visite pédagogique,
- Les prestations pour des groupes.

Trois sentiers sont proposés aux visiteurs : Le premier correspond au sentier de la fromagère qui est une boucle de 4 kilomètres. Ce sentier offre une vue indéniable sur le paysage et permet de faire des découvertes durant les périodes de reproduction de l'avifaune. Le second, le sentier du Butor (1600m) est un parcours sur pilotis. Celui-ci a pour objectif de sensibiliser le public à la protection de l'habitat du Butor étoilé, oiseau emblématique. Il permet de pénétrer à l'intérieur de zones avant inaccessibles au public. Le dernier sentier est celui de la Marre. C'est une petite boucle qui est utile aux visiteurs arrivant tardivement (Annexe 2).

⁵⁷ RNF, Chiffaut A. 2006



Illustration 10 : Sentier du butor



Illustration 11 : Abord du sentier de la fromagère

II.4.4 L'environnement du site

• Le contexte environnemental

La réserve naturelle régionale du Scamandre est située dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II (« grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou offrant des potentialités biologiques importantes »). Il se situe au cœur de la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) « petite Camargue fluvio-lacustre ». Le centre de découverte du Scamandre s'intègre au sein de plusieurs espaces naturels protégés :

- Espace Naturel Sensible (ENS) acquis au titre de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS),
- Espace boisé classé (présence de la tamarissière sur le domaine de la fromagère),
- Site inscrit « Camargue » : protection des monuments naturels et des sites à caractères artistiques, historiques, scientifiques, légendaires ou pittoresques.

De plus, la réserve du Scamandre s'inscrit dans plusieurs engagements internationaux. Elle est en effet incluse dans le périmètre de deux sites inscrits au titre du réseau Natura 2000 (site de la petite Camargue, Camargue gardoise fluvio-lacustre). Le site de la petite Camargue est une zone humide d'importance internationale (08 janvier 1996). Le centre du Scamandre est par conséquent concerné par la convention Ramsar. Enfin, le site fait partie de la zone tampon de la réserve de biosphère de Camargue (label UNESCO Man and Biosphère).

• La gestion de l'eau

La réserve naturelle du Scamandre se situe au sein d'un vaste ensemble hydraulique de 3000 hectares : le complexe « Scamandre-Charnier ». Ce dernier comprend de part et d'autre du canal de Capelle : le canal du Rhône à Sète, l'étang du Charnier et ses marais associés, l'étang du Scamandre, l'étang du Crey et leurs marais, le petit Rhône.

La gestion de l'eau du site est particulièrement complexe à différents niveaux. Il y a une alimentation et une vidange des unités hydrauliques, à l'aide d'un réseau de canaux et de roubines ainsi que d'ouvrages hydrauliques (martelières). Actuellement, l'alimentation en eau et la vidange sont gravitaires. Cette gestion est complexe dans le sens où il y a des usages conflictuels de l'eau sur le site. De plus la technique utilisée entraîne des difficultés d'entretien et de gestion d'ouvrage. Cette gestion est également complexe au niveau physique et topographique (niveau d'eau des étangs).

- **Les habitats naturels et les espèces présentes**

Le site abrite des milieux humides plus ou moins salés. Les masses d'eaux occupent presque la moitié de la superficie totale du site en fonction de la saison, suivis par les fourrés de tamaris et la roselière. Au total, 20 habitats sont présents sur la réserve dont 12 d'intérêt communautaire selon la directive habitat (Annexe 3). Concernant les espèces végétales, 5 espèces d'intérêt patrimonial sont trouvées sur le site : 3 inscrites sur la ZNIEFF dont 2 sur la liste rouge des espèces menacée. 8 espèces végétales envahissantes sont présentes au Scamandre. La faune représente un enjeu très fort du site : 16 espèces patrimoniales d'oiseaux sont décomptées sur le site, la plupart inscrites dans la directive oiseaux, dont 13 déterminantes d'une zone ZNIEFF et deux remarquables. Des espèces animales allochtones à caractère envahissant sont également retrouvées. Elles sont nombreuses sur la réserve comme dans les alentours (ragondins, écrevisse de Louisiane, poisson-chat, carpes et gambusies, tortues de Floride).

II.4.5. Les principaux atouts du site

Les principaux atouts du Centre du Scamandre semblent à priori résider dans les espèces animales qu'il abrite et son paysage de roselières et de tamaris. De nombreuses espèces d'oiseaux caractéristiques y résident et permettent d'attirer le public : le Butor étoilé, l'Ibis falcinelle, le Héron pourpré, la Panure à moustache, etc...



Illustration 12 à 14 : De gauche à droite : Ibis falcinelle, Héron pourpré, Panure à moustache (Centre du Scamandre).

Il est à noter que le centre du Scamandre n'a pas pour objectif d'attirer un public touristique de masse. Ce choix stratégique a été défini par le SMCG, qui préfère attirer avant tout un public local, limitant ainsi les impacts de la fréquentation. Les différents sentiers présents sur le site paraissent attrayants, notamment le sentier sur pilotis.

Partie II. La méthode mise en place pour l'étude

I. La mise en place de l'étude

La méthode d'étude pour déterminer la valeur de l'indicateur sur les services culturels des zones humides méditerranéennes a été élaborée en 2010-11 par le groupe indicateur de l'OZHM. Elle a ensuite été testée et ajustée en 2012 dans le cadre de la première étude au Maroc (Sidi Boughaba).

Une fiche méthodologique pour cet indicateur selon le format de l'OZHM a été finalisée en 2012. Elle permet des mesures au niveau du bassin méditerranéen et des déclinaisons au niveau des pays et des sites. Les principaux éléments méthodologiques consistent en:

- Une approche des sites : critère de choix des sites,
- Une revue bibliographie (site, services des écosystèmes, références régionales, etc...),
- Une étude quantitative rétroactive des fréquentations des sites,
- Une étude qualitative ouverte et semi-directive auprès d'un échantillon de visiteurs récréatifs et éducatifs,
- Une analyse multicritère des résultats.

Dans un premier temps, l'OZHM prévoit de réaliser l'étude à l'horizon 2015 sur environ 20 à 25 sites en Méditerranée pour avoir une première idée des services culturels fournis par les zones humides et des niveaux d'attractivité et de perception des visiteurs. Cette synthèse sera réalisée en prenant en compte les résultats et les analyses de chaque site afin de pouvoir dégager une première valeur de l'indicateur « services culturels et récréatifs des zones humides méditerranéennes ».

Le choix des sites du Parc ornithologique du Pont de Gau et du Centre du Scamandre pour l'étude est venu de trois critères majeurs: sites protégés bénéficiant d'un centre d'accueil de visiteurs ayant plus de trois années d'enregistrement; disponibilité de visites récréatives et éducatives; intérêt du gestionnaire de site pour l'étude. Sur les cinq sites possibles en Camargue, trois ont été retenus en raison de leur diversité de choix stratégiques de conservation:

- Le Pont de Gau, modèle privé de conservation dont les services sont clairement orientés pour une forte fréquentation des visiteurs,
- Le Scamandre, modèle de conservation avec une gestion hydraulique la plus proche du système naturel et qui privilégie plutôt la conservation que la visite,
- Les Marais du Vigueirat, modèle de conservation mixte, avec des zones privilégiées à la conservation et d'autres proposant des activités ludiques.

II. L'enquête quantitative

Dans un premier temps, cette étude passe par une analyse rétroactive de données quantitatives des visites, collectées au niveau des centres de visiteurs. Cela permet de dégager un indicateur quantitatif de fréquentation. Dans un second temps, une étude qualitative basée sur un questionnaire permettra d'expliquer les tendances quantitatives. Cet indicateur a vocation à être comparé entre sites.

L'indicateur quantitatif de base est le nombre total de visiteurs par année et par mois. Selon les sites, plusieurs niveaux de désagrégation sont possibles, permettant des analyses et corrélations plus fines: visiteurs récréatifs et éducatifs, âge, lieu d'origine, nationalité, motifs de la visite, etc...

Le Centre du Scamandre enregistre régulièrement les données sur les visiteurs et a fourni ses données enregistrées entre 1997 et 2012. Il s'agit en fait du nombre d'entrées, en prenant en compte les groupes éducatifs (organisés) et les autres visiteurs (visites spontanées). Les groupes éducatifs concernent les écoles ou autres structures ayant un programme et un but précis durant la visite. Ces visites sont souvent préparées au préalable et suivies d'une visite guidée ou d'animations. Les visiteurs spontanés viennent seuls ou en groupe pour des raisons diverses et ne participent pas forcément à des visites guidées ou des animations. Ce public est divers et regroupe un certain nombre de profils : ornithologues, photographes, touristes, familles, pique-niques etc...

Pendant la période 1997-2000, seul le nombre annuel de visiteurs peut être analysé. A partir de 2001, le nombre de visiteurs par mois et le nombre de visiteurs récréatifs ou éducatifs, ainsi que des informations sur l'âge des visiteurs (différenciation des adultes et des enfants) sont disponibles. De 2006 à 2012, la nationalité et l'origine des visiteurs en France (régions et villes), les motifs de visites ainsi que le moyen de connaissance du site sont des éléments susceptibles d'être analysés. Cependant, même si la plupart des visiteurs s'arrêtent à l'accueil avant de visiter le site, certains n'y passent pas ce qui engendre une perte de données. Ces données quantitatives sont basées sur les rapports mensuels et annuels du centre du Scamandre entre 2001 et 2012 et sur les fiches de renseignements des visiteurs durant la même période.

Le Parc Ornithologique du Pont de Gau a également un bilan du nombre d'entrées dans son Parc. Cependant, même s'il sépare les entrées adultes des entrées enfants, il n'a aucune autre information concernant la nationalité des visiteurs, leurs villes d'origines. Le Pont de Gau n'a pas mis en place de système d'enregistrement régulier et dans son système actuel, il est difficile d'en savoir plus, surtout lors des mois de forte intensité de visite. Certaines données sont disponibles à partir de l'année 2006 : nombre de visiteurs par an et par saisons, différenciation entre groupes scolaires et visiteurs spontanés. Durant la période de stage (de Mars à Août), le Pont de Gau a récolté un échantillon des nationalités étrangères des visiteurs, demandées à ces derniers lors de leur entrée, environ quinze jours par mois. Cependant, suite à un cambriolage du parc, les données du mois de Mai ne sont pas disponibles.

III. L'enquête qualitative

L'enquête qualitative vise à expliquer les résultats et les tendances de l'étude quantitative, sur les niveaux d'attractivité et de perception des services récréatifs et éducatifs, les niveaux de sensibilisation et de changement d'attitude et de pratique ainsi que sur les attentes (Annexe 4 et 5).

III.1. L'élaboration du questionnaire

Ce questionnaire a été conçu en trois parties:

- La partie identification (signalétique) : sexe, âge, profession,
- La partie ouverte : elle consiste à identifier les priorités d'attraction, les perceptions, les acquis de nouvelles connaissances, et leur utilité pour les changements de pratique,
- La partie semi-directive : elle est constituée de questions « semi-directives » pour obtenir des informations plus détaillées sur les services culturels et naturels du site et sur les infrastructures et services. Ces questions permettent de fournir aux gestionnaires des informations pour la gestion et l'aménagement des sites.

Dans le cadre du stage, le questionnaire général établi pour la région méditerranéenne en 2011 a été adapté aux deux sites en présence des différents acteurs (Stagiaire, tour du Valat, gestionnaires de sites). L'adaptation a été faite à trois niveaux: terminologie adaptée au site, services et infrastructures offerts par le site, et questions spécifiques intéressant le gestionnaire de chaque site.

Ce questionnaire privilégie, par ses questions ouvertes, une analyse qualitative basée sur la plus grande diversité de réponses. A ce stade, il n'a pas de vocation quantitative et statistique même si certaines tendances peuvent se dégager. Ce travail quantitatif est prévu dans une deuxième phase, basé sur les résultats de ce premier travail sur les 20-25 sites en méditerranée.

Le choix de questionnement ouvert a deux objectifs: celui de créer des références régionales sans à priori, et limiter les niveaux d'influence sur les réponses. L'effet "questionnaire", qui par lui-même peut influencer les réponses, est limité par deux outils: l'observation et le questionnement à double entrée. L'observation permet de vérifier la cohérence entre l'observé et le déclaré. Cette étape est utile en particulier sur les motifs de visite. En effet, ceux-ci peuvent être perçus comme socialement "restrictifs" ou "peu valorisants", voire "socialement et culturellement peu acceptables" ou même "tabous" dans le cadre d'un parc et dans le référentiel sociétal. Le questionnement à double entrée permet de vérifier la cohérence des réponses pour ne pas se tromper dans le diagnostic. En effet, le niveau d'incohérence en questionnement ouvert peut être relativement élevé. Plusieurs raisons en sont responsables : la non-compréhension des questions ou une mauvaise formulation, le niveau de réponse sur un gradient causes-conséquences ou un décalage de logique entre les deux niveaux de référentiels (logique questionnaire et logique de la personne interviewé). Si cette incohérence n'est pas levée lors de l'entretien, le questionnaire n'est alors pas utilisé pour l'analyse.

Chaque question ou groupe de questions ont un rôle bien particulier. Voici quelques exemples :

- Question 7 : « *quelle est la raison principale qui a motivé votre visite sur le site ?* »

Cette question permet de connaître la voie d'entrée majeure des visiteurs dans les sites, celle qui structure à priori le choix de la visite. Elle permet également de ne pas influencer l'enquête dans la mesure où c'est une question ouverte et qu'il n'y a pas de propositions de réponses directement posées.

- Question 8 : « *quelles sont les raisons secondaires de votre visite sur le site ?* »

Cette question permet de connaître le nombre d'autres raisons qui ont fait pencher la balance pour le choix de visite de ce site (choix multicritères), qui renforce le niveau d'attractivité.

Ces deux questions (questions 7 et 8) permettent ensemble d'estimer la masse critique de raisons qui ont suscité suffisamment d'intérêt pour le choix du site, plutôt que le choix d'un autre site.

- Question 16 à 20 : « *Selon vous, les infrastructures dans le site demandent-elles à être améliorées ? Si oui, expliquez* » ; « *Quels services du site connaissez-vous ? Lesquels avez-vous utilisés ? Quels services sont satisfaisants ? Quels sont ceux non satisfaisants et quelles améliorations aimeriez-vous ?* »

Jusqu'à la question 20, il s'agit d'avoir des informations de la part de visiteurs sur le site afin de recenser les niveaux de perception sur les infrastructures et les services du site et les propositions d'amélioration. Les différentes questions visent également à distinguer les vrais besoins (ceux qui remettent en cause l'attractivité du site ou une deuxième visite du site) des demandes (attentes qui ne remettent pas vraiment en cause l'attractivité du site et l'avantage comparatif du site, mais qui apportent un plus et qui pourraient être pris en compte pour accentuer l'avantage comparatif vis-à-vis des autres sites).

- Questions relatives au paysage (24-1 à 24-4) : « *Quel est l'élément ou les éléments du paysage que vous avez le plus apprécié ? De quel endroit du paysage le site est le plus attractif ? Quelles sont les couleurs qui vous attirent le plus ? A quelle période le site est le plus attractif ?* »

Ce jeu de questions permet par exemple de distinguer les éléments de paysage du site qui structurent l'attractivité des visiteurs ou des différents profils de visiteurs. Ces réponses sont importantes pour le gestionnaire du site pour son plan d'aménagement, par exemple pour le tracé des sentiers favorables à une émotion particulière, à des contemplations, à la moindre gêne entre groupes de visiteurs aux intérêts différents ou à un apport éducatif recherché.

- Questions 26 à 30 « *Pensez-vous avoir élargi votre connaissance environnementale ? qu'avez-vous retenu ? Comment et à quelle occasion ?* » ; « *Pensez-vous que vos découvertes influenceront votre comportement environnemental ? comment ?* ». Ces questions servent à montrer l'évolution/l'estimation des niveaux de changements de comportements et d'attitudes liés à la visite. Il s'agit de marketing social et environnemental. Il faut repérer l'élément déclencheur d'acquisition de connaissance, le service de changement d'attitude. Cela s'effectue par le biais de questions concernant l'élargissement des connaissances dans le site, et si ces connaissances ou découvertes peuvent influencer le comportement environnemental des interrogés.

III.2. Les principes d'entretien

Sur les sites, des principes d'entretien ont été adoptés pour la réalisation des questionnaires. Un choix a été fait, au-delà du questionnaire, de distinguer le déclaré (dans l'enquête) de l'observé (observation préalable du visiteur). Cela a pour but de vérifier la raison principale de visite. Même si ce principe est subjectif, dans la majorité des cas, l'observation permet de valider le déclaré ou au contraire de distinguer un écart. Le site de Sidi Boughaba au Maroc en est riche d'enseignement. Il a permis par exemple d'identifier des activités perçues comme non socialement ou écologiquement correctes dans un site protégé. Elle met également en évidence des raisons de visite considérées comme restrictives, ne mettant pas en valeur le visiteur. Une utilisation du site comme espace de liberté ou confidentialité dans une société ou les autres espaces publics ne le permettent plus peut aussi être observée. Pendant l'entretien, les personnes interrogées peuvent répondre de manière à se mettre en valeur ou à cacher leur raison de venue. La phase d'observation est une phase essentielle pour choisir les personnes qui correspondent à priori à notre échantillonnage (un minimum de cinq personnes par profil de visiteurs comme les ornithologues, les photographes, les visites familles).

Différents principes ont également été discutés avec le coordinateur de l'OZHM ayant une expérience en science sociale. Dans le tableau 1 sont présentés les principes utilisés lors des enquêtes:

Tableau 1 : Principes d'entretiens utilisés lors des enquêtes qualitatives

Principes d'entretiens utilisés	Détail
Présentation et méthode d'enquête	Être le moins visible, se présenter et présenter l'objectif de l'entretien, présenter la durée de l'entretien. -Si la personne veut en savoir plus : expliquer que cela peut remettre en cause l'enquête, -Si la personne est d'accord : début de l'entretien, -Si la personne ne souhaite pas répondre : la laisser libre.
Lieu et horaires d'enquêtes	-Demander le lieu de l'enquête : choix « territorial du visiteur, -Milieu ou fin de journée : moment idéal d'enquête (fins de visite, visiteurs plus disponibles), -Heure de repas ou pause : moment adéquat pour une enquête, -Le parking : il peut faire l'objet d'une enquête en fin de visite
Profil des visiteurs	Couple : les deux peuvent répondre (noter le sexe) Groupe : entretien individuel.
Principe de distinction causes conséquences dans les réponses pour le diagnostic	Règles des « trois pourquoi » : poser la question « pourquoi » lorsqu'une incertitude s'installe sur la nature de la réponse, jusqu'à trois fois → Distinction de la conséquence, de la cause intermédiaire et de la cause essentielle.
Retransmission des points forts et des conditions d'entretien à chaud	Résumé « à chaud » une fois un questionnaire terminé : permet de remettre la réponse dans son contexte. Définition du profil observé du visiteur, des points spécifiques de réponses, des niveaux d'incohérence.

Tableau 2: Durée des enquêtes au Parc Ornithologique du Pont de Gau et au centre du Scamandre

Durée et lieu des enquêtes	Pont de Gau	Centre du Scamandre
Durée moyenne des questionnaires	22 minutes	23 minutes
Durée maximale	1 heure	45 minutes
Durée minimale	10 minutes	10 minutes
Lieux d'entretien	Sortie du parc (11 enquêtes), sortie des sentiers (4), Point 6 de la visite (5), Point 4 de la visite (3), Tables de pique-nique (26), Buvette (24), Observatoire de la petite boucle (3), Volière (2), Marais du Pont de Gau (2)	Banc sur le sentier (4), Tables de pique-nique (35), Croisement des sentiers (8), cafétéria (12), Parking (7), Salle d'exposition (8), Pelouse face au parking (4), Arênes (2)

III.3. L'échantillonnage

Le nombre de questionnaires réalisés n'est pas représentatif de la population. L'approche qualitative vise à enregistrer le maximum de diversité de cas, autant en termes de profils de visiteurs que de catégories socio-professionnelles, effets saisonniers, etc. La corrélation avec les résultats quantitatifs de visite est sensée expliquer la plus large panoplie de perception au sujet des services culturels au sens large. Par expérience, au-delà de 60 questionnaires qualitatifs par site, il n'y a plus de réponses nouvelles significatives. En effet, à Sidi Boughaba au Maroc, où le questionnaire a été testé, il a été estimé qu'à 60 questionnaires, au moins 85% de la diversité de réponses possibles est donnée. Au-delà de cents questionnaires, l'analyse des questions ouvertes devient fastidieuse dans la période d'un stage de Master. Le questionnaire ayant été réalisé au préalable, la phase d'enquête a débuté dès le début du stage en mars 2013 afin d'inclure les premiers groupes de visiteurs de printemps, en particulier les ornithologues et les photographes. Les enquêtes ont été terminées en juillet, pour inclure le groupe des vacanciers estivants et surtout les touristes balnéaires qui visitaient les sites étudiés. Le tableau 3 présente l'échantillon de visiteurs interrogés et ses particularités.

Tableau 3 : Echantillon de visiteurs interrogés par sites et particularités

	Pont de Gau	Centre du Scamandre
Groupes de visiteurs éducatifs	80% de visiteurs récréatifs 20% de visiteurs éducatifs	80% de visiteurs récréatifs 20% de visiteurs éducatifs
Groupes de visiteurs récréatifs	Plusieurs groupes représentés par 5 individus minimum par groupes	Plusieurs groupes représentés par 5 individus minimum par groupes
Nombre d'enquêtes réalisées	80 enquêtes (65 récréatifs, 15 éducatifs)	60 enquêtes (46 récréatifs, 14 éducatifs)
Saturation de l'information	60 enquêtes	50 enquêtes

III.4. La saisie des données

Une fois les questionnaires réalisés, les réponses sont régulièrement saisies dans une matrice de pré-analyse sur le logiciel de traitement des données Excel. Cette matrice présente les réponses à chaque question, par questionnaires et par date et lieu de l'entretien. Les réponses correspondent au déclaré et aux propos exacts des interrogés. Une multitude de réponses se retrouve dans la matrice.

C'est pourquoi par la suite, des regroupements de réponses par questions ont lieu pour faciliter les analyses, tout en prenant soin qu'ils soient cohérents afin d'éviter des erreurs de diagnostics. Par exemple, si une personne répond qu'elle apprécie le site pour la nature car elle offre une tranquillité, la réponse correspondra au groupe « calme et tranquillité » et non au groupe de réponse « nature ».

IV. L'analyse des résultats

L'analyse des résultats passe par deux étapes. Tout d'abord les résultats quantitatifs sont analysés de manière à mettre en évidence les tendances qui se dégagent depuis 1997 pour le Scamandre et depuis 2006 pour le Pont de Gau. Des graphiques présentant l'évolution des différents jeux de données sont réalisés. Afin de les interpréter, des analyses doivent être effectuées dans un cadre large. En effet, les évolutions du nombre de visiteurs par exemple peuvent être expliquées par des facteurs externes comme le facteur climatique, la situation économique ou la promotion du site à la télévision.

Ensuite, les questionnaires doivent être analysés par question et groupes de questions. Les analyses permettent d'effectuer des regroupements de réponses et des corrélations entre questions. Les questionnaires peuvent également être saisis sous le logiciel Sphinx. Celui-ci permet de faire des tableaux à plat afin d'analyser les questions une par une. Il permet également de faire des tableaux croisés pour corréler différentes questions entre elles. Les corrélations peuvent être nombreuses. Il est important de veiller à ce que les plus cohérentes soient exécutées. Pour cela, reprendre les questions une par une en regardant les effectifs de réponses est une étape importante. En effet, lorsque certaines réponses ressortent plus que d'autre, il est judicieux de faire une corrélation avec une autre question susceptible de l'expliquer.

Des tests de Khi^2 peuvent être effectués sur des tableaux de contingence (tris croisés sur deux variables catégorisées). Ces variables doivent être soit toutes les deux dépendantes, soit l'une dépendante et l'autre indépendante. Le test de Khi^2 permet de tester si la distribution des effectifs est la même ou non entre les catégories considérées. Dans le cas d'enquêtes, il permet de tester les relations entre modalités de variables (si les personnes interrogées répondent de façon similaire ou non à la question posée). Les résultats permettent de répondre à l'hypothèse nulle H_0 du test qui est la suivante : il n'y a pas de différence de répartition des réponses entre les catégories. Le test est basé sur l'analyse de la différence entre les effectifs observés et les effectifs attendus sous H_0 . Lorsque le seuil de p-value est inférieur à 0.05, H_0 est rejetée au seuil de risque de 5% ; on peut alors dire que les personnes interrogées répondent différemment selon leur catégorie. Lorsque p-value est supérieur 0.05, H_0 n'est pas rejetée au seuil de risque de 5% ; il n'y a donc pas de différence de réponses entre les catégories. Les deux résultats sont intéressants, il ne faut pas se focaliser uniquement sur les résultats qui montrent des différences. Dans certain cas, le test de T de Student doit être réalisé. Il se rapporte à des variables numériques pour des comparaisons de moyennes. Dans cette étude, le nombre de questionnaires est peu important. Le but étant de dégager des tendances, la significativité des résultats n'est pas primordiale et les résultats relatifs au Khi^2 ne seront donc pas présentés.

Partie III. Résultats et discussion

I. L'évaluation quantitative des fréquentations du Pont de Gau de 2006 à 2012

I.1. L'évolution de la fréquentation de 2006 à 2012

La fréquentation du parc ornithologique du Pont de Gau est plus ou moins stable depuis 2007 d'après la figure 14. Cependant, le nombre de visiteurs du site a fortement augmenté entre 2006 et 2007 en gagnant plus de 15000 visiteurs. Globalement, le site attire les visiteurs selon deux profils principaux: les visiteurs du parc, intéressés par l'entrée "ornithologie", toute l'année avec des variations saisonnières; et les visiteurs de l'axe Arles-Saintes-Maries qui profitent de leurs visites et de leur vacances pour visiter le site.



Figure 14: Evolution du nombre de visiteurs du Pont de Gau de 2006 à 2012
Source : D'après les données du Parc ornithologique du Pont de Gau

I.2. L'évolution de la fréquentation du Pont de Gau par saison, de 2006 à 2012

Le nombre de visiteurs par saison de 2006 à 2012 évolue peu. En effet, l'été reste la saison qui attire le plus de visiteurs (plus de 35 000 de 2006 à 2012). Les estivants se rendent pour bon nombre d'entre eux aux saintes Maries de la Mer, proche du site. Le parc attire alors de nombreux touristes durant la période estivale. Le printemps attire également de nombreux visiteurs (28 000 en 2006 et plus de 35 000 en 2012). En effet, le printemps est la saison propice aux migrations d'oiseaux, à des couleurs tendres de végétation et à un climat favorable. De plus, c'est la période la plus propice pour la visite des écoles et qui comprend les vacances d'avril.

L'automne attire de manière stable plus de 15 000 visiteurs par an, période également de migration d'oiseaux et de couleurs spécifiques de marais. L'hiver attire le moins de visiteurs, saison pendant laquelle la Camargue ne présente pas de grands avantages comparatifs pour les visiteurs extérieurs, excepté pour les ornithologues (Figure 15).

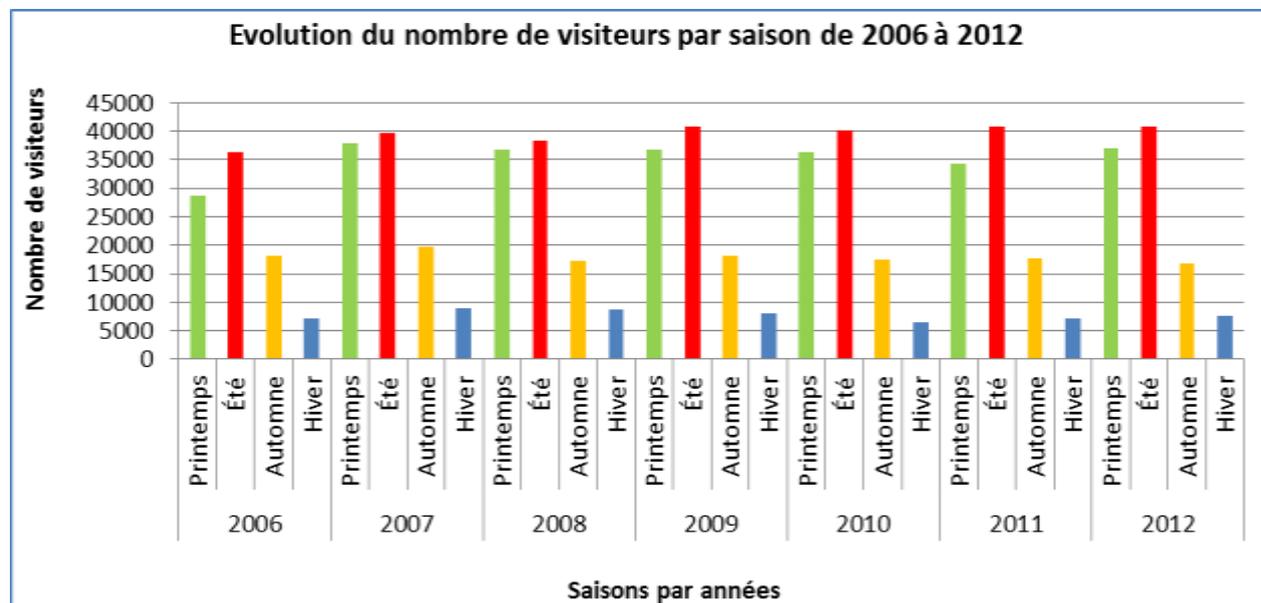


Figure 15 : Evolution du nombre de visiteurs du parc ornithologique du Pont de Gau par saison de 2006 à 2012
Source : D'après les données du Parc ornithologique du Pont de Gau

I.3. L'évolution du type de visiteurs de 2006 à 2012

Depuis 2006, l'évolution du type de visiteurs n'a pas vraiment changé. En effet, la figure 16 montre que les entrées d'adultes sont les plus nombreuses représentant 65000 visiteurs en 2006 à plus de 75000 visiteurs en 2012. Cette augmentation reste relativement faible. Peu d'entrées d'enfants sont décomptées. Cela est dû au fait que beaucoup de visiteurs viennent pour observer les oiseaux, souvent sans enfants. De plus, avant l'âge de quatre ans, les entrées sont gratuites et ne sont donc pas prises en compte. Il est à noter que les scolaires sont pris en compte dans les groupes de visite et non dans les entrées enfants. Les personnes venant en groupe dans le parc représentent également peu le nombre total de visiteurs (entre 12000 et 19000). Il s'agit le plus souvent de personnes âgées, de groupe de touristes, de groupes scolaires.

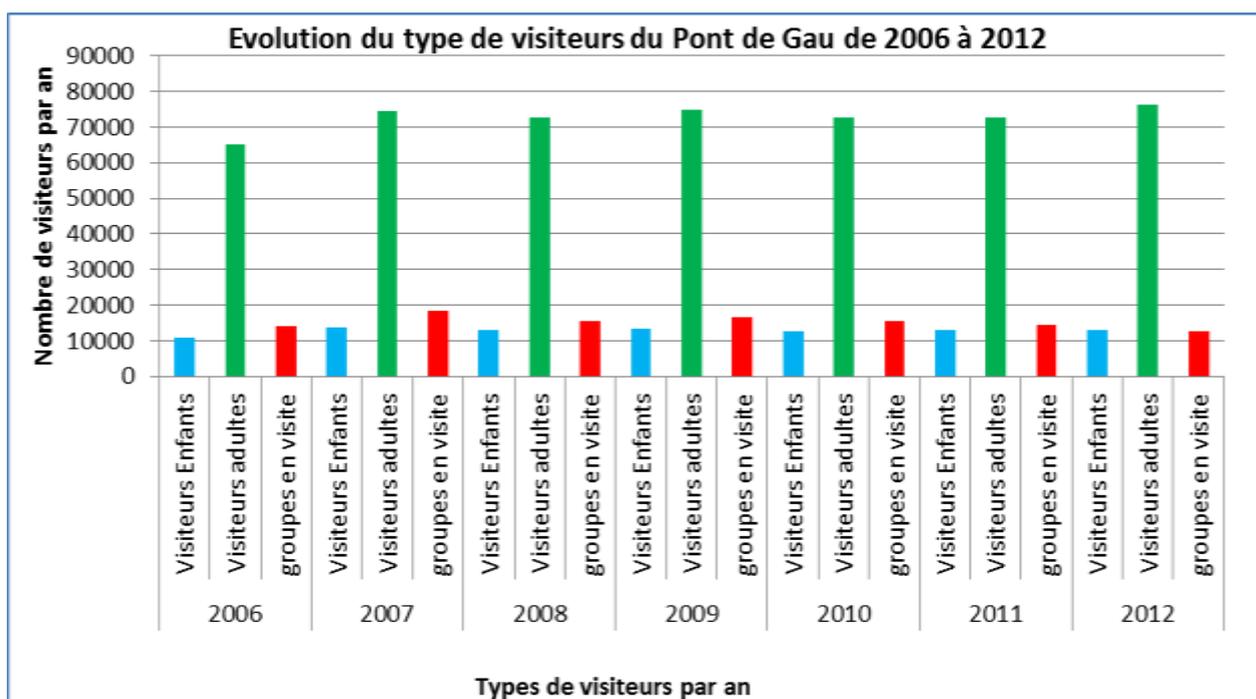


Figure 16 : Evolution du nombre de visiteurs du Parc ornithologique du Pont de Gau par type, de 2006 à 2012
Source : D'après les données du Parc ornithologique du Pont de Gau

I.4. L'évolution du nombre d'étrangers de mars à août 2013

Le nombre de visiteurs étrangers du parc ornithologique du Pont de Gau a été récolté de Mars à Août (hors moi de Mai). Il s'agit cependant d'un échantillon.

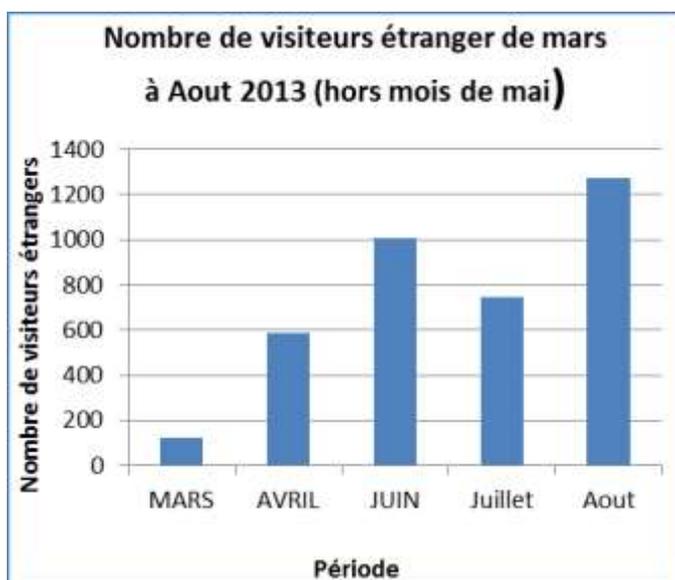


Figure 17: Graphe représentant le nombre de visiteurs étrangers de mars à Aout 2013. Source : D'après les données récoltées au Pont de Gau.

Les résultats obtenus montrent que le nombre de visiteurs étrangers évolue. En effet, ils restent peu nombreux en mars (environ au nombre de 100) pour arriver à plus de 1000 au mois de juin. Durant le mois de juillet, moins d'étrangers sont observés. Cela est peut-être dû à l'échantillon d'étrangers relevés sur le parc. En effet, peu de jours ont été sujets à l'échantillonnage du nombre d'étrangers en juillet. En aout, ils sont plus de 1200 (Figure 17).

Quel que soit le mois, le parc accueille une majorité de visiteurs européens (plus de 80%). Cependant, dès le mois d'avril une variété de nationalités étrangères est présente sur le parc. Les visiteurs étrangers européens sont variés à partir du mois d'avril avec des personnes venant de l'Ouest mais également de l'Est de l'Europe (Figure 18). Parmi les européens, les Allemands, les italiens, les hollandais et les suisses sont les nationalités les plus présentes sur le parc. Cependant, des étrangers de l'Europe de l'Est sont fréquemment retrouvés sur le parc : les tchèques, les polonais, les slovaques.

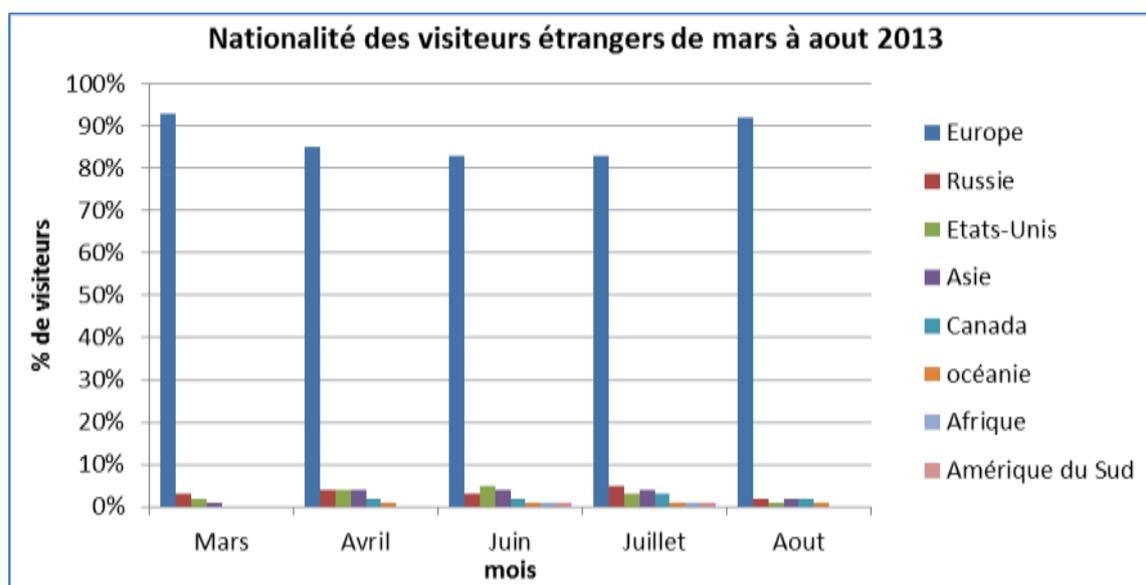


Figure 18: Graphe représentant la nationalité des visiteurs étrangers entre mars et Aout 2013 (hors moi de mai). Source : d'après les données du Pont de Gau

I.4. Apports éducatifs du parc ornithologique du Pont de Gau

Le parc du Pont de Gau permet à de nombreux étudiants de réaliser des stages et d'écrire des rapports sur différentes thématiques. En effet, il propose à des étudiants en BTS GPN (Brevet de Technicien Supérieur option Gestion et Protection de la Nature) de réaliser un stage de 12 semaines, généralement en animation mais également en gestion. Certains étudiants en licence ou en master ont également l'opportunité de réaliser un stage dans le parc.

II. L'évaluation quantitative des fréquentations du Scamandre de 1997 à 2012

II.1. L'évolution de la fréquentation de 1997 à 2012

Globalement, le Centre du Scamandre a connu une augmentation du nombre de visiteurs de 1997 à 2012, avec un creux de 2004 à 2006 et un pic de visiteurs en 2011. En effet, il est peu fréquenté en 1997 puisque seulement 305 visiteurs sont décomptés durant cette année. En 2012, sa fréquentation est beaucoup plus importante avec 11439 visiteurs enregistrés (Figure 19).

En 1997, le site était ouvert seulement de Juillet à Octobre et les aménagements et communications au niveau du site étaient bien moins développés qu'aujourd'hui. Il est désormais ouvert toute l'année. Ces deux raisons peuvent expliquer cette différence de fréquentation. L'évolution de la fréquentation et ses paramètres explicatifs entre 2002 et 2012 sont repris dans le tableau suivant :

Tableau 4 Evolution de la fréquentation du Scamandre et ses paramètres explicatifs de 2002 à 2012

Années	Evolution de la fréquentation	Paramètres explicatifs de l'évolution de la fréquentation et évènements marquants
2002	Légère augmentation de la fréquentation	-Fermeture en Mai et juin : taureaux échappés sur le site, -Fermeture en septembre et novembre : inondations, -Ouverture du sentier de la Fromagère.
2003	Légère augmentation de la fréquentation	-Fermeture du sentier de la fromagère en Octobre, Novembre et décembre : inondations et taureaux échappés, -Accès limité au site : travaux entre Saint-Gilles et Gallician, -Canicule du mois d'Août.
2004	Diminution de la fréquentation de près de la moitié par rapport à 2003 (4747 visiteurs en 2003 pour 2974 visiteurs en 2004)	-Fermeture en janvier (inondations) et en février (affaire Jullian ⁵⁸), -Ouverture du point d'information de mars à juin mais sentiers fermés (affaire Jullian), -Ouverture d'une partie du sentier de la marre en juillet, -Gratuité en juin pour l'accès aux sentiers (mais beaucoup de fermetures)
2007	La fréquentation a presque doublé (5401 visiteurs en 2006 à 9865 visiteurs en 2007)	-Ouverture du sentier du Butor en novembre 2006 (3184 visiteurs empruntent ce sentier en 2007) : présence du Butor étoilé (oiseau caractéristique au chant particulier), -Diminution de la fréquentation du sentier de la marre (1467 visiteurs en 2006 pour 47 en 2007), -Propositions de prestations diverses en 2007 (conférences, séminaires, associations, soirées et journées à thèmes) : plus de 2000 visiteurs.
2011	Pic de fréquentation (13 283 visiteurs)	
2012	Baisse de la fréquentation (perte d'environ 2000 visiteurs)	-Sentiers du butor et de la fromagère moins fréquentés (perte de 1000 visiteurs chacun), -Difficulté d'expliquer cette baisse de fréquentation : pas d'évènements particuliers directement liés au Scamandre, -Aléas climatiques (plusieurs jours de précipitations) : possibilité d'expliquer cette diminution.

⁵⁸ Affaire Jullian : cette affaire concerne un manadier qui élève des taureaux sur le site. Il devait quitter le site car son contrat était arrivé à terme mais il a refusé et y est aujourd'hui encore présent. Le centre du Scamandre était fermé le temps des procédures, mais celles-ci n'ayant pas abouties, le site a ré ouvert.

Il est à savoir que les groupes en animation n'ont pas été pris en compte dans l'analyse ci-présente. De plus, le nombre de visiteurs correspond à ceux enregistrés par le centre d'accueil du Scamandre, mais certains ne s'y rendent pas et il est possible que les visiteurs soient plus nombreux.

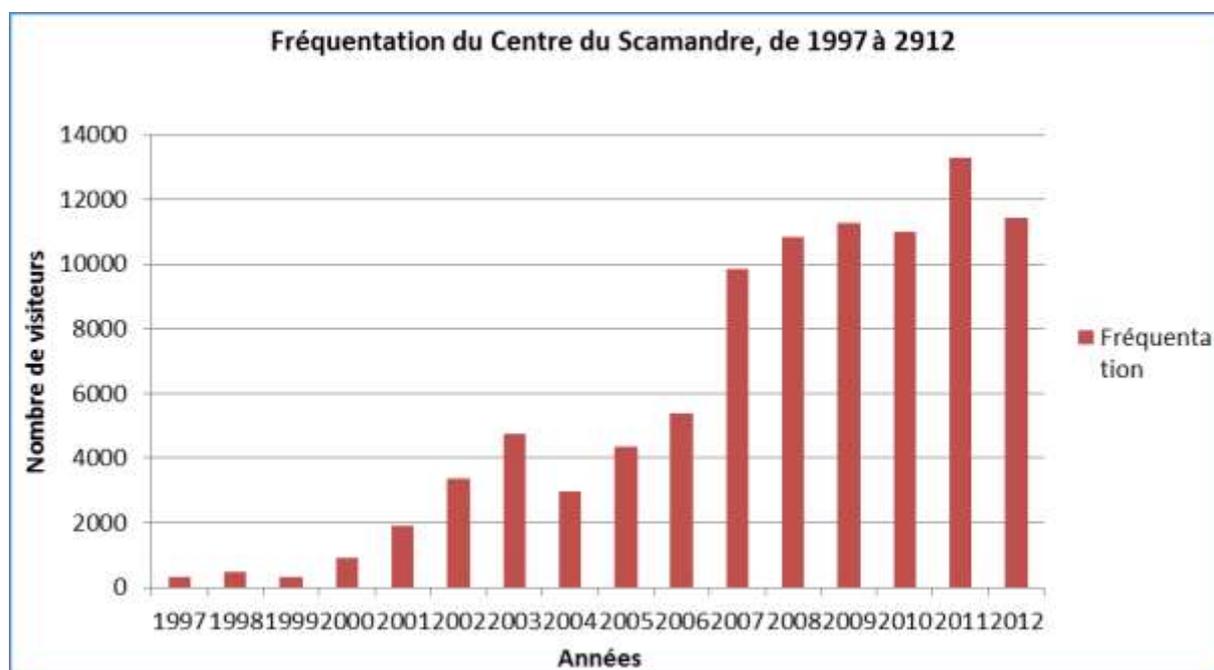


Figure 19 : Evolution du nombre de visiteurs du Centre du Scamandre, de 1997 à 2012.

Source : D'après des données fournies par le centre du Scamandre

II.2. L'évolution par saison de la fréquentation de 2001 à 2012

Il est possible de comparer la fréquentation selon les différentes saisons de 2001 à 2012. En effet, à partir de 2001, le site est ouvert toute l'année et il est possible de pouvoir comparer le nombre d'entrées par mois.

Globalement, la figure 20 montre que le Centre du Scamandre attire le public surtout au printemps et en été. En effet, le temps est plutôt clément au printemps et beaucoup de personnes s'y rendent, d'autant plus qu'il s'agit de la période de migration et de nidification des oiseaux. En été, le site attire également du public dont les touristes en vacance dans la région et le département. Avant 2006, la fréquentation du site reste faible en automne et en hiver. Cela est dû aux inondations d'automne et d'hiver et à l'affaire Jullian qui ont eu pour conséquence la fermeture du site. Il est à noter qu'en 2003, les visiteurs de printemps représentent une forte proportion des visiteurs annuels. En revanche, les inondations ont provoqué des fermetures en automne et en hiver et il y a eu la canicule en août 2003.



Figure 20 : Proportion de visiteurs par saisons, de 2001 à 2012

Source : D'après les données du Centre du Scamandre

II.3. L'origine des visiteurs du Centre du Scamandre

II.3.1 La nationalité des visiteurs de 2006 à 2012

Entre 2006 et 2012, les français représentent plus de 90% du public du site, c'est donc un site dont l'attractivité est essentiellement nationale. De 2006 à 2012, les tendances sont similaires. Les données de 2012 sont donc présentées ici. Parmi les étrangers visitant le site, la Belgique (32% en 2012), l'Angleterre (12% en 2012), la Suisse (18% en 2012) et l'Allemagne (13% en 2012) sont les 4 nationalités étrangères les plus représentées sur le site. Quelques visiteurs venus de nombreux autres pays européens se rendent également au centre du Scamandre ainsi que des visiteurs venant d'Amérique, d'Australie ou encore d'Asie. Cependant, ils ne représentent, entre 2006 et 2012, qu'à peine 1% des étrangers en visite au Scamandre.

II.3.2 L'origine des visiteurs par région de 2006 à 2012

Les origines des visiteurs par région sont similaires de 2006 à 2012. Les résultats de 2012 sont présentés sur la figure 21 afin d'étayer les résultats. A l'échelle nationale, les visiteurs du Scamandre sont pour la plupart originaires de la région du Languedoc Roussillon (50%). Le syndicat mixte de la Camargue gardoise a en effet pour objectif d'attirer un public local par le biais de soirées ou de journées à thème. D'autres visiteurs viennent de la région PACA (9%) et du Rhône Alpes (11%), ce qui s'explique par leur localisation : ils restent proches du Languedoc Roussillon. Certains viennent également de l'Île de France (7%).

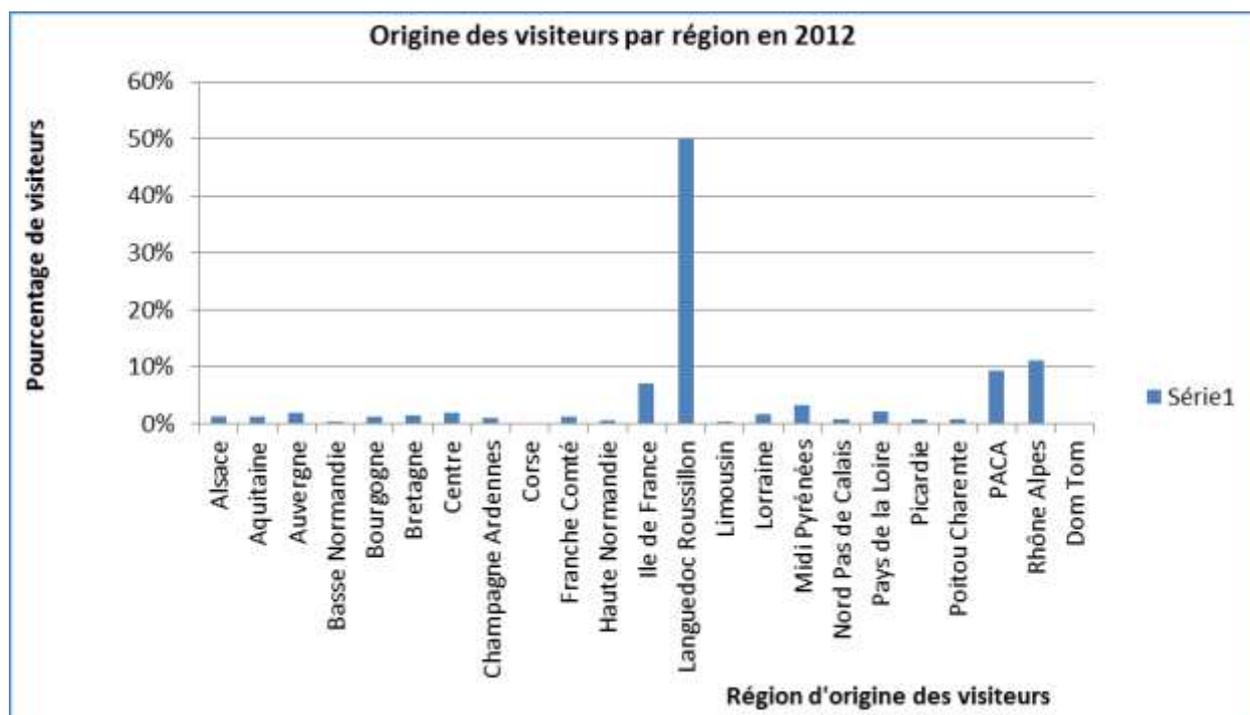


Figure 21 : Origines régionales des visiteurs du Centre du Scamandre, de 2006 à 2012

Source : D'après les données du centre du Scamandre

II.3.3 L'origine des visiteurs par départements du Languedoc-Roussillon de 2006 à 2012

Concernant les visiteurs de la région Languedoc Roussillon, les résultats inscrits dans la figure 22 montrent que la majorité d'entre eux sont originaires du département du Gard (plus de 80% de 2006 à 2012). D'autres sont originaires de l'Hérault (plus de 10% de 2006 à 2012), également proche du site. Cependant, peu de visiteurs sont originaires de l'Aude, la Lozère, ou des Pyrénées Orientales (moins de 5%), départements plus éloignés du site. Ces résultats confirment que le Scamandre attire un public local. Il paraît judicieux d'affiner ces résultats en s'intéressant aux visiteurs du département afin d'avoir une idée du rayon d'attraction du Centre du Scamandre.

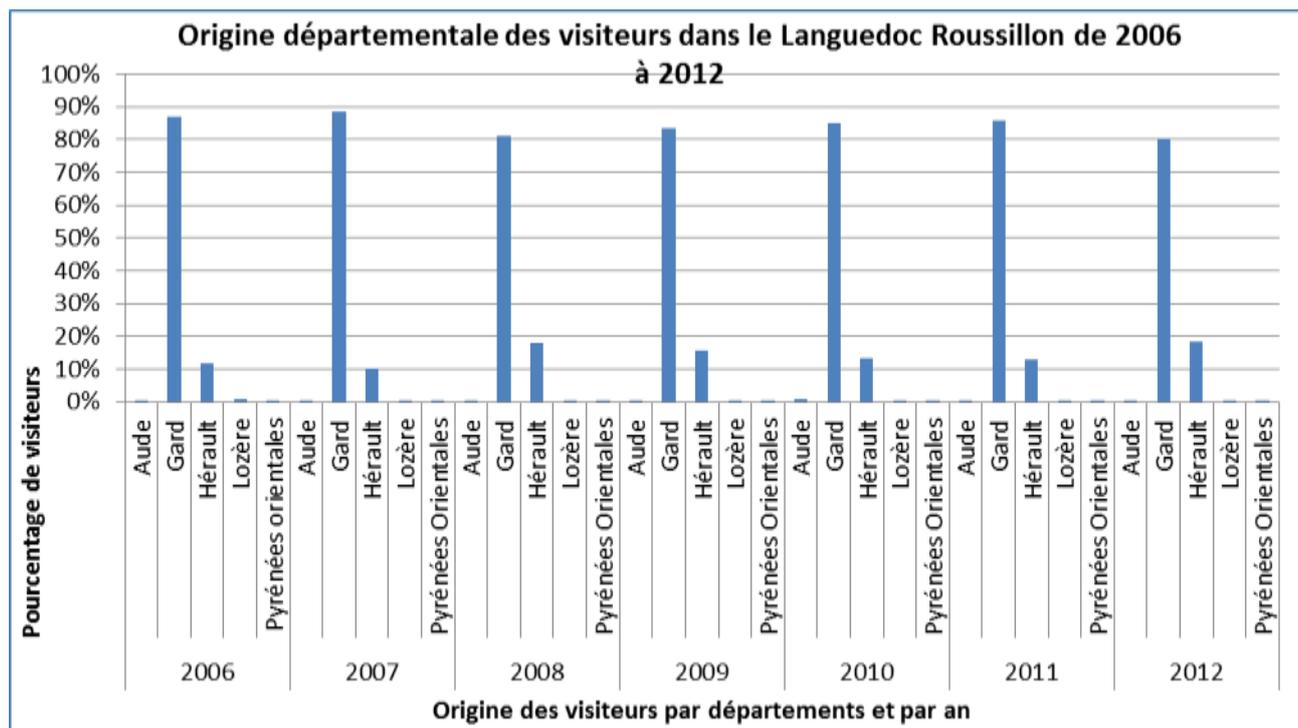


Figure 22 : Origine départementale des visiteurs du centre du Scamandre de 2006 à 2012
Source : D'après les données du centre d'accueil de visiteurs du centre du Scamandre

II.3.4 L'origine des visiteurs du Gard de 2006 à 2012

Parmi les visiteurs originaires du Gard, la plupart viennent de Nîmes ou de communes proches du Scamandre telles que Vauvert, Montcalm, Vestric et Candiac, Sylveréal, Gallician. Le rayon moyen d'attraction du centre du Scamandre est semblable de 2006 à 2012 : il est proche de 23 kilomètres (Tableau 5). Il est en adéquation avec la stratégie du Syndicat mixte de la Camargue Gardoise visant un public local et restreint afin de limiter la fréquentation du site et ses impacts.

Tableau 5 Rayon d'attraction du centre du Scamandre de 2006 à 2012 (en km)
Source : D'après les données du centre d'accueil du Centre du Scamandre

Années	Rayon d'attraction moyen (en km)
2006	27
2007	20
2008	22
2009	23
2010	21
2011	22
2012	23

II.4 La connaissance du site et les raisons de visites du public du centre du Scamandre

II.4.1 Les moyens de connaissances du Site de 2006 à 2012.

Le centre d'accueil du Scamandre interroge les visiteurs enregistrés sur la manière dont ils ont eu connaissance du site. Les résultats étant semblables de 2006 à 2012, seuls les résultats de 2012 sont présentés. De nombreux visiteurs connaissent le site car ils y sont déjà venus (34%). Cela paraît normal étant donné que la plupart des visiteurs du centre du Scamandre correspondent à un public local. L'office du tourisme apparaît comme second moyen de connaissance du site (15% des visiteurs). En effet, certains visiteurs viennent du département, de la région, de la France et parfois même de pays étrangers. L'office du tourisme leur permet de découvrir l'existence du site. Les guides (10%) et le bouche à oreille (11%) sont également des moyens de connaissance du site.

II.4.2 Les motifs de visites du public entre 2006 et 2012

A partir de 2006, des données concernant le motif de visite sont recueillies. D'après les données fournies par le centre du Scamandre entre 2006 et 2012, environ 80% des visiteurs indiquent la promenade comme raison principale de visite. Des sentiers pédestres sont mis en place sur le site et offrent aux visiteurs une promenade dans un cadre privilégié de nature. Les oiseaux et la photo sont la deuxième raison de visite citée par les visiteurs, représentant près de 10% de 2007 à 2012 (figure 23). Le Scamandre étant une réserve naturelle, de nombreuses espèces d'oiseaux y sont présentes attirant ainsi ce type de public. Cependant, certaines limites sont à prendre en compte. En effet, en 2006, plusieurs raisons sont disponibles dans les données mais à partir de 2007, le nombre de raisons citées devient inférieur. De plus, il est difficile pour le centre d'accueil de connaître la réelle raison de visite. La promenade arrive en majorité mais ce terme reste flou. Cela peut s'agir d'une promenade aussi bien pour marcher, pour faire des découvertes, pour se reposer ou déstresser etc. Le questionnaire ouvert de l'étude permettra de connaître plus précisément les motifs de visites du public.



Figure 23: Motifs de visites du public du Centre du Scamandre de 2006 à 2012

Source : D'après les données du Centre du Scamandre

II.5. Apports éducatifs du centre du Scamandre

Différents stages ont été effectués sur le centre du Scamandre. 60 rapports de stages ont été relevés de 1994 à 2012 et permettent de mettre en évidence la diversité des niveaux d'études ayant la possibilité de faire un stage sur le site. Différents diplômes sont obtenus à la suite d'un stage sur le site, et sur diverses thématiques (Tableau 6).

Tableau 6: Tableau récapitulatif des différents niveaux d'études et des spécialités de stages effectués sur le Centre du Scamandre

Niveau d'études	Spécialités	Effectifs de rapports de stage
BTS GPN (BTSA) ou autres BTS	Animation nature, gestion de la faune sauvage, aménagement de l'espace	16
BEPA	Entretien de l'espace rural, aménagement de l'espace	4
Master	Gestion des habitats, tourisme et développement durable des territoires, master recherche, Ingénierie en écologie et gestion de la biodiversité	10
IUT	Aménagement	2
Licence	Aménagement	5
CAPA	Aménagement	1
BEATEPJ		3
Diplôme d'ingénieur	Système d'information localisé pour l'aménagement des territoires	3
DESS	Activités et aménagements littoraux et maritimes	9
DEUST	Gestion des espaces et des eaux continentales	2
Bac STAV	aménagement	1
Maitrise		2
DEA	Développement économique, social et territorial intégré	1
Stage de 3^{ème}		1

III. L'analyse qualitative relative au Parc ornithologique du Pont de Gau

III.1 La promotion et l'attractivité du site

III.1.1 La Promotion du site

Tableau 7: Les différents moyens de promotions du site connus par les visiteurs enquêtés (nombre de réponses et % de réponses)

Moyens de connaissances du site	Nombres de visiteurs (sur 65)	Proportion (en%)
En passant devant	13	20%
Internet	11	17%
Office du tourisme	8	12%
Le guide du routard/de la Provence	7	11%
Famille/Amis	5	8%
Bouche à oreilles	5	8%
Déjà venus	4	6%
Sortie éducative	3	5%
Collègues de boulot	2	3%
Voyage organisé	2	3%
Lieu d'hébergement	2	3%
En regardant les cartes de la région	2	3%
Depuis toujours	1	2%

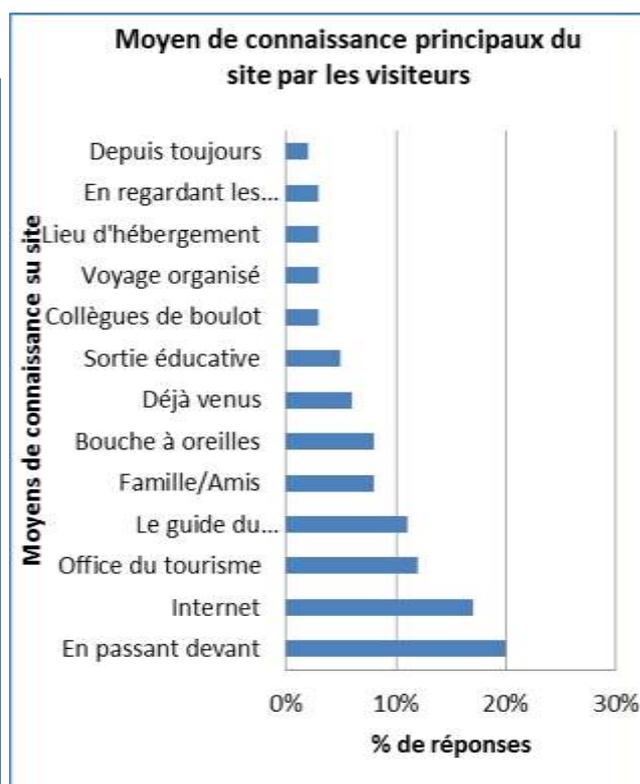


Figure 24: Moyen de connaissances principaux du site, Source : D'après les résultats de l'enquête qualitative

Le Parc ornithologique du Pont de Gau attire des visiteurs grâce à divers moyens de communication. Après une enquête réalisée sur 65 visiteurs spontanés, 13 moyens de promotions du site ont été relevés.

Le moyen d'attraction le plus efficace correspond au **passage de visiteurs devant le parc** (20% des interrogés). Comme indiqué auparavant, le parc bénéficie de sa situation privilégiée sur l'axe Arles – Saintes Maries de la Mer, très fréquenté par les touristes.

Le site internet est le deuxième moyen de promotion le plus efficace : 17% ont connus le Pont de Gau grâce à ce dernier. En cherchant sur des moteurs de recherche des sorties ornithologiques ou liées aux oiseaux de Camargue, le parc du Pont de Gau est le résultat qui arrive en premier lieu en général. Ce moyen de promotion est créé par le parc lui-même et s'avère efficace.

Le bouche à oreilles est également un moyen de promotion important. Il peut comprendre la famille et les amis ainsi que les collègues de boulot, représentant ainsi 20% des enquêtés. Les guides ainsi que l'office du tourisme permettent également la promotion du site puisque respectivement 11% et 12% des visiteurs interrogés ont connu le site grâce à eux. Divers autres moyens de promotion ont été énoncés de manière moins importante : les personnes déjà venues, des sorties scolaires effectuées auparavant, les lieux d'hébergements ou les voyages organisés, des cartes de la région.

III.1.2 L'origine des visiteurs

Le tableau 8 et la figure 25 montrent que plus de la moitié des visiteurs interrogés (55%) partent du **département des bouches du Rhône** le jour même de la visite. D'autres partent de **régions limitrophes et particulièrement du département du Gard** (37%) qui est proche du parc. Le rayon moyen d'attraction du site est de près de 50 kilomètres. Cependant, même si le lieu de départ des visiteurs pour venir au site est local, voir régional, les visiteurs interrogés n'en sont pas pour autant originaires. En effet, 32% du public enquêté vient **d'autres régions françaises**. De même, 22% sont originaires de **pays étrangers**. Grâce à sa localisation avantageuse, le parc ornithologique du Pont de Gau bénéficie des retombées touristiques. Ainsi, il attire des visiteurs venant du monde entier. Cependant, il est à noter que 26% des visiteurs sont originaires du **Gard** et 32% proviennent de la **région Provence Alpes Côte d'Azur** (département des Bouches du Rhône compris)

Tableau 8 : Lieu de départ et origine des visiteurs enquêtés du Pont de Gau (nombre de réponses et % de réponses)

Localisation géographique	Lieu de départ des visiteurs pour venir au Parc		Origine des visiteurs	
	Nombre de réponses (sur 65)	Taux de réponses (en%)	Nombre de réponses (sur 65)	Taux de réponses (en%)
Département des bouches du Rhône	36	55%	11	17%
Régions limitrophes	24	37%	17	26%
Région Provence Alpes Côte d'Azur	4	7%	10	15%
France	1	2%	21	32%
Pays étrangers	0	0%	14	22%

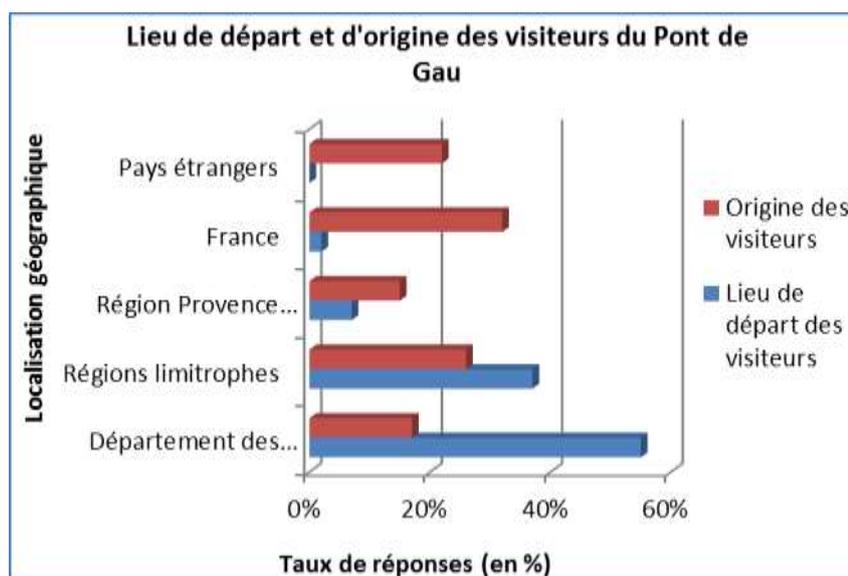


Figure 25 Graphique représentant la proportion de visiteurs du Pont de Gau en fonction du lieu de départ le jour de la visite et de leur origine.

Source : D'après les résultats de l'enquête.

III.2 Les motifs des visites et le profil des visiteurs

III.2.1 Motifs des visites

- **Les motifs observés**

Les motifs de visites des visiteurs récréatifs ont été observés avant l'enquête. Ils sont au nombre de quatre (Tableau 9) : Les visiteurs utilisant le parc pour son **cadre privilégié** (29% de l'échantillon), ceux ayant un **intérêt pour la nature** (23%), les **observateurs et chasseurs d'images** (20%) et les **touristes balnéaires** (9%).

- **Les visiteurs venus pour le cadre privilégié du Pont de Gau** : certains viennent car le parc est un **lieu privilégié de rencontres** (21% de l'échantillon). En effet, ils viennent se promener en couple ou entre amis et famille, se retrouver et s'amuser. De plus, il leur offre un prétexte de visite comme la photographie, les oiseaux, ou la nature. Cependant, sa localisation ne permet pas d'expliquer le choix du Parc du Pont de Gau par ce type de visiteurs. D'autre viennent se **promener dans la nature** pour son cadre favorable (14%). Proche de Saintes Maries de la Mer, le parc bénéficie d'un attrait touristique indéniable. En passant devant celui-ci, de nombreuses personnes s'arrêtent et visitent le parc. Généralement, elles ne semblent pas vouloir s'instruire ou en découvrir plus sur des problématiques environnementales. Le plus souvent, elles se promènent et ne s'arrêtent pas pour lire les panneaux thématiques, pour observer les oiseaux. Le parc semble avoir ici un rôle de "toile de fond" agréable à leurs visites.

- **Les visiteurs ayant un intérêt pour la nature :** Le groupe « **nature et découverte** » (12% de l'échantillon) regroupe les couples et les familles. Les visiteurs s'intéressent à certains services instructifs/éducatifs présents dans le parc tels que les panneaux thématiques, les pancartes, l'écoute du patrouilleur. Le groupe « **partage et transferts de valeurs avec la famille** » (11%) correspond aux visiteurs qui, au-delà de l'intérêt « nature et écologie », intègrent dans leur agenda le transfert de ces valeurs aux autres membres de leur groupe. Ils lisent les panneaux, posent des questions aux patrouilleurs, s'arrêtent pour observer les oiseaux et les animaux en général. Ils expliquent à leurs enfants ou petits-enfants ce qu'ils ont appris ou ce qu'ils connaissent déjà.
- **Les observateurs et chasseurs d'image :** Les **photographes** (8% de l'échantillon) sont présents dans le parc. La proximité des oiseaux leur offre une vue et un panorama de qualité. De plus, cela leur offre une facilité pour prendre des photos. **Les ornithologues** (8%) sont simples à repérer car ils sont équipés de longues vues et se postent aux abords des sentiers. Ils sont souvent positionnés durant leur visite près de la partie des marais du Pont de Gau, au début du sentier. Dans cette partie se trouve le seul flamand nain du parc et un des rares de Camargue. Tout comme les photographes, les **amoureux de la faune** (6%) apprécient la proximité des oiseaux. Ces personnes se promènent tout en s'émerveillant devant le spectacle qu'offrent les oiseaux.
- **Les touristes balnéaires (9% de l'échantillon) :** Les visiteurs appartenant à ce groupe sont présents durant les vacances estivales, à partir de juillet. Ils viennent au Pont de Gau se promener pour des raisons autres qu'environnementales. Ils semblent venir au parc avant d'aller à la plage pour la plupart. En effet, ils portent la plupart du temps des maillots de bain, des serviettes de plages etc... Ils s'arrêtent un moment à la buvette et restent bronzer dans certains endroits du parc.

Tableau 9: Proportion de visiteurs par groupes de motifs observés de visite

Groupes observés	Proportion
Visiteurs récréatifs	81%
Le cadre privilégié du Pont de Gau	29%
Lieu prétexte/privilégié de rencontres	14%
Promenade dans la nature/Cadre favorable	14%
Pique-niques	1%
Visiteurs avec intérêt pour la nature	23%
Nature et découverte (couples et familles)	12 %
Partage et transferts de valeurs avec la famille	11 %
Observateurs et chasseurs d'images	20%
Photographes	8%
Ornithologues	8 %
Amoureux de la faune (spiritualité, contemplation)	4%
Touristes balnéaires	9%
Visiteurs éducatifs	19%

- **Les motifs principaux de visites déclarés**

Dans l'analyse des motifs principaux de visites déclarés ont été écartées les enquêtes relatives aux groupes éducatifs. En effet, ceux-ci ont pour la grande majorité des raisons de visites liées à des programmes de sciences étudiés à l'école, ou à divers autres programmes éducatifs. Les motifs de visites déclarés des visiteurs récréatifs sont présentés dans le tableau 10.

Certains décalages apparaissent entre les raisons de visites observées et celles déclarées. En effet, 35% des visiteurs déclarent venir **observer les animaux, en particulier les oiseaux**, alors que seulement 19% ont été observés (photographes, ornithologues et amoureux de la faune). La faune semble donc être l'élément d'attraction reconnu et recherché.

14% des visiteurs ont été observés comme utilisant le Pont de Gau comme **lieu prétexte et privilégié de rencontres**. Or, seulement 2% le déclarent. Cela peut être expliqué par le fait que ces visiteurs préfèrent se valoriser en répondant qu'ils viennent dans un intérêt écologique particulier.

Il est également à noter que 15% du public échantillonné déclare venir pour des raisons alternatives ou dont l'intérêt vient d'ailleurs. Il est difficile de pouvoir observer ce motif de visite, expliquant qu'il n'apparaît qu'en déclaré. En effet, le parc ornithologique du Pont de Gau est situé proche des Saintes Maries de la Mer et de la plage. Beaucoup viennent au Parc pour occuper un moment de la journée en attendant d'aller faire d'autres visites ou activités.

En déclaré comme en observé, 11% du public est ici pour **sensibiliser la famille ou les enfants à l'environnement**. Les nombreux panneaux explicatifs et le personnel parfois posté sur le parcours permettent aux adultes comme aux enfants d'acquérir des connaissances. Ceci est un atout indéniable pour le parc qui peut pousser les visiteurs à apprendre et changer de comportement vis-à-vis de l'environnement. Seulement 6% proclament venir pour **découvrir la nature et la Camargue**, alors que 12% sont observés comme un public venant pour faire des découvertes. Ces derniers répondent la plupart du temps venir pour les oiseaux, expliquant leur faible représentation.

L'analyse des résultats obtenus quant aux raisons principales de visites déclarées et également observées permet de différencier trois groupes de visiteurs. Certains viennent dans un intérêt spécifique, celui de voir la faune, en particulier les oiseaux. D'autres viennent dans un objectif de découverte et de sensibilisation de leur famille ou amis à l'environnement. Enfin, un groupe plus passif se détache et se rend au Pont de Gau pour se promener, pour se rencontrer ou se retrouver. Ces derniers utilisent le parc comme toile de fond pour passer un moment agréable qui sort souvent de l'ordinaire.

Tableau 10: Raisons principales de visites déclarées et taux de réponses des visiteurs

Raisons principales de visites déclarées	Taux de réponses (en %)
Les oiseaux et autres animaux	35%
Visite alternative, par hasard ou dont l'attractivité vient d'ailleurs	15%
Sensibilisation des enfants à l'environnement	11%
La photographie	8%
La découverte de la nature et/ ou de la Camargue	6%
La promenade	6%
La nature	6%
Le pique-nique	3%
Fuite du quotidien, du stress, dépaysement	3%
Lieu privilégié de rencontres	2%
Nostalgie, souvenirs	2%
Particularités du site	1%

- **Les raisons secondaires de visite déclarées**

Les raisons secondaires de visite permettent de mieux connaître, au-delà de la raison principale déclarée, les autres critères de choix du site par les visiteurs. 14 raisons secondaires de visite ont été recensées (Tableau 11).

Les oiseaux et les autres animaux sont les raisons secondaires les plus mentionnées (16% des réponses) influençant le choix de visite du site. Cependant, aucune espèce particulière n'est citée mise à part le Flamant rose. Cela montre que cette catégorie de visiteurs n'a pas forcément un intérêt spécifique développé pour la faune.

Les visites dont l'intérêt se situe en dehors du parc sont également un des critères de choix du public (12% des réponses). Pour les mêmes raisons qu'en motif de visite principal, les visiteurs viennent ici dans l'objectif d'occuper une partie de leur journée ou de leur temps libre avant une autre activité.

Le dépaysement, la fuite du stress ou du quotidien est un motif de visite qui n'apparaît qu'en raison secondaire (12% des réponses). Le parc ornithologique du Pont de Gau, pourtant très fréquenté, ne semble pas à prime à bord donner lieu à un exutoire. En général, ces gens sont ici en vacances et veulent faire une visite originale qui leur permette d'allier dépaysement et découverte ou promenade. Cette notion de dépaysement semble être un critère de choix des visiteurs pour revenir et échapper au quotidien de leur ville d'origine. Les gens de la région sont rares à se rendre au parc pour déstresser. Il faut aussi reconnaître que cette région n'a pas de pôle urbain et industrialisé de proximité. De plus, il existe d'autres sites protégés ou l'entrée est gratuite.

Les particularités du site entrent comme critère de choix du parc pour une visite (12% des réponses). En effet, les visiteurs estiment que c'est un site différent d'ailleurs, facilement accessible, bien aménagé et qui permet d'être à proximité des oiseaux. 70% des visiteurs qui intègrent les particularités du site dans leur choix de visite du Pont de Gau sont déjà venus avant. Il semble que le site en lui-même, ses aménagements et ses services soient des critères de choix pour y revenir.

La nature est également citée en raison secondaire (12%). Ainsi, la nature ou les éléments liés à la nature (oiseaux, autres animaux) sont également des critères de choix pour les visiteurs. Dans ce cas, la nature est une toile de fond. L'environnement naturel joue un rôle dans l'attractivité du site. Cependant, que ce soit en raisons principales ou secondaires, aucune espèce d'oiseaux n'est citée mise à part le flamant rose. De plus, les thèmes de biodiversité ou d'écosystème ne sont pas cités. Ces différents éléments témoignent d'une sensibilité écologique peu prononcée chez les visiteurs du site.

Tableau 11: Raisons secondaires de visite déclarées et taux de réponses des visiteurs

Raisons secondaires de visite déclarées	Taux de réponses (en %)
Les oiseaux et les animaux	16%
Visite alternative, par hasard ou par défaut	12%
Dépassement, fuite du stress et/ou du quotidien	12%
La nature	12%
Les particularités du site	12%
Le calme, la tranquillité et le bien-être	6%
Les vacances	5%
Lieu privilégié de rencontre/accompagnement	4%
Promenade et autres activités (vélo)	4%
<i>Autres</i>	4%
Education, sensibilisation à l'environnement	4%
La photographie	4%
La découverte de la Camargue, de la nature	4%
Paysage	2%

- **Les raisons de visite : un choix à plusieurs critères**

L'ensemble des raisons principales et secondaires déclarées de visites ont été analysées de manière à mieux comprendre le "concept de visite" des visiteurs. D'après le tableau 12, les **oiseaux** dominant largement avec 66% de cumul des réponses. Les visiteurs sont influencés ou prennent en compte plusieurs autres critères pour leur choix de visite : **découverte inopinée lors du passage près du parc, bénéfice d'un autre site attractif à proximité et hasard** (38%), les **particularités du site** (26%), **la nature/paysage** (26%) et le **dépassement** (23%). On note que le côté végétal, eau et culturel n'est pas représenté spécifiquement dans les réponses. Les notions de **fuite du stress et du quotidien** ou de **calme, tranquillité et bien-être** n'apparaissent qu'à partir des motifs secondaires de visite.

Globalement, le concept de choix de visite du parc est fortement lié aux éléments propres au site: faune (oiseaux), particularités du site, nature et dépaysement. Néanmoins, le site bénéficie d'une attractivité indirecte non négligeable en raison de son accès privilégié sur l'axe Arles -Saintes Maries-De-La-Mer.

Tableau 12 : Cumul de réponses des raisons principales et secondaires de visite du site

Raisons cumulées principales et secondaires de visites	Taux de réponse (en%)
Les oiseaux et autres animaux	66%
Visite alternative, par hasard ou dont l'attractivité vient d'ailleurs	38%
Particularités du site	26%
La nature	26%
Dépaysement, fuite du stress et/ou du quotidien	23%
Sensibilisation des enfants à l'environnement	18%
La photographie	15%
Promenade/Activités	14%
Découverte de la nature et/ ou de la Camargue	14%
Le calme, la tranquillité et le bien-être	11%
Lieu privilégié de rencontres	11%
Les vacances	9%
Autres	8%
Nostalgie, souvenirs	3%
Pique-nique	3%
Paysage	3%

Une étude sur la Camargue a été réalisée sur les touristes de la région en 2003. Une question relative à ce qu'évoque la Camargue leur a été posée. Les résultats montrent que la première composante concerne les emblèmes locaux : les flamants roses, les chevaux et les taureaux. La deuxième composante concerne la nature en général et la troisième correspond à la dimension esthétique de la nature. Alors, le noyau central de la représentation de la Camargue est constitué d'éléments qui renvoient à la nature⁵⁹. Cela confirme l'intérêt des visiteurs à venir pour le flamant rose en particulier et pour utiliser la nature comme toile de fond pour son esthétisme.

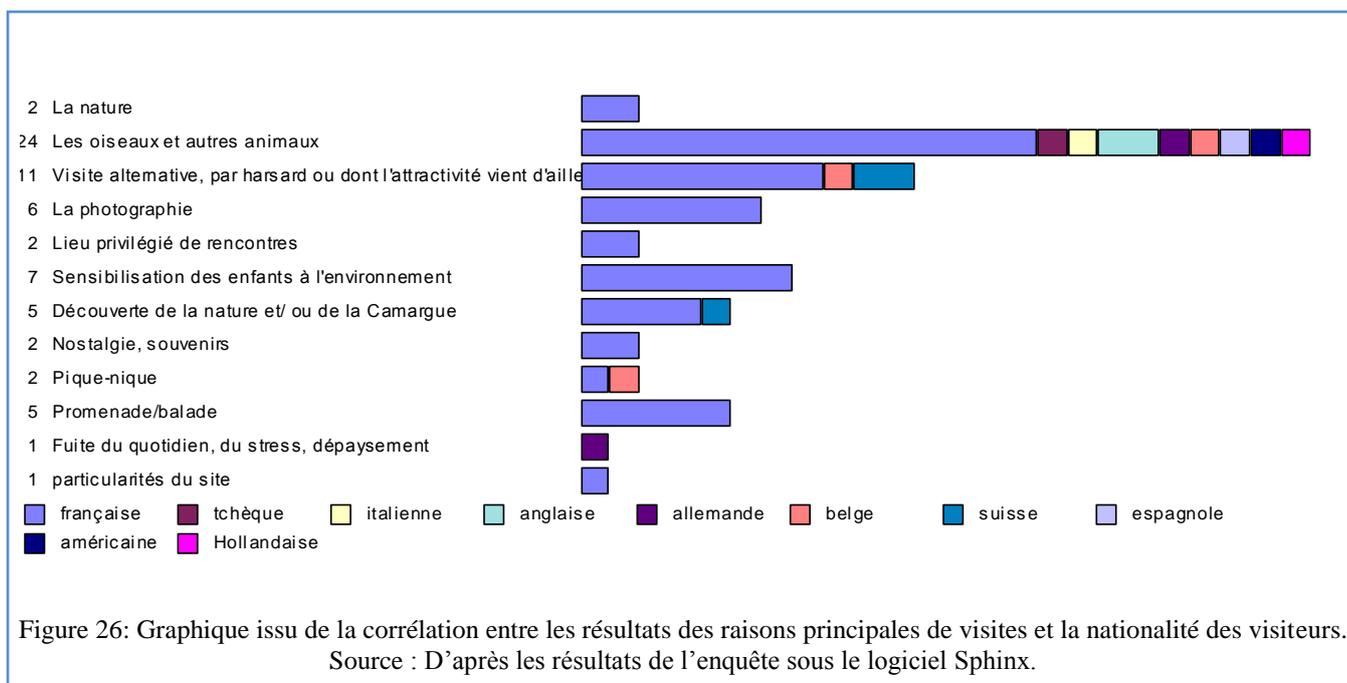
III.2.2 Les caractéristiques des visiteurs

- **La nationalité des visiteurs**

L'échantillon de visiteurs interrogés est représenté majoritairement par la nationalité française (77%).

⁵⁹ D'après Cécilia Claeys Mekdade, 2003 : Le lien politique à l'épreuve de l'environnement : expérience camarguaise.

Cependant, une diversité de nationalité a été relevée parmi les visiteurs étrangers enquêtés : Italie, Belgique, Suisse, Allemagne, Angleterre, Espagne, Hollande, République-Tchèque et Etats Unis notamment. Ils représentent tout de même 23% du public enquêté. Les nationalités ont été corrélées avec les raisons principales de visites (Figure 26). Les étrangers viennent au Parc ornithologique pour découvrir et voir les oiseaux de la région le plus souvent. D'autres permettent de déstresser ou encore de venir pique-niquer dans un cadre agréable.



• Les catégories socio-professionnelles

La figure 27 permet de mettre en évidence que les visiteurs ayant des **professions intermédiaires (28%)** ou faisant partie des **cadres et professions intellectuelles (20%)** fréquentent majoritairement le parc pour voir et découvrir les oiseaux du parc. Ils viennent également dans un autre intérêt pour certaine (visite alternative à la plage, repas de midi à proximité du parc, etc...). D'autres viennent dans l'objectif de sensibiliser leurs enfants à l'environnement. Ceux venant dans un objectif de découverte ou de sensibilisation sont originaires du département des Bouches du Rhône pour la plupart tandis que ceux venant pour des raisons dont l'intérêt vient d'ailleurs viennent des autres régions de France ou de pays étrangers.

Les retraités (23%) représentent également une forte part de l'échantillon enquêté (23%). Ceci s'explique par le fait qu'une grande partie des questionnaires ont été effectués hors vacances scolaires et week-end. Ils se rendent au Pont de Gau pour les oiseaux, pour découvrir la Camargue par le biais d'un site naturel ou encore pour faire de la photographie. Il s'agit d'un public qui a un intérêt spécifique vis-à-vis de l'environnement puisque leurs visites ont un but précis.

Dans l'échantillon de personnes interrogées, 15% correspondent à des **employés**. Ceux-ci sont originaires de la région Paca ou des régions limitrophes mais aussi du reste de la France et des pays étrangers. Ils viennent pour les oiseaux principalement mais également pour sensibiliser leurs enfants à l'environnement.

Les autres catégories socio-professionnelles telles que les **étudiants** (6%), les **agriculteurs exploitants** (2%), les **artisans, commerçants ou chefs d'entreprises** (6%), les **sans-emplois** (2%) sont peu représentés dans l'échantillon.

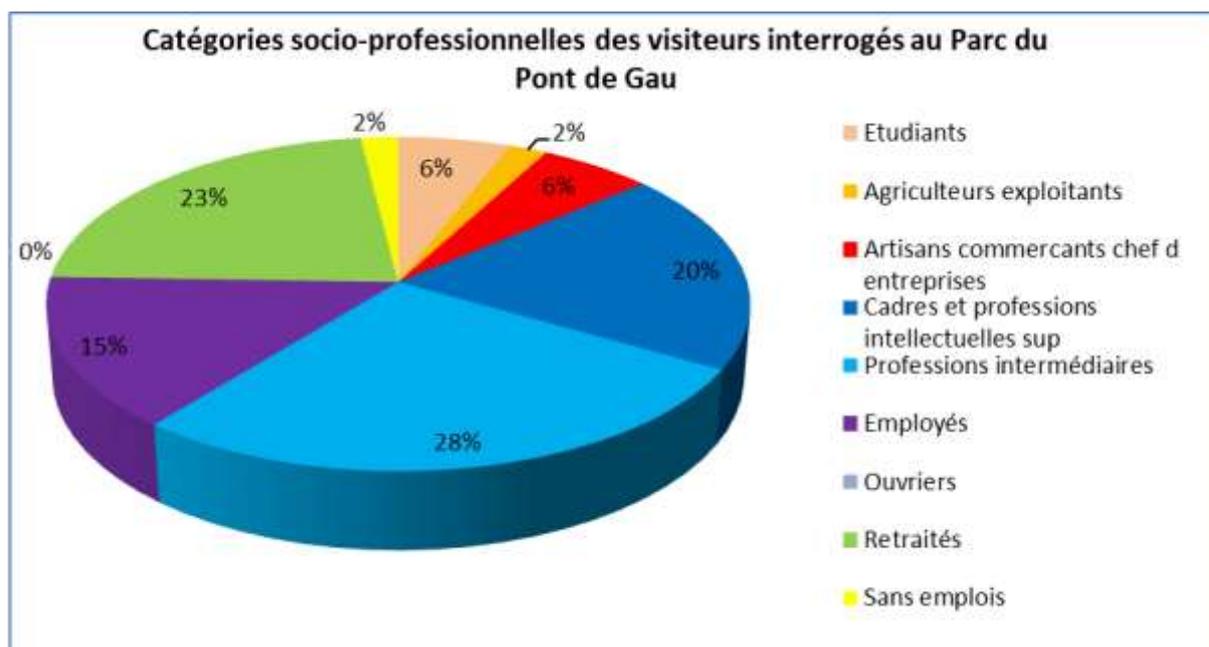


Figure 27: Répartition des catégories socio-professionnelles des visiteurs du Pont de Gau.
Source : D'après les résultats de l'enquête et l'INSEE

• L'Âge des visiteurs

Les visiteurs âgés de 36 à plus de 60 ans sont prépondérants dans l'échantillon enquêté. En effet, 29% des visiteurs interrogés sont âgés de 36 à 45 ans. En général, ils viennent en famille les weekends ou durant les vacances scolaires. Il en est de même concernant ceux de 46 à 60 ans qui représentent 28% de l'échantillon. Les personnes âgées de plus de 60 ans sont représentées à 23% et correspondent aux retraités qui ont été interrogés de mars à juillet (Figure 28).

L'âge des personnes accompagnant les enquêtés a également été relevé. Les personnes de plus de 60 ans sont majoritaires (56%). Cela s'explique par le fait que beaucoup de retraités sortent en groupe, que ce soit en club, en voyage organisé ou entre amis. Les personnes âgées de moins de 18 ans sont également représentées (27%). En effet, lors de sortie en famille, il y a beaucoup d'enfants. Cependant, ceux-ci restent trop jeunes pour être interrogés (Figure 29).

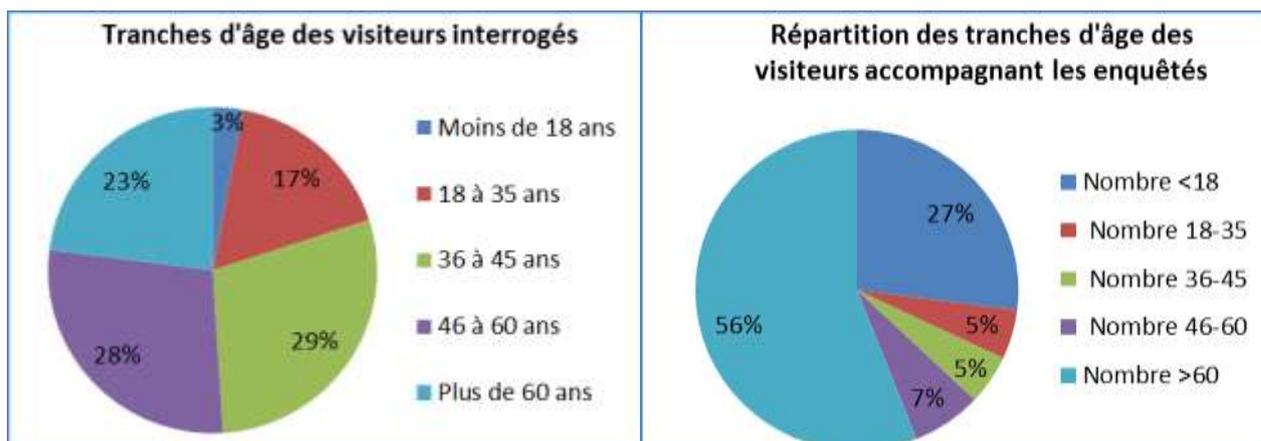


Figure 28 : Tranches d'âge des visiteurs interrogés

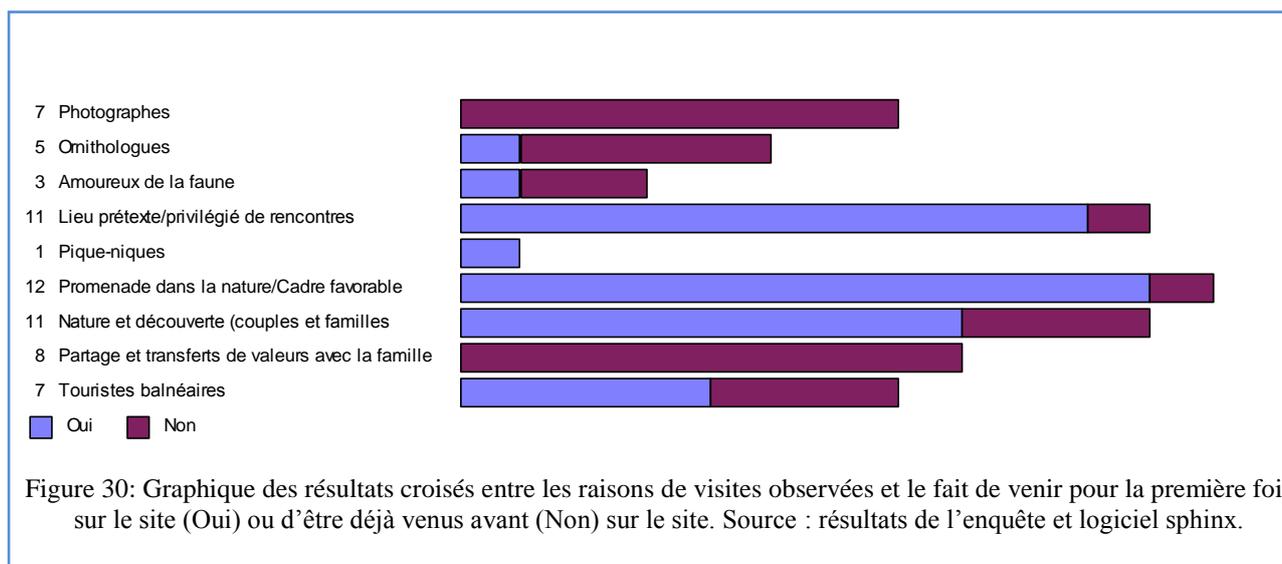
Figure 29 : Tranches d'âge des visiteurs accompagnant les interrogés

III.2.3 La fréquence des visites et les intérêts locaux qui influencent le parc.

Parmi les visiteurs interrogés, 54% d'entre eux viennent pour la première fois au Parc Ornithologique du Pont de Gau. Les autres sont déjà venus (46%). Ces derniers sont venus en moyenne deux fois sur le site.

La majorité des visiteurs interrogés ne visitent que le Pont de Gau dans la journée (63%). Les autres (37%) prévoient d'autres visites. Certaines personnes viennent spécialement pour le Pont de Gau et y restent plus d'une journée. Ils viennent généralement de loin et correspondent à un public particulier : photographes ou ornithologues. Pour ces visiteurs, des campings, des hôtels et des restaurants sont présents à moins de 3 kilomètres. Le pont de Gau a dans ce cas une influence sur l'économie locale, même si ces visiteurs ne représentent qu'une faible part des touristes des Saintes Maries de la Mer. Cependant, parmi les visiteurs interrogés, la majorité intègre la visite du pont de Gau dans un contexte de vacances et ne viennent pas spécifiquement pour lui.

Après corrélation entre les raisons de venues observées et le fait d'avoir déjà fréquenté le site ou non, un public particulier se détache. En effet, la totalité des photographes observés sont déjà venus sur le site ainsi que tous ceux venant pour le transfert et partage de valeurs avec la famille. 80% des ornithologues sont également des habitués du site. Il est à noter que 73% des visiteurs en quête de nature et de découvertes ne sont jamais venus avant (Figure 30) De plus, 5 personnes sont déjà venus plus de 20 fois, ils sont habitués au parc.



Beaucoup de visiteurs prévoient de faire d'autres visites ou activités pendant leur séjour dans la région. Il s'avère que 49% des réponses sont relatives à des **visites de d'autres villes** de la région ou du département du Gard, telles que Arles, Saintes Maries de la Mer, Avignon, Aigues-Mortes, ou encore Nîmes. Parmi les réponses données, 13% correspondent à la **plage**. En effet, le Pont de Gau est proche des Saintes Maries et bon nombre de visiteurs profitent d'aller à la plage avant ou après leur visite. Cependant, seulement 9% de réponses se rapportent à des **visites de sites du même type** que le parc. Certains visiteurs font des **visites culturelles** comme des manades, des monuments (10%) ou encore des **activités de nature** : kayak ou randonnées (4%). Les visiteurs du Pont de Gau intègrent le parc dans un circuit de visites variées.

Les visiteurs ont également été questionnés sur les autres centres d'intérêt susceptibles de les intéresser durant leur visite de la région par le biais d'une question fermée. Les résultats du tableau 13 suggèrent que la quasi-totalité des visiteurs interrogés sont intéressés par **l'environnement naturel au sens large**, ainsi que par la **sensation de sauvage, de tranquillité ou de contemplation** (respectivement 83% et 94%). D'après les résultats précédents, il semble alors que les visiteurs ont besoin de ces éléments pour faire des visites ou des activités. D'autres sont également intéressés par le **rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue** (62%) et par le **rôle des structures de protection de la nature** (62%). Il y a cependant un consensus de toutes les réponses. Le taux de visiteurs intéressés par chacune des propositions reste élevé. En effet, la question fermée peut influencer la réponse. Cependant, l'environnement naturel au sens large et la sensation de sauvage, de tranquillité et de contemplation sont largement cités. Cela montre que le public du parc porte un intérêt particulier à la présence de la nature. Une partie des visiteurs correspond quand même à des touristes balnéaires puisque 60% apprécient aller à la plage durant leur séjour. Les produits locaux (48%), la gastronomie locale (63%) et la culture locale (55%) sont des éléments culturels qui finalement n'intéressent que près de la moitié des visiteurs.

Tableau 13 : Tableau représentant les différents intérêts des visiteurs dans les découvertes régionales et locales

Intérêts des visiteurs dans les découvertes régionales et locales	Taux de réponses (en %)
La sensation de sauvage, de tranquillité et de contemplation	94%
L'environnement naturel dans un sens plus large que la zone humide	83%
La gastronomie locale	63%
Rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue	62%
Rôle des différentes structures de protection de la nature	62%
Mer-plage	60%
La culture locale	55%
Une meilleure connaissance de la région	52%
Promenade à cheval/en bateau	52%
Les produits locaux	48%

III.3 La perception des atouts et des services du site

III.3.1 Les éléments d'attractivité du site

Afin de mesurer l'attractivité du site perçue par les visiteurs, il leur a été demandé de fournir les particularités qu'ils aiment voir. A ce niveau de l'enquête, les questions sont semi-directives. En moyenne, deux réponses par personnes ont été données. Les réponses sont répertoriées dans le tableau 14 et représentées par la figure 31.

Les oiseaux ont été les éléments de la visite les plus appréciés (54% des réponses), ce qui est cohérent avec les raisons de choix de visite. Parmi les oiseaux, 35% des réponses concernent les flamants roses. Les autres espèces indiquées sont: le flamant nain, le Martin pêcheur, l'Ibis sacré, les hérons, la cigogne, la Bécassine des marais, le Grand-duc, l'Avocette élégante, et le Busard saint martin. Cela témoigne de la capacité d'observation des visiteurs qui les citent à voir les oiseaux. Le flamant est largement cité et ne prouve cependant pas un intérêt spécifique particulier, il est emblématique.

D'autres éléments, différents de la faune, sont également appréciés même si cela reste minoritaire : il s'agit des **éléments du paysage du site autres que la faune** (12%). Dans ce cas, les visiteurs parlent du paysage, de la végétation, des marais etc... Ces particularités n'avaient pas encore été mentionnées spécifiquement dans les motifs de visite. **Les animaux autres que les oiseaux (9%)** (Ragondins, tortues, poissons etc...) et les **aménagements et services du site (9%)** sont également appréciés par les visiteurs.

Tableau 14: Particularités du parc appréciées par les visiteurs interrogés (taux de réponses toutes priorités confondues et taux de réponses par éléments prioritaires)

Particularités du parc appréciées par les visiteurs	Taux de réponses (en %) (priorités confondues)	Taux de réponses en % (éléments prioritaires)
Les oiseaux et espèces d'oiseaux	54%	66%
Les éléments du paysage du site autre que la faune	12%	11%
Les animaux autres que les oiseaux	9%	3%
Aménagement et services du site	9%	10%
La proximité des oiseaux	6%	5%
Les spécificités des oiseaux	5%	2%
Les points de vue offerts par le parc	3%	2%
Autres	2%	0%

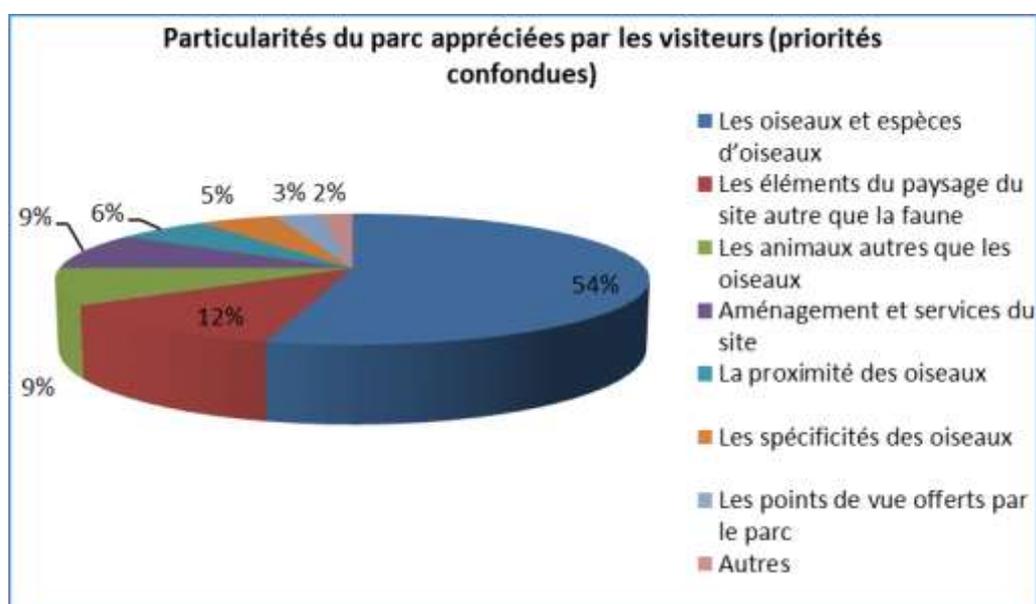


Figure 31: Répartition des particularités appréciées par les visiteurs interrogés (toutes priorités confondues)

III.3.2 Le niveau de satisfaction exprimé sur les services et les infrastructures du Parc

Les niveaux de satisfaction des infrastructures et des services offerts par le parc ont été séparés. Parmi les visiteurs interrogés au parc ornithologique du Pont de Gau, 80% d'entre eux sont satisfaits par les infrastructures proposées. Les autres proposent certaines améliorations, notamment liées aux **observatoires** (8% des réponses). Ces propositions visent surtout à l'esthétique ou au confort des usagers. En effet, concernant les observatoires, il s'agit de les réaménager pour plus de confort (changer la hauteur des fenêtres, installer des bancs, avoir des marches, etc...). Les autres propositions sont minimales et concernent des **aménagement paysagers** (17%), des **constructions d'abris** (17%).

Concernant les services du site, les niveaux de satisfaction en termes de connaissance, d'utilisation et de degré de satisfaction ont été séparés. Certains sont plus connus que d'autres : il s'agit des **toilettes** (62% des visiteurs connaissent ce service), de la **buvette** (54%), des **aires de repos et de pique-nique** (48%), de **l'accueil** (37%), des **panneaux thématiques** (25%), des **observatoires** (23%) et du **parking** (18%). Ces services sont en effet visibles et les visiteurs en considèrent la plupart comme indispensables.

Parmi les services connus, la majorité d'entre eux sont également utilisés avec un moindre degré pour les **panneaux thématiques**. En effet, ils sont nombreux sur le parcours mais peu utilisés, soit par manque de temps, soit car ce n'est pas l'objectif de la visite ou encore parce qu'ils ne sont pas traduits en langues étrangères.

Certains services ne sont pas ou peu reconnus dans le parc tels que les **poubelles**, **le plan dans le parc**, **le site internet**, **les services éducatifs** ou **la station de baguage**. Ceux-ci sont soit peu visibles, soit non considérés comme des services spéciaux. Le site internet du parc est pourtant le moyen de connaissance du parc le plus efficace. Cependant, il n'est pas utilisé durant la visite et le public interrogé ne le considère peut-être pas comme un service (Tableau 15).

Tableau 15: Tableau récapitulatif des services du Pont de Gau et de leur taux De connaissance et d'utilisation par les visiteurs enquêtés

Services du Parc ornithologique du Pont de Gau	Taux de services connus	Taux de services utilisés
Toilettes	62%	60%
Buvette	54%	42%
Aires de repos/pique-nique	48%	46%
Accueil	37%	37%
Panneaux thématiques	25%	15%
Les observatoires	23%	23%
Le parking	18%	18%
Sentiers de découverte	14%	14%
Visites guidées/animations	14%	8%
Poubelles	5%	5%
Signalétique (plan dans le parc)	5%	5%
Site internet	3%	2%
Service éducatif	2%	2%
Station de baguage	2%	0%

Après avoir eu des réponses spontanées par les visiteurs du parc, chaque services a été énuméré et qualifié de bon, moyen, ou mauvais par le public enquêté (Tableau 16). Cette question permet de contrôler ce qui a été dit précédemment. Le **parking** et les **panneaux thématiques** sont ici considérés comme bons mais près de la moitié des personnes interrogées les considèrent moyen ou mauvais. Alors qu'ils n'ont pas été cités spontanément comme services, les **sentiers de découvertes** sont qualifiés de bonne qualité par 97% des visiteurs.

Les visiteurs n'ont donc pas conscience que les sentiers de découvertes font partie des services du parc. Concernant la **location de jumelles**, la plupart du public enquêté ne peut le qualifier car il ne les a pas utilisées. De plus, lorsqu'on leur pose la question, les visiteurs réagissent en disant qu'ils ne savaient pas que cela existait. Il en est de même concernant la **station de baguage** ou encore les **animations ou visites guidées dont le service n'est pas très visible pour les visiteurs**.

Tableau 16: Qualification des services du parc par les visiteurs interrogés

Services	Bon	Moyen	Mauvais	Ne sait pas
Signalisation du parc :	63%	23%	11%	3%
Accueil et informations	94%	5%	0%	2%
Toilettes	72%	15%	2%	11%
Buvette	48%	3%	0%	49%
Parking	51%	34%	9%	5%
Sentiers de découvertes	97%	2%	0%	2%
Observatoires	80%	9%	0%	9%
Poubelles	52%	14%	3%	31%
Location de jumelles	8%	0%	2%	91%
Aires de repos/pique-nique	88%	6%	2%	5%
Service éducatif	6%	0%	0%	94%
Animations/visite guidées	8%	2%	0%	91%
Panneaux thématiques	68%	17%	5%	11%
Signalétique et plans	89%	10%	0%	2%
Station de baguage	2%	0%	2%	96%

Les visiteurs sont globalement satisfaits par les infrastructures et les services offerts par le parc. En termes d'amélioration et de développement, les principales attentes concernent les moyens pédagogiques, le parking et les toilettes.

La plupart des améliorations proposées par les visiteurs interrogés touchent les **moyens pédagogiques** et notamment les panneaux thématiques (32% de ceux qui proposent des améliorations) (Tableau 17, Figure 32). Les visiteurs étrangers souhaiteraient que les panneaux soient traduits en langues étrangères. D'autres réclament des améliorations relatives aux illustrations sur les panneaux, effacées ou pas assez réalistes selon eux. De plus, il n'y a pas de panneaux sur la boucle de randonnée des marais de Ginès. Certains visiteurs souhaiteraient des visites guidées ou la présence d'une personne qui pourrait montrer des spécificités sur le site, des ateliers ludiques et l'ouverture de la station de baguage avec des démonstrations. Une corrélation a été effectuée entre les raisons de venues des visiteurs et les propositions et améliorations proposées par ces derniers (Figure 33). Il est possible de mettre en évidence que ceux réclamant des améliorations relatives aux panneaux ou aux moyens pédagogiques divers correspondent en majorité aux visiteurs venant pour les oiseaux et la découverte.

Les panneaux sont également un besoin pour les personnes venant pour le transfert et le partage de valeurs. Pour ces groupes, il s'agit alors d'un réel besoin. En revanche, ceux qui viennent sans motif réel évoquent des demandes pédagogiques mais il est difficile de savoir si ce sont de réels besoins.



Illustration 15 : Un des Panneaux thématiques présents sur le parc ornithologique du Pont de Gau, 2013



Illustration 16 : Un des Panneaux thématiques présents sur le parc ornithologique du Pont de Gau, 2013

Le **parking** est aussi sujet à quelques propositions (17% des réponses sur les demandes d'amélioration). Son agrandissement ou la création d'un nouveau parking sont notamment proposés, mais également sa surveillance. En effet, les visiteurs sont inquiets des cambriolages qu'il peut y avoir. De plus, ils aimeraient qu'il y ait plus de végétation ou d'abris afin d'ombrager le parking. **Les toilettes** actuelles font l'office de peu de demandes d'amélioration mais certains visiteurs souhaiteraient avoir un accès aux toilettes sur la grande boucle de randonnée (9% des réponses sur les demandes d'amélioration). Quelques visiteurs évoquent d'autres services possibles mais les demandes restent minoritaires et peu partagées.

Tableau 17: Services à améliorer ou créer
D'après les visiteurs interrogés (% de réponses sur les demandes d'améliorations)

Services à améliorer ou créer	% de réponses
Panneaux thématiques/Moyens pédagogiques	32%
Parking	17%
Toilettes	9%
Poubelles, tables de piques niques, bancs	9%
Accueil	6%
Horaires	5%
Accès à l'eau	5%
Buvette/Restauration	3%
Sécurité	3%
Autres	3%
Signalisation d'accès	2%
Site internet	2%
Observatoires	2%
Signalisation dans le parc	1%

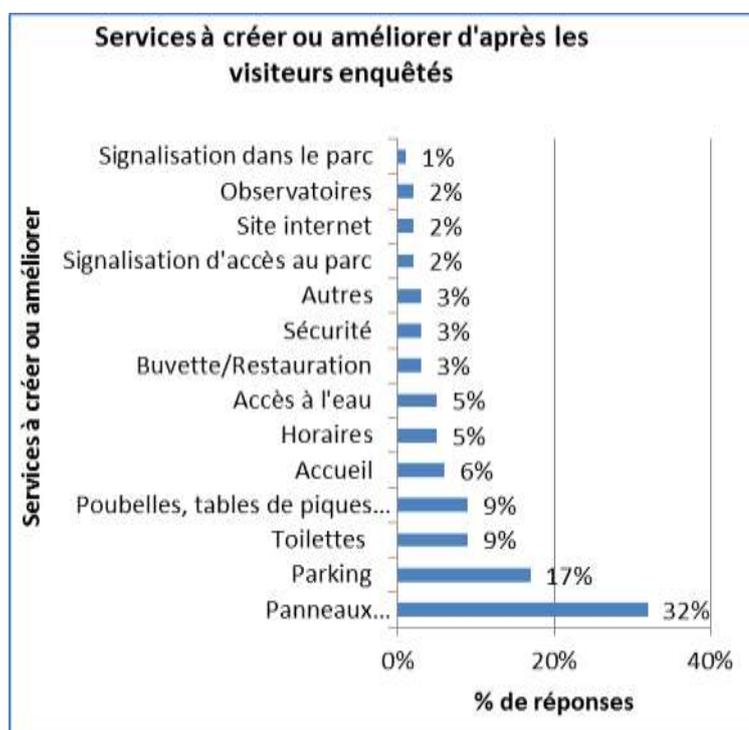
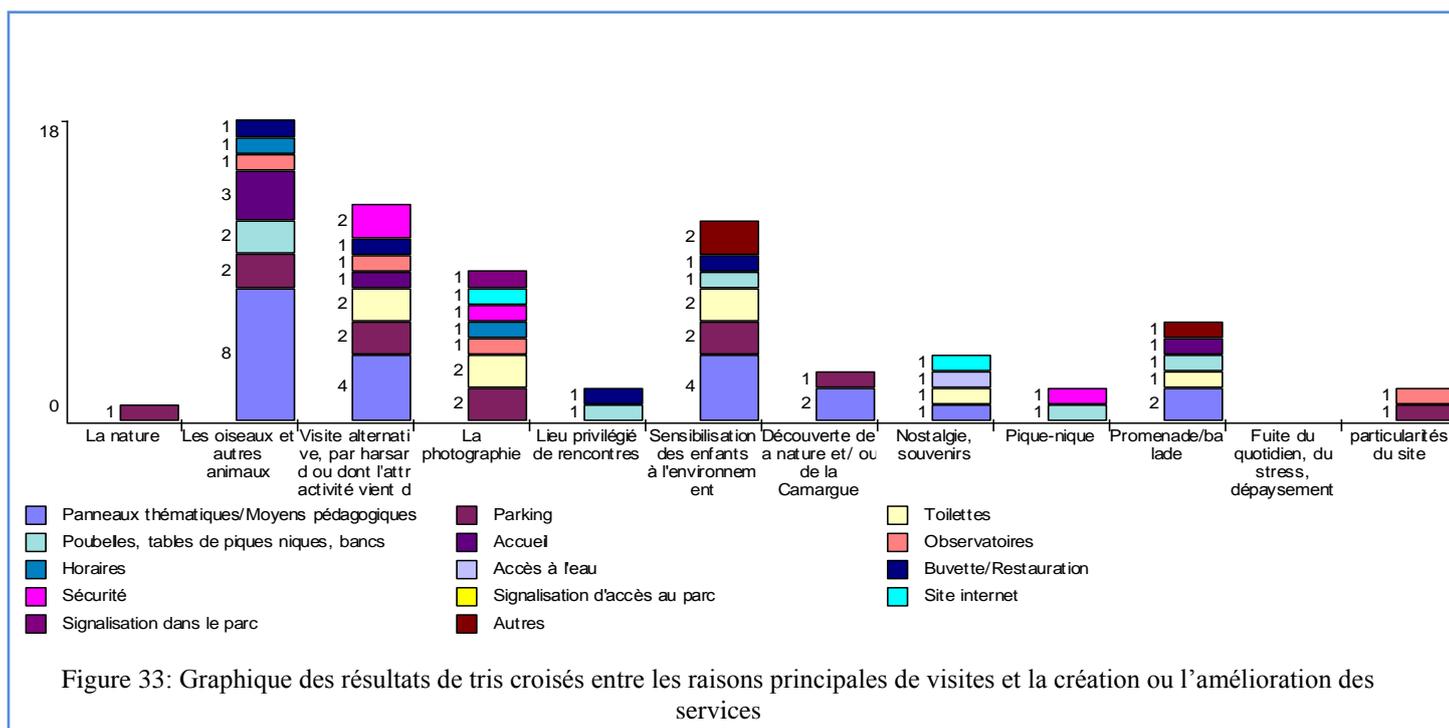


Figure 32: Répartition des réponses des visiteurs interrogés concernant les services à améliorer ou créer



III.4. La découverte et la sensibilisation à l'environnement : quels effets sur les acquis de connaissances et sur les intentions de changement de pratique ou de comportement ?

III.4.1 Les acquis de connaissances

Dans l'échantillon de visiteurs enquêtés, 60% affirment avoir élargi leurs connaissances vis-à-vis de l'environnement naturel durant leur visite, contre 40% qui pensent ne rien avoir découvert ou appris.

Ces connaissances sont diverses mais sont globalement focalisées sur les oiseaux du site (Figure 34). Celles **liées aux flamants roses** sont les plus évoquées (38% des réponses), en particulier grâce aux panneaux et aux visites guidées. Environ 33% des visiteurs enquêtés ont également élargi leurs connaissances **concernant les autres oiseaux** (mode de nutrition et de reproduction, baguage, anatomie etc...). Une autre partie des visiteurs a découvert des **espèces d'oiseaux** (16%) telles que la cigogne noire, le rouge-gorge, l'aigrette, le goéland railleur, etc... Globalement, les visiteurs ont un intérêt relativement étroit dans le sens où la majorité d'entre eux retiennent des éléments relatifs aux oiseaux emblématiques, en particulier le flamant rose.

Même si les connaissances relatives à d'autres thématiques restent faibles, le parc ornithologique du Pont de Gau semble remplir ses objectifs de ciblage des visiteurs par l'avantage ornithologique. Néanmoins, les résultats confirment les résultats précédents relatifs aux motifs de visite, c'est à dire que la majorité des visiteurs recherche plus un cadre de visite qu'une connaissance écologique.

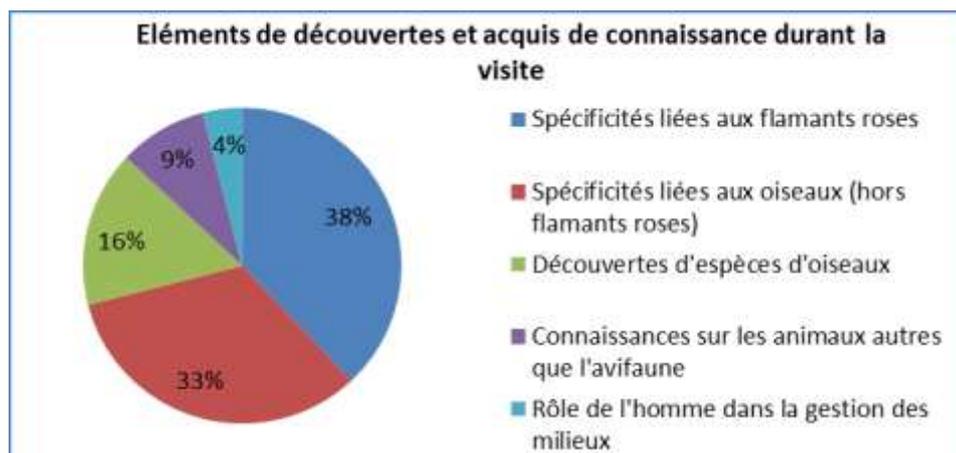


Figure 34: Taux de réponses des visiteurs concernant les éléments de découvertes et d'acquis de connaissances durant la visite

Différents moyens pédagogiques sont actuellement en place ou en cours de réflexion sur le parcours du parc. La majorité des visiteurs préfèrent la formule de **visite libre** (85%) et donc une autonomie de visite et de découverte. La formule **patrouilleur** sur le circuit (service actuellement non régulier et assuré selon le temps disponible par le personnel du parc), informe des situations particulières par le biais d'une longue vue par exemple. Cette option correspond également à leur option de visite (75%). Pour d'autres, les panneaux sur le circuit et la carte/dépliant sont des moyens adaptés (72%). En revanche, les moyens qui diminuent leur autonomie de visite et de découverte sont moins appréciés, ou appréciés uniquement par certaines catégories de visiteurs: **les visites guidées, un film de présentation, un biologiste spécialisé, une information donnée à heure fixe** (Tableau 18).

Tableau 18 : Taux de réponses des visiteurs concernant les moyens pédagogiques
Leur correspondant le plus durant la visite

Moyens pédagogiques correspondant le plus aux visiteurs du site durant la visite	Taux de réponses en %
Visite libre	85%
Patrouilleurs observateurs sur le circuit pour montrer des situations particulières et répondre aux questions	75%
Panneaux informatifs sur le parcours	72%
Carte/dépliant à l'entrée	54%
Guide à la demande	40%
Petit film de présentation	38%
Biologiste disponible pour des questions écologiques précises	37%
Guide à heures fixes	31%
Briefing à heures fixes	26%
Autre	12%

III.4.2 Les intentions de changement de comportement

Parmi les visiteurs interrogés, 83% pensent que les acquis de connaissances durant leur visite n'influenceront pas leur comportement. En effet, les visiteurs ayant acquis de nouvelles connaissances sur les espèces, leur mode de vie et leurs habitudes ne semblent pas vouloir changer leur comportement environnemental. De plus, la plupart affirment déjà faire attention et être sensibilisé au respect de l'environnement dans leur quotidien. Parmi les 17% qui affirment que ces découvertes peuvent influencer leur comportement environnemental, différentes réponses sont apportées. Elles sont relatives au plus grand respect de la nature, au respect du milieu de vie des oiseaux, au tri sélectif ou encore à la compréhension de la non-démoustication.

III.5 Les attributs paysagers du Parc ornithologique du Pont de Gau et la protection du site

III.5.1 Les éléments paysagers du site

« Le paysage est un espace physique tel qu'il se présente, avec ses cultures, son bâti, et ses forces productives »⁶⁰.

Globalement, les visiteurs ont retenu trois grandes composantes paysagères lors de leur visite: les étendues d'eau, la végétation et l'avifaune. Elles sont sans doute indissociables dans le souvenir des visiteurs et peuvent être considérés comme les atouts paysagers du parc.

L'eau et les étendues d'eau sont les éléments qui les ont le plus marqué (39% des réponses). Ici, la zone humide représente un élément paysager plaisant avec une valeur esthétique. **Les oiseaux**, qui étaient précédemment l'élément fédérateur de visite, n'apparaît dans le concept paysager que dans 23% des réponses: ceux-ci intègrent l'oiseau comme élément de paysage. En revanche, certains enquêtés ont répondu avoir apprécié les zones humides, pour l'aspect esthétique qu'elles apportent, sans évoquer l'oiseau. **La végétation** fait également partie des éléments paysagers importants (23% des réponses). La roselière est l'élément principal qui est cité. En effet, elle apporte pour les visiteurs une sensation de sauvage et de nature. De plus, la roselière abrite certains passereaux que les visiteurs sont ravis de découvrir (Figure 35).

En termes de couleur, le **vert** et le **rose** sont celles qui ont retenu le plus l'attention des visiteurs (Tableau 19). Le vert domine avec 29% de cumul de réponses (15% couleur verte et 14% végétation). La couleur rose cumule 27% des réponses, soit par l'évocation des flamants roses (15%) soit par la couleur rose (12%). La couleur de l'eau et le **bleu** sont également cités par les visiteurs (respectivement 14% et 9%). La particularité du Pont de Gau est d'obtenir un fort score de couleur à partir d'une seule espèce d'oiseaux, alors qu'en général, les couleurs dominantes perçues dans les zones humides sont le vert, le bleu, le marron et, en fonction des saisons, les couleurs des fleurs des marais. La nature emblématique du flamant passe donc aussi par l'attractivité de sa couleur.

⁶⁰ Mécanismes sociaux de transformation de l'espace : la Camargue et le Luberon, Alain Degenne, Catherine Flament, Bernard Picon, Jacques Winderberger, 1977.

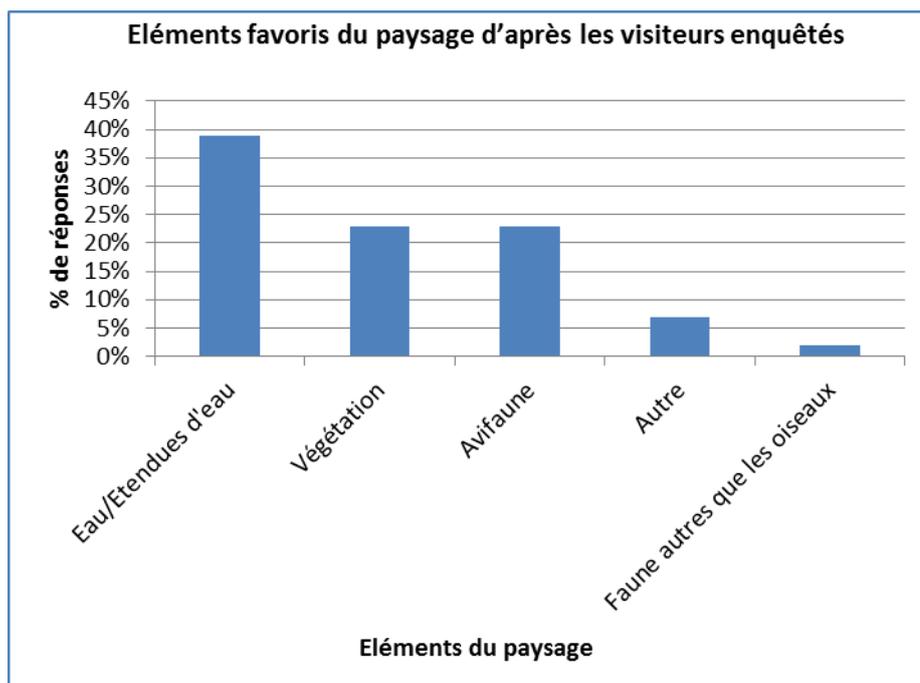


Figure 35: Répartition des éléments favoris du paysage cités par les visiteurs enquêtés

Tableau 19: Pourcentage de réponses apportées concernant
Les couleurs appréciées dans le paysage

Couleurs appréciées par les visiteurs interrogés	% de réponses
Le vert	15%
Couleurs liées aux flamants roses	15%
Couleurs de l'eau	14%
Couleurs de la végétation	14%
NSP	14%
Le rose	12%
Le bleu	9%
Autres	5%
Couleurs relatives à l'avifaune (hors flamants roses)	3%

III.5.2 Les lieux de prédilections du site

Les personnes enquêtées dans le parc apprécient le paysage à partir des **observatoires ou des différents points de vue du site** tels que le pont ou les méandres dans la végétation (25%). Les observatoires de plein pied n'apportent pas de perspectives différentes mais la sensation d'avoir une vue de 180 degré en raison du cadre d'observation (effet objectif de photo). Le confort rendu par l'ombrage et les bancs sont sans doute des facteurs qui permettent de mieux apprécier le paysage. Le pont et les différents observatoires situés en hauteur permettent d'avoir un angle de vue différent (vue plongeante sur un paysage plat) et un panorama à 360 degrés, particulièrement apprécié par les visiteurs. **La grande boucle de randonnées** (marais de Ginès) et **la petite boucle** (marais du pont de gau) sont appréciées à part égale (15%), même s'ils sont de nature différente.

L'un offre une proximité des oiseaux et la vue sur les flamants rose (petite boucle) alors que l'autre est plus sauvage et nécessite plus de matériel pour voir les oiseaux (grande boucle). Environ un quart des visiteurs n'ont pas d'opinion particulière sur les endroits préférés du site. Il n'est pas facile de savoir si ces visiteurs n'ont pas d'avis en raison d'une visite très sommaire, s'ils n'ont pas été sensibles à la dimension paysagère ou si celle-ci ne les a pas marqués (Tableau 20).

Tableau 20 : Pourcentage de réponses des visiteurs enquêtés concernant le lieu attractif dans le paysage

Lieux du parc où le paysage est le plus attractif pour les visiteurs	% de réponses
Des observatoires ou points de vue	25%
Ne sait pas	24%
Petite boucle de randonnée	15%
Grande boucle de randonnée	15%
Des points de vue sur la héronnière ou les flamands roses	10%
De la buvette	6%
Autres	4%



Illustration 17 : Observatoire fermé de plein pied, petite boucle de randonnées du Pont de Gau, 2013



Illustration 18 : Vue de l'observatoire fermé de plein pied, petite boucle de randonnées du Pont de Gau, 2013



Illustration 19 : Observatoire en hauteur, petite boucle de randonnées du Pont de Gau, 2013

Illustration 20 : Vue de l'observatoire en hauteur, petite boucle de randonnées du Pont de Gau, 2013



III.5.3 Les suggestions des visiteurs en matière de protection du site

Les visiteurs ont été interrogés sur le niveau de protection actuelle du site et de leurs suggestions. Ils ne sont souvent pas spécialistes mais répondent par le biais de leur ressenti après la visite. 63% d'entre eux pensent que le site est bien protégé vis-à-vis de l'environnement. 31% pensent que le site n'est pas assez protégé et 6% ne savent pas répondre à la question. Parmi ceux qui pensent que le site n'est pas assez protégé, différents problèmes sont énoncés : le trafic routier proche et la pollution, l'extension urbaine, la forte fréquentation du site qui dérange les espèces dans leur milieu de vie, et les problématiques liées à la chasse. Différentes alternatives sont proposées par ces mêmes visiteurs : limiter le flux de visiteurs, construire des haies anti-bruit aux abords de la route, verbaliser et pénaliser les chasseurs et surveiller le site, impliquer les visiteurs dans l'importance de l'environnement par des ateliers, etc...

III.6 Analyses relatives aux visites liées à des programmes éducatifs

Les visiteurs liés aux programmes éducatifs viennent d'écoles maternelles ou primaires, de collèges et lycées ou d'écoles supérieures. Durant le stage, peu de lycéens ou d'étudiants en études supérieures ont été interrogés. En effet, les écoles primaires et les collèges sont plus nombreux à se rendre sur le site. De plus, des programmes d'éducation minutés sur le site ont rendu difficile les enquêtes durant leur présence.

Le questionnaire s'est avéré peu adapté à des enfants en bas âge. Alors, la plupart du temps, les professeurs ou les parents accompagnateurs ont été interrogés. Les collégiens auraient pu participer aux enquêtes. Après plusieurs tests, ces derniers ne comprenaient pas certaines questions.

III.6.1 La promotion du site et le profil des visiteurs

- **La promotion du site**

Parmi les 15 personnes interrogées, 7 d'entre eux ont connus le site par le biais de la sortie en elle-même. Ils n'ont pas organisé la sortie sur le Parc Ornithologique du Pont de Gau mais y participent.

Pour ceux qui ont organisé la sortie, ils ont connus le site par leurs collègues de boulot (3) qui ont déjà emmené des élèves ou par des associations qui proposent des options de visites organisées dans lequel le parc fait partie (Tableau 21).

Le parc ornithologique du Pont de Gau ne semble donc pas intervenir directement auprès des écoles, collèges ou lycées. Le bouche à oreilles et le fait d'être déjà venu suffisent à faire connaître le parc auprès de ce type de public. Cependant il s'agit d'un public plus ou moins local, voire régional.

Tableau 21: Moyens de connaissance du site des visiteurs éducatifs

Moyen de connaissance du site	Nombre de réponses (sur 15)	Taux de réponses en %
Sortie éducative	7	46%
Association	3	20%
Collègues de boulot	3	20%
Lieu d'hébergement	1	7%
Office du tourisme du Grau du Roy	1	7%

- **Les lieux de départ et l'origine des visiteurs**

Le programme éducatif du pont de Gau profite aux écoles nationales, dont environ les trois quart se situent dans les régions proches et un quart dans les autres régions françaises.

La majorité des visiteurs partent du département des Bouches du Rhône le jour de la visite (60%) ainsi que des régions limitrophes, représentées ici par le Languedoc Roussillon et notamment le département du Gard (33%). Cependant, 40% sont originaires des Bouches du Rhône, 13% du Languedoc Roussillon et 20% de la région PACA. Les visiteurs originaires de la région PACA sont généralement logés dans les bouches du Rhône ou dans le Gard. Il en est de même pour les visiteurs originaires du reste de la France (27%). Dans ce cas, le Pont de Gau s'inscrit dans un circuit de visites, un voyage organisé. Ceux originaires du département des Bouches du Rhône ou du Gard viennent généralement pour la journée et la visite n'est pas intégrée dans un circuit. Souvent, ces derniers ont des objectifs précis de visite liés à la thématique de la biodiversité (Tableau 22, figure 36).

Tableau 22: Répartition des visiteurs selon le lieu de départ le jour de la visite et leur origine

Localisation	Lieu de départ		Origine des visiteurs	
	Nombre de réponses (sur 15)	% de réponses	Nombre de réponses (sur 15)	% de réponses
Département des Bouches du Rhône	9	60%	6	40%
Régions limitrophes	5	33%	2	13%
France	1	7%	4	27%
Région Provence Alpes Côtes d'Azur	0	0%	3	20%
Pays étrangers	0	0%	0	0%

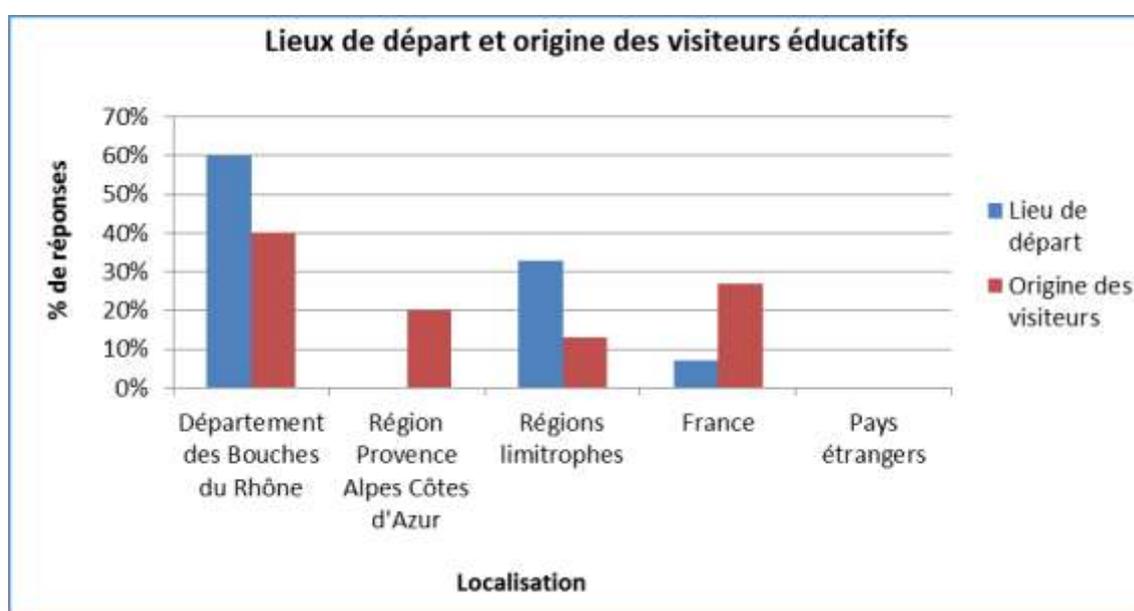


Figure 36 : Répartition des visiteurs selon le lieu de départ le jour de la visite et leur origine

III.6.2 Les motifs de visites

- **Les raisons principales de visites déclarées**

La majorité des visiteurs (10 sur 15) viennent dans le cadre d'un programme éducatif. Ils étudient des thématiques telles que la biodiversité, la faune, les milieux etc... La sortie dans le parc permet aux élèves de mettre en application et de mettre une image sur ce qu'ils ont appris. Les autres raisons concernent la découverte, l'originalité du site et une sortie intégrée dans un voyage de fin d'année. Cependant, cela ne concerne qu'un nombre limité de visiteurs (Tableau 23).

Tableau 23: Raisons principales de visite des visiteurs éducatifs

Raisons principales de visite	Nombre de réponses (sur 15)	% de réponses
Programme éducatif	10	67%
Voyage de fin d'année	2	13%
Comptage d'oiseaux dans le cadre d'un stage	1	7%
Découverte pour les enfants	1	7%
Le site en lui-même (originalité)	1	7%

- **Les raisons secondaires de visites déclarées : critère de choix du site**

Même si la voie d'entrée principale dans le site est liée aux programmes éducatifs, le choix du Pont de Gau est aussi lié à d'autres critères (Tableau 24). En effet, les oiseaux et les autres animaux font partie des critères de choix du site (28%). Les flamants roses, emblématiques, éveillent la curiosité des enfants qui semblent en général intéressés d'en apprendre plus. Il en est de même pour les adultes interrogés. La proximité du site est également un critère de choix du site (17%). En effet, beaucoup viennent du département des Bouches du Rhône et notamment d'Arles, ou encore du Gard (Nîmes, Vauvert). Certaines écoles choisissent également le site pour son espace de pique-nique et pour son originalité (17%).

Tableau 24 : Raisons secondaires de visites des visiteurs éducatifs

Raisons secondaires de visites	Nombre de réponses	% de réponses
Les oiseaux et autres animaux	5	28%
Proximité du site	3	17%
Le site en lui-même (originalité et services)	3	17%
Voyage/sortie de fin d'année	2	11%
Autres	2	11%
Programme éducatif	1	6%
Se retrouver entre collègues	1	6%
Végétation	1	6%

III.6.3 Les atouts et les services du site

- **Les services ou infrastructures à améliorer ou à créer dans le parc**

Environ 44% des visiteurs interrogés, même s'ils sont peu nombreux, proposent des améliorations relatives aux moyens pédagogiques. Cela concerne les panneaux effacés sur les volières. Mais surtout, certains pensent que les animations ne sont pas assez développées pour les enfants.

Ils souhaitent que leurs élèves puissent faire plus de manipulations, ou qu'ils puissent voir un baguage ou le voir en vidéo ainsi qu'avoir accès au centre de soin. D'autres visiteurs interrogés souhaiteraient des améliorations concernant certains services du site (toilettes et aires de pique-nique avec respectivement 17% et 11% de réponses). Ils aimeraient qu'il y ait plus de toilettes et en trouver du côté de la grande boucle des marais de Ginès. Selon certains, les tables de pique-nique ne sont pas à l'ombre ce qui n'est pas l'idéal pour les enfants (Tableau 25).

Tableau 25: Répartition des réponses des visiteurs éducatifs
Concernant les améliorations des infrastructures et services du site

Améliorations des infrastructures et services du site	Nombre de réponses	% de réponses
Moyens pédagogique	8	44%
Toilettes	3	17%
Aire de pique-nique	2	11%
Signalétique et plan	1	6%
Observatoire	1	6%
Accueil	1	6%
Accès à l'eau	1	6%
Sécurité	1	6%

III.6.1 Les acquis de connaissance et intentions de changements de comportement après la visite

- **Les acquis de connaissance à l'issue de la visite**

Comme pour les groupes récréatifs, l'oiseau et en particulier le flamant est le principal vecteur d'acquis de connaissance. Environ les deux tiers des acquis de connaissance recensés sont liés à la composante oiseau. Si cela est un succès par rapport à la stratégie du gestionnaire du site, il y a peu d'acquis de connaissance sur les autres dimensions essentielles des zones humides comme l'eau, la végétation, la dynamique des écosystèmes, les principes de gestion, etc. Plus d'un quart des visiteurs n'ont pas acquis de connaissance lors de la visite, ce qui est étonnant pour ce groupe dont l'objectif est éducatif. Deux raisons principales sont possibles: les professeurs et accompagnateurs interrogés ont déjà visité le site ou se sont informés avant la visite; les accompagnateurs ont surtout un rôle social et logistique et n'ont pas eu le temps de profiter de la visite (Tableau 26).

Tableau 26 : Répartition des acquis de connaissances et des découvertes à l'issu de la visite des visiteurs éducatifs

Acquis de connaissances	Nombre de réponses	% de réponses
Aucunes connaissances	6	29%
Particularités liées aux flamants roses	6	29%
Particularités liées aux oiseaux en général (hors flamants roses)	5	24%
Découverte d'espèces d'oiseaux	2	10%
Gestion des milieux	1	5%
Autre	1	5%

- **Les intentions de changements de comportement**

Neuf visiteurs ont répondu à la question relative aux changements de comportement. Seulement 2 d'entre eux estiment que ce qu'ils ont découvert ou appris durant leur visite est susceptible d'influencer leur comportement vis-à-vis de l'environnement à l'issu de la visite. Les autres ne pensent pas changer leur comportement.

IV. Analyse qualitative relative au Centre de découverte du Scamandre

IV.1 La promotion et l'attractivité du site

IV.1.1 La Promotion du site

La promotion du Centre du Scamandre passe par divers moyens de communication, dont douze indiqués par les enquêtés. Seulement deux d'entre eux ont été créés par le site lui-même : information par internet et sortie éducative. Cependant, ces deux moyens de promotion du site ne sont pas les plus influents pour sa promotion puisqu'ils ont influencé respectivement 7% et 2% des visiteurs interrogés. **Les médias** tels que la radio mais notamment **l'émission télévisée des racines et des ailes** (01 mai 2013) ont eu une forte influence dans la promotion du site. Non seulement, 20% des visiteurs interrogés ont connus le site grâce à cela, mais suite à la diffusion de l'émission, le site a connu un pic de fréquentation les jours suivants. Il a donc été efficace à court terme. Le moyen le plus efficace sur une période plus régulière est **le bouche à oreille** qui comprend également la famille ou les amis, les collègues de boulot (21%). Cela montre que les personnes qui se sont rendues au Scamandre sont suffisamment satisfaites pour recommander la visite (Tableau 27, Figure 37).

La promotion du site est également assurée par des **guides** de la Camargue ou animaliers, des **cartes de la région**, des **plaquettes touristiques** ou des **prospectus**, **l'office du tourisme** etc...

Tableau 27 : Moyens de connaissances du site des visiteurs du Scamandre

Moyens de connaissances du site	Nombre de visiteurs	Proportion (%)
Médias	9	20%
Famille/Amis	7	15%
Carte de la région	5	11%
Guides divers	4	9%
Lieu d'hébergement	3	7%
Depuis toujours	3	7%
Internet	3	7%
Prospectus, flyers	3	7%
Syndicat d'initiative du grau du Roy	3	7%
Bouche à oreilles	2	4%
Sortie éducative	1	2%
Office du tourisme	1	2%
Collègues de boulot	1	2%
LPO	1	2%

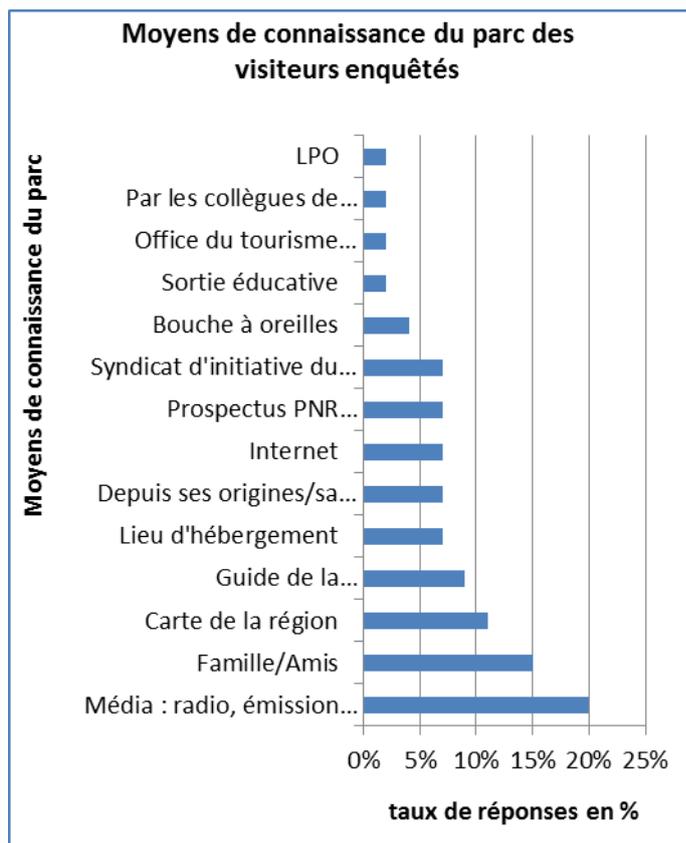


Figure 37 : Répartition des pourcentages de moyens de connaissance du site des visiteurs enquêtés

IV.1.2 L'origine des visiteurs

Pratiquement tous les visiteurs qui visitent le parc partent des environs du site, que ce soit du **Gard** (73%), du **Languedoc Roussillon** (13%) ou des **autres régions limitrophes** (20%). Le rayon moyen d'attraction pour la journée de visite est estimé à 30 kilomètres environ. Néanmoins, si les régions d'origine sont analysées, il est noté que 68% des visiteurs interrogés viennent des régions éloignées et de l'étranger. Le Scamandre attire donc une clientèle non locale, qui passe au moins une nuit dans la région et qui intègre la visite du Scamandre dans leur programme. Ce résultat est sans doute lié à une bonne promotion du site, car celui-ci est situé en dehors des grands axes de circulation et donc peu visible (Tableau 28, Figure 38).

Tableau 28 : Répartition des visiteurs (en %) selon leur lieu de départ le jour de la visite et leur origine

Localisation géographique	Lieu de départ des visiteurs		Origine des visiteurs	
	Nombre de visiteurs (Sur 46)	Taux de réponses (en%)	Nombre de visiteurs (Sur 46)	Taux de réponses (en%)
Département du Gard	31	73%	10	22%
Régions limitrophes	9	20%	2	4%
Région Languedoc Roussillon	6	13%	3	7%
France (autres régions)	0	0%	22	48%
Pays étrangers	0	0%	9	20%

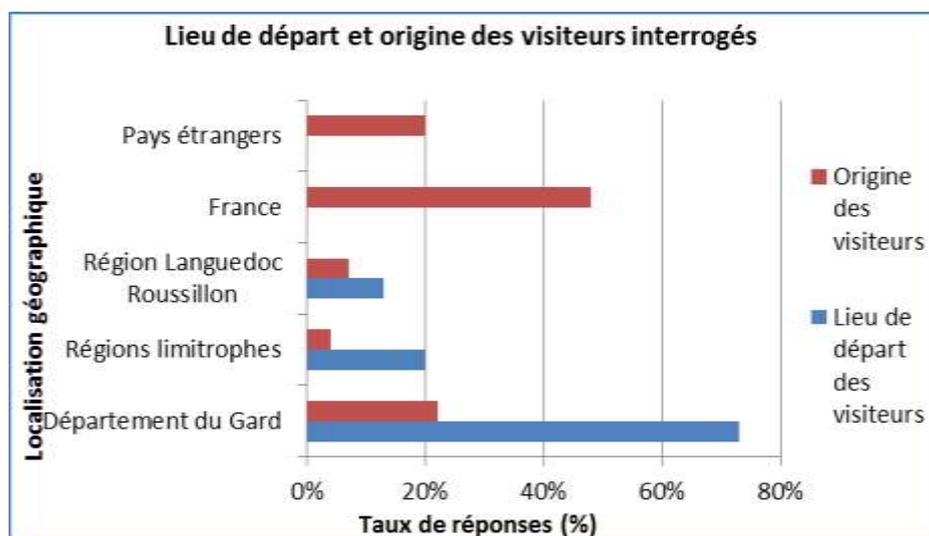


Figure 38 : Graphe représentant la répartition des visiteurs interrogés (en %) selon leur lieu de départ le jour de la visite et leur origine

IV.2. Les motifs de visite et le profil des visiteurs

IV.2.1 Les motifs des visites

- **Les motifs de visites observés**

Comme mentionné auparavant, il y a une distinction entre les visiteurs récréatifs et les visiteurs éducatifs. Parmi les différents profils de visiteurs (Tableau 29), trois grands groupes se détachent : ceux qui recherchent **la nature comme cadre agréable et toile de fond à leurs activités propres (31%)**, ceux **intéressés par la nature et sa découverte (25%)** au sens large et ceux qui viennent pour des **intérêts spécifiques (20%)** directement liés à la nature.

- **Le cadre privilégié de nature (31% de l'échantillon)** : il correspond au motif de visite le plus largement partagé. La plupart d'entre eux semblent venir pour **se promener dans un cadre naturel (14%)** ou pour **le cadre favorable du site (10%)**. Ces personnes ne s'intéressent pas particulièrement à la faune ou la flore. D'autres viennent en utilisant le site comme **lieu prétexte à la rencontre ou comme espace de liberté (3%)**. Ces derniers sont peu représentés dans le centre du Scamandre. Certains visiteurs viennent également pour **picque-niquer (5%)**. L'entrée dans le centre du Scamandre est gratuite et certaines personnes s'y arrêtent pour faire une pause sur leur trajet ou entre deux visites. Cependant, ce groupe est peu représenté certainement dû à la localisation du site.

- **Intérêt pour la nature (25%)** : Il s'agit du deuxième grand groupe de visiteurs observés dans le Centre du Scamandre. Parmi eux, une grande part de visiteurs a un objectif de **découverte de la nature (22%)**. En effet, ils achètent un guide à l'accueil ayant pour but d'accompagner leurs visites et de leur faire découvrir le site. Certains ont quelques livres ou documents relatifs aux oiseaux ou animaux susceptibles d'être présents sur la réserve. Ces mêmes personnes peuvent également parfois être équipées de jumelles. Ils font des arrêts au niveau des points d'observation. Un autre groupe est présent : il s'agit du **partage et transfert de valeurs** en famille ou entre amis (3%). Ces visiteurs viennent avec leur famille ou leurs amis et leur apprennent ce qu'ils connaissent déjà. Ils sont généralement équipés de jumelle ou de longues vues. Ce groupe est faiblement représenté dans la mesure où il est assez rare de voir sur le site ce type de personne venant en famille. De plus, contrairement au parc ornithologique du Pont de Gau, il y a peu de panneaux thématiques au Scamandre pour aider à ce transfert de connaissance entre adultes et enfants.

- **Intérêts spécifiques pour la nature (20%)** : Les photographes et les ornithologues représentent un groupe de visiteurs relativement important. Les photographes (10%) viennent souvent pour faire des clichés du paysage, des oiseaux, de nature en général. Ils sont souvent camouflés dans les roselières. Les ornithologues (10%) se rendent au Centre du Scamandre car la diversité des oiseaux est importante sur le site. En effet, la réserve abrite de nombreuses espèces typiques de Camargue (Ibis falcinelle, Héron pourpré, Panure à moustache, Butor étoilé, etc...). Le centre du Scamandre est donc un lieu de prédilection pour les ornithologues.

Tableau 29 : Répartition des visiteurs dans les groupes observés de visites

Groupes observés	Proportion
Visiteurs récréatifs	77%
Le cadre privilégié de nature	31%
Promenade dans la nature	14%
Cadre favorable du site	10%
Pique-niques	5%
Espaces de liberté et de rencontres	3%
Visiteurs intéressés par la nature	25%
Découverte nature	22%
Partage et transferts de valeurs avec la famille	3%
Observateurs et chasseurs d'images	20%
Photographes	10%
Ornithologues	10%
Visiteurs éducatifs	23%
Programmes éducatifs	23%

- **Les motifs principaux de visites déclarés**

Dans l'analyse des motifs principaux de visites déclarés ont été écartées les enquêtes relatives aux groupes éducatifs. Ils sont présentés dans le tableau 30.

Il y a certains décalages entre les groupes observés et déclarés. Comme pour le Pont de gau, **les oiseaux et la faune** en général représentent le principal motif déclaré de visite, avec 26% des réponses données. Ce pourcentage est bien supérieur à celui observé (10% d'ornithologues ont été observés). Il est possible de déduire qu'une partie des visiteurs non spécialistes en ornithologie se rendent au Scamandre principalement pour voir des oiseaux ou que l'oiseau est l'élément motivant le choix de visites de certains groupes comme ceux **intéressés par la nature**. Ce dernier groupe est donc proportionnellement moins importants en déclaré (7%). Les spécialistes viennent souvent à la recherche d'espèces particulières. A ce stade du questionnaire, déjà plusieurs espèces sont citées comme motif principal de visite : l'Ibis falcinelle, les espèces de hérons, le Butor étoilé, la Panure à moustache.

Environ 15% des visiteurs interrogés déclarent que leur visite est une **alternative à un autre programme de visite ou d'activités**, ou que la **voie d'entrée de la visite provient d'ailleurs**. En observé, il est impossible de le deviner. Beaucoup de personne viennent dans l'objectif d'aller ensuite faire une promenade à cheval, aller à la plage, ou bien encore visiter certaines villes telles qu'Aigues Mortes ou les Saintes Maries-De-La-Mer.

La promenade ou en nature est également une raison importante de visite (15%) et correspond à ce qui a été observé.

En conclusion, cinq grands groupes se dégagent en termes d'attitudes de visites. En effet, il y a les acteurs ayant un **intérêt spécifique** (ornithologues ou photographes). D'autres acteurs sont présents, plutôt en visite pour la nature mais dans un esprit de **découverte et de transferts de valeurs**. Certains groupe sont plus passifs. Ils utilisent la nature comme **cadre agréable** pour faire autre chose, ou encore comme **espace de liberté** où rappelant des **souvenirs**.

Les oiseaux, la promenade, l'attraction de divers intérêts émanant d'ailleurs et la nature/environnement sont les éléments principaux qui attirent les visiteurs dans le centre du Scamandre. L'ensemble de ces raisons structurent 74% des critères de choix des visiteurs qui se rendent spontanément au Centre du Scamandre. Ces éléments sont des critères d'attractivité important à maintenir et à développer dans l'aménagement futur du site.

Tableau 30 : Répartition des réponses des visiteurs (en %) concernant les raisons principales de visite

Raisons principales de visites	% de réponses
I- Les oiseaux ou autres animaux	26%
II- Visite par défaut ou dont l'intérêt vient d'ailleurs	15%
III- Promenade	15%
IV- La photographie	11%
V- Fuite du stress/du quotidien/dépassement	9%
VI- La nature	9%
VII- Découverte nature ou de la Camargue	7%
VIII- Espace de liberté/lieux privilégié de rencontres	4%
IX- Nostalgie/souvenirs	2%
X- Sensibilisation à l'environnement (transfert de valeurs)	2%

- **Les raisons secondaires de visites déclarées**

Parmi les raisons secondaires qui rentrent dans les critères de choix de visite du site, **les oiseaux et les animaux** sont cités à 18%. **La nature** est plus mentionnée en raisons secondaires (12%) qu'en raison principale de visite (9%). **Le paysage** n'est pas une seule fois cité en raison principale de visite mais apparaît dans 11% des réponses des raisons secondaires. Il en est de même concernant **le calme, la tranquillité et le bien-être** (9%) ainsi que **le site en lui-même** (6%). Ces éléments sont donc déterminants dans le choix du site (Tableau 31).

Les critères de choix de visite du site qui sont liés à l'environnement naturel sont donc dominants. Les oiseaux sont l'élément majeur des raisons secondaires de visite. Le public va jusqu'à venir pour certaines espèces. Cela confirme l'intérêt des oiseaux, de la nature et du paysage pour la décision finale du choix du site. Cependant, les notions de biodiversité, d'écosystèmes ou d'écologie restent absentes.

Tableau 31 : Répartition du taux de réponses des visiteurs enquêtés concernant les raisons secondaires de visite

Raisons secondaires de visites	% de réponses
Les oiseaux ou autres animaux	18%
La nature	12%
Promenade en nature	11%
Le paysage	11%
Le calme et la tranquillité, le bien-être	9%
Sensibilisation à l'environnement (transfert de valeurs)	7%
le site en lui-même (aménagement, services)	6%
La photographie	5%
Découverte de la nature/de la Camargue	5%
Fuite du stress/du quotidien/dépaysement	5%
Autres	3%
Espace de liberté/lieux privilégié de rencontres	3%
Vacances	2%
Visite par défaut ou dont l'intérêt vient d'ailleurs	1%
Le pique-nique	1%

- **Les raisons de visites : un choix à plusieurs critères**

Le concept de visite a été analysé en cumulant l'ensemble des raisons évoquées par les visiteurs. Comme pour le Pont de Gau, **les oiseaux et la faune** dominant largement le motif de visite dans le concept (57% des visiteurs). Néanmoins, deux autres motifs importants font partie du concept de visite : **l'intérêt pour la nature** (33%) et **l'intérêt du cadre du site pour la promenade** (33%). La dimension dépaysement, la fuite du stress et la recherche de calme et de tranquillité sont mentionnés par 17% et 15% respectivement et rentrent donc dans le concept de visite pour au moins un quart des visiteurs. Les éléments spécifiques au site et à la Camargue (17% et 15% respectivement) représentent également un atout pour le choix de visite du site (Tableau 32).

L'aspect culturel du site (soirées à thèmes, journées à thèmes) n'a été mentionné qu'une seule fois dans l'échantillon d'enquêtés. Le centre du Scamandre n'a donc pas, en termes de perception, d'avantages comparatifs culturels de visite, malgré les efforts qui sont faits. Ce résultat est à prendre avec précaution en raison de la faiblesse de l'échantillon et du fait que les enquêtes n'ont pas été réalisées lors des journées ou soirées à thèmes.

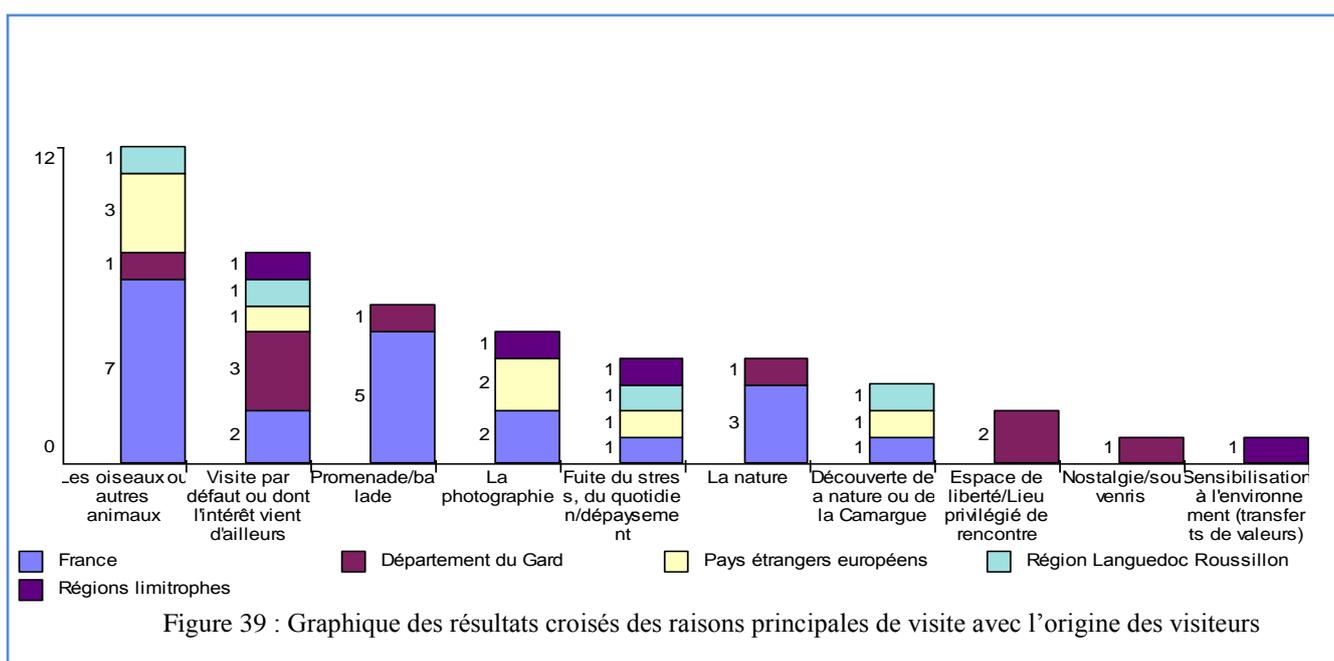
Tableau 32 : Cumul des réponses principales et secondaires de visite : le concept de visite

Raisons de visites du public	Cumul des réponses en %
Les oiseaux et autres animaux	57%
La promenade	33%
La nature	33%
Le Dépaysement/fuite du stress et/ou du quotidien	17%
La photographie	17%
La découverte de la Camargue/de la nature	17%
Autres	17%
Le site en lui-même	15%
Le calme, la tranquillité et le bien être	15%
La sensibilisation à l'environnement (transfert de valeurs avec la famille ou les amis)	13%
Visite alternative, par hasard ou par défaut, ou dont l'intérêt vient d'ailleurs	13%
Le paysage	13%
Espaces de liberté/lieu privilégié de rencontres/accompagnement	9%
Pique-nique	2%
Nostalgie/souvenirs	2%

IV.2.2 Les caractéristiques des visiteurs

• La nationalité des visiteurs

La majorité des visiteurs enquêtés sont de nationalité française (78%). Les 22% de visiteurs étrangers sont Européens : Italie, Allemagne, Suisse, Belgique, Pays Bas, Finlande. Ces étrangers viennent généralement dans un but précis : ils sont naturalistes ou aiment faire des découvertes de nature. D'autres viennent pour la faire de la photographie. Certains encore viennent afin de fuir leur quotidien ou bien par défaut (Figure 39).



- **Les catégories socio-professionnelles**

Les **retraités** représentent la plus grande partie de l'échantillon de personnes interrogées (30%). Les personnes âgées utilisent le site comme un lieu de détente, de promenade en nature ou encore propice à faire de la photographie.

Les **cadres et professions intellectuelles** supérieures représentent 17% de l'échantillon. Ils ont pour la plupart des professions en relation avec l'environnement et viennent ici soit pour en apprendre plus, soit par simple plaisir ou encore pour fuir le stress du quotidien. La majorité d'entre eux viennent de régions éloignées du Languedoc Roussillon, durant les vacances scolaires ou les week-ends. Il en est de même concernant les professions intermédiaires.

Les **employés** sont représentés de la même manière que les cadres (17%). Ceux-ci sont issus du département du Gard ou du reste de la France et viennent pour diverses raisons : promenade, photographie, ornithologie, découverte ou par défaut.

Les **sans-emplois** sont également un public du parc : 15% d'entre eux font partie des enquêtés. Les sans-emplois comprennent aussi bien les personnes au foyer que les personnes en recherche d'emploi (figure 40).

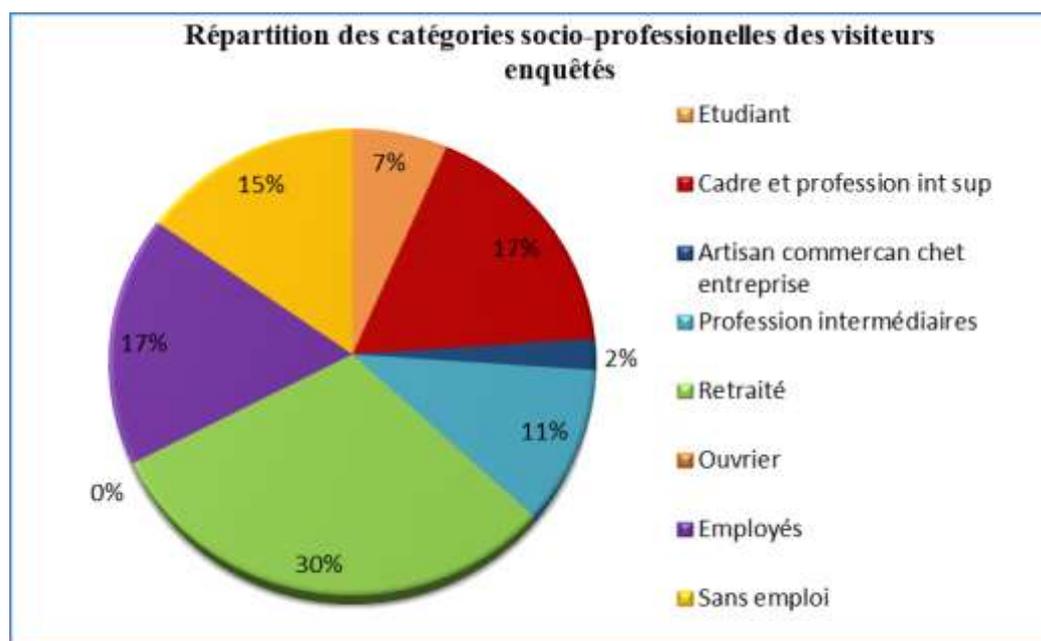


Figure 40 : Répartition des catégories socio professionnelles des visiteurs enquêtés

- **L'âge des visiteurs**

Environ 66% des visiteurs interrogés ont en moyenne entre 45 à 74 ans alors que 17% sont dans la tranche d'âge 30-44 ans (Figure 41).

Il est à noter que l'âge des personnes accompagnant les personnes interrogées a également été relevé. Les personnes âgées de 60 ans ou plus sont majoritaires (47%). En effet, certains viennent en club de personnes âgées alors que d'autres accompagnent leur famille. Les personnes âgées de moins de 18 ans sont également bien représentées dans celles accompagnant les enquêtés (17%). En effet, beaucoup de famille sont en visites avec leurs enfants. Cependant ceux-ci ne peuvent pas être interrogés du à leur jeune âge (Figure 42).

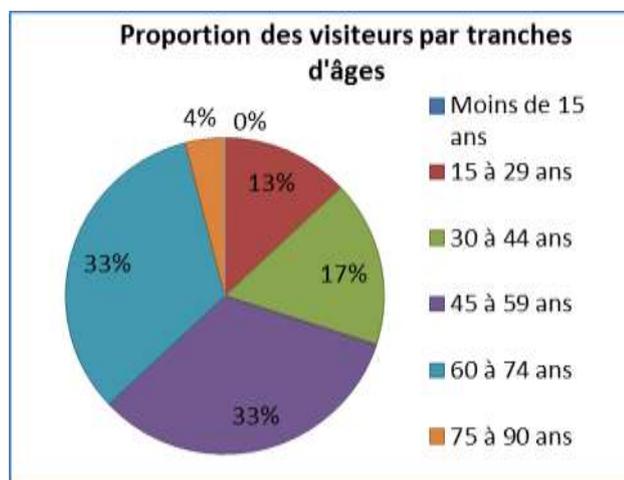


Figure 42 : Tranches d'âge des personnes enquêtées

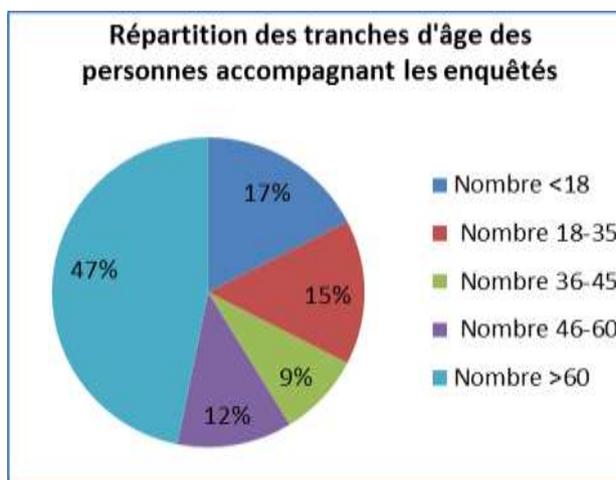


Figure 41 : Tranche d'âge des visiteurs accompagnant les visiteurs enquêtés

IV.2.3 La fréquence et la durée des visites

La majorité des visiteurs interrogés (61%) fréquentent le site pour la première fois. Les autres (39%) sont déjà venus avant. Parmi ces derniers, les visiteurs sont déjà revenus en moyenne trois fois au Centre du Scamandre. Il faut prendre en compte que 4 personnes sont venues plus de 20 fois. Il s'agit de personnes habituées au site. La majorité des personnes qui se sont déjà rendues sur le centre du Scamandre viennent du département du Gard (près de 45%).

Peu de personne parmi les interrogés ne passent plus d'une journée au Centre du Scamandre. Si tel est le cas, des hôtels, des campings ou des restaurants sont disponibles dans les environs.

IV.2.4 Les intérêts locaux influençant le Centre de découverte du Scamandre

La majorité des visiteurs interrogés entre Mars et Juillet 2012 prévoient d'autres visites ou activités durant leur séjour. La plupart d'entre eux se rendent aux **Saintes Maries de la Mer (37%)** pour la plage, pour faire du cheval, ou encore pour voir le rassemblement de gitans. D'autres personnes visitent des **sites similaires** au Centre du Scamandre (19%). Certains des visiteurs visitent également d'**autres villes** telles que Montpellier, Aigues-Mortes ou encore Arles (19%). Ce résultat confirme que les visiteurs non locaux du site intègrent le centre de découverte du Scamandre dans un programme de plusieurs jours dans la région.

Les visiteurs ont également été questionnés sur les autres centres d'intérêt susceptibles de les intéresser durant leur visite de la région. Leur intérêt pour **l'environnement naturel au sens large**, pour rechercher la **sensation de sauvage, la tranquillité et la contemplation** dominant largement (plus de 90% des visiteurs). D'autres sont également intéressés par le **rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue** (72%), la **connaissance de la région** (65%) et la **gastronomie locale** (63%). En revanche, les activités touristiques telles que la plage ou les promenades à cheval sont citées par moins de la moitié du public du site. Il s'agit plutôt de visiteurs recherchant des atmosphères naturelles et authentiques (Tableau 33).

Tableau 33 : Répartition des cumuls de réponses des visiteurs en fonction des intérêts de ces derniers dans les découvertes régionales et locales

Intérêts des visiteurs dans les découvertes régionales et locales	Proportion de visiteurs
La sensation de sauvage, de tranquillité et de contemplation	98%
L'environnement naturel dans un sens plus large que la zone humide	93%
Rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue	72%
Une meilleure connaissance de la région (histoire, géographie, etc)	65%
La gastronomie locale	63%
La culture locale	63%
Les produits locaux	57%
Mer-plage	46%
Promenade à cheval/en bateau	33%

IV.3. La perception des atouts et des services du site

IV.3.1 Les éléments d'attractivité du site

Concernant les éléments attractifs du site, deux réponses par personnes en moyenne ont été données. D'après la figure 43, trois éléments spécialement attractifs ressortent des enquêtes: **les oiseaux** (28%), **les aménagements et services du site** (27%) et **les paysages** (21%).

En ce qui concerne **les oiseaux**, les résultats confirment les résultats décrits précédemment. Les espèces emblématiques du site sont citées en grandes partie. Ce résultat confirme qu'une partie des visiteurs spontanés ont un intérêt spécifique, d'autant plus que 10% des visiteurs apprécient des **particularités liées aux oiseaux** (le chant des oiseaux, l'envol des oiseaux, etc...). Ils correspondent à ceux venant principalement pour les oiseaux ou pour la photo, mais également aux visiteurs venant pour se promener ou par défaut (Figure 44). Cependant, ceux étant capables de citer des espèces correspondent aux visiteurs venant pour les oiseaux ou pour la photo.

Ce qui est plutôt nouveau à ce stade du questionnaire, c'est l'importance des **aménagements, des services et du paysage** comme éléments d'attractivité. Les **sentiers sur pilotis** au milieu des marais sont les aménagements le plus cités (25%). Le paysage est également mentionné par le biais du côté sauvage du parc, même si cela concerne une minorité de visiteurs.

Les éléments relatifs à l'eau tels que les marais et les étangs sont peu mentionnés dans les éléments d'attraction du site. De même, ils ne sont pas cités comme motifs de visite. Il semblerait que les visiteurs ne prêtent pas attention aux zones humides dans leur ensemble.

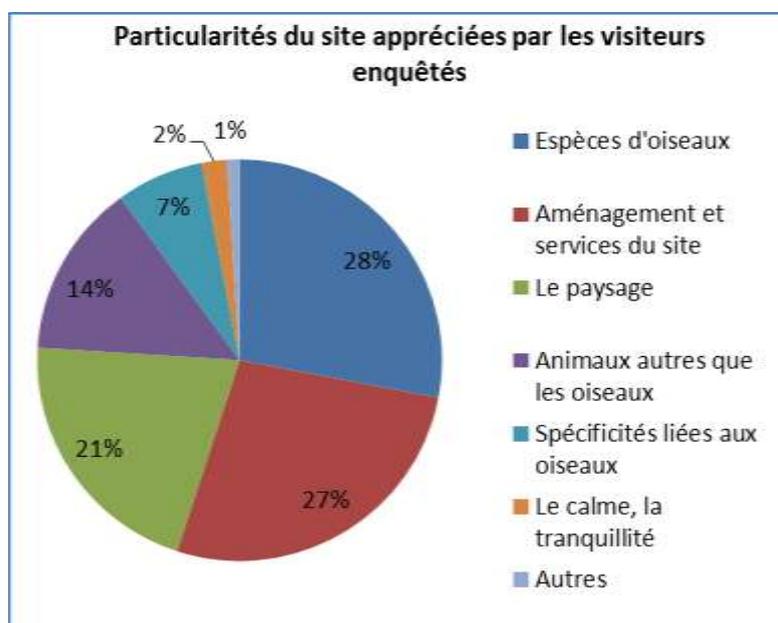


Figure 43 : Répartition des particularités appréciées par les visiteurs interrogés du Scamandre (en %)

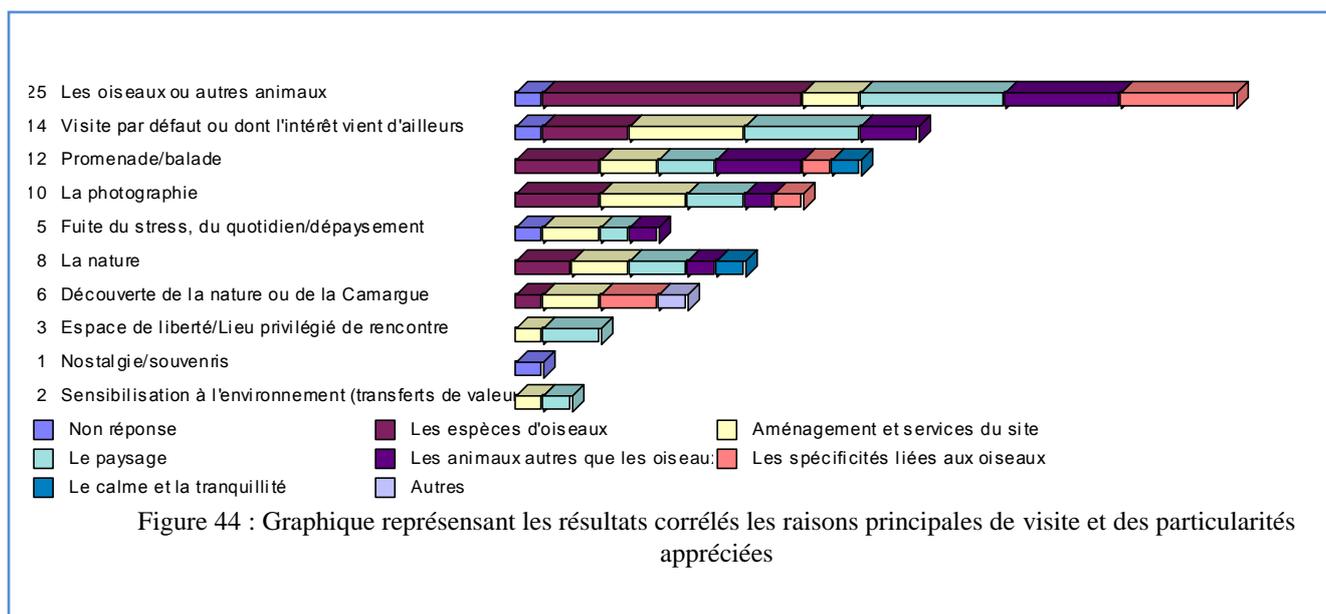


Figure 44 : Graphique représentant les résultats corrélés les raisons principales de visite et des particularités appréciées

IV.3.2 Le niveau de satisfaction exprimé sur les infrastructures et les services du Site

Peu de réponses ont été apportées concernant l'amélioration des infrastructures du centre puisque 80% des visiteurs interviewés sont satisfaits. Pour les autres, deux niveaux d'améliorations sont relativement partagés: **les observatoires** (38% des réponses sur les améliorations) et les **aménagements pour les oiseaux** (31%) (Tableau 34).

Les enquêtés souhaiteraient en effet avoir plus d'observatoires ou plus de trouées dans la végétation afin d'observer au mieux les oiseaux. De plus, 31% du public enquêté propose des améliorations d'infrastructures pour le bien-être des oiseaux (pontons trop bruyants, créer des passages couverts pour ne pas déranger les oiseaux des marais, etc...). Ce résultat montre qu'une partie des visiteurs ont pour priorité les oiseaux et leur bien-être et confirme le niveau d'intérêt porté dès la voie d'entrée dans le site. Le public du centre du Scamandre est conscient de l'importance de la conservation. Cependant, le nombre de réponses est trop faible pour pouvoir le confirmer. De plus, il faut prendre en compte la possibilité que les personnes qui préféreraient avoir une gestion de l'eau qui permettent de voir plus d'oiseaux ne viennent pas.

Tableau 34 : Infrastructures à améliorer d'après les visiteurs enquêtés

Infrastructures à améliorer	Taux de réponses (en %)
Observatoires	38%
Amélioration des infrastructures pour le bien être des oiseaux	31%
Aires de repos, tables de piques niques, poubelles	13%
Sécurité	6%
Autres	6%
Paysage	6%

Concernant les sites connus et utilisés ; les services les plus cités sont en général les plus indispensables. Ceux non cités sont soit peu indispensables, soit invisibles ou non considérés comme des services spéciaux. D'après le tableau 35, **les toilettes, l'accueil, les aires de pique-niques et l'eau et le café** sont les services les plus connus du site. Ils sont en effet visibles et paraissent être primordial aux visiteurs. Ils sont de plus utilisés par les visiteurs qui les citent. Cependant, il faut prendre en compte que le service eau/Café est connu pour la machine à café mais les visiteurs aimeraient avoir un accès à l'eau. Ils ne savent pas que l'accueil en vend. Le service de **location de jumelles** ne semble pas visible par les visiteurs qui ne savent pas qu'il existe, expliquant sa faible connaissance. La plupart du temps, les services connus et utilisés sont considérés comme satisfaisants. Peu de visiteurs parlent des panneaux thématiques ou informatifs à ce stade car il y en a très peu sur le parcours et ils n'y pensent pas au moment de la question.

Tableau 35 : Taux de connaissances et d'utilisation des différents services du site par les visiteurs

Services	Taux de connaissances des services	Taux d'utilisation des services
Toilettes	22%	24%
Accueil	19%	20%
Aires de pique-nique	16%	17%
Eau/café	11%	10%
Exposition	8%	9%
Sentiers de découverte	5%	6%
Le parking	5%	6%
animations et Visites guidées	5%	2%
Les observatoires	3%	4%
Service de poubelles	2%	2%
Panneaux informatifs/thématiques	2%	1%
Fauteuil roulant	1%	1%
Location ou prêt de jumelles	1%	0%
Site internet	1%	0%

Les services ont ensuite été énumérés afin d'avoir un avis des visiteurs sur chaque site (Tableau 36). Cela sert à avoir une vérification du niveau de connaissance, d'utilisation et de perception des infrastructures et des services. Les services d'**eau et de café, la boutique, la location de jumelles ou de GPS, le service éducatif et la possibilité de louer un fauteuil roulant** sont peu connus. En effet, la majorité des personnes répondent qu'ils ne savent pas lorsqu'il leur est demandé de juger le service. En revanche, la totalité des visiteurs sont capable de juger de la qualité du parking alors que peu d'entre eux l'ont cité avant. Le parking étant un peu extérieur, le public n'y a peut-être pas pensé. La majorité des services sont considérés comme satisfaisants mis à part la signalisation du parc. Le public estime que le centre du Scamandre est mal indiqué. Certaines améliorations ont été proposées par les visiteurs sur les services qu'ils trouvent non satisfaisants.

Tableau 36 : Qualification des services par les visiteurs du parc (en%)

Services	Bon	Moyen	Mauvais	Ne sait pas
a- Signalisation du parc :	54%	33%	9%	4%
b- Accueil	74%	15%	0%	11%
c- Toilettes	76%	7%	0%	15%
d- Eau/café	33%	4%	0%	63%
e- Parking	91%	9%	0%	0%
f- Circuit écotouristique	89%	9%	0%	2%
g- Exposition	76%	4%	0%	20%
h- La boutique	37%	9%	0%	50%
h- Poubelles	43%	13%	0%	43%
i- Prêt de jumelles	2%	0%	0%	98%
j- Location de GPS	0%	0%	0%	100%
k- Aires de repos/pique-nique	93%	4%	0%	4%
l- Service éducatif	4%	0%	0%	96%
m- Fauteuil roulant	4%	0%	0%	96%

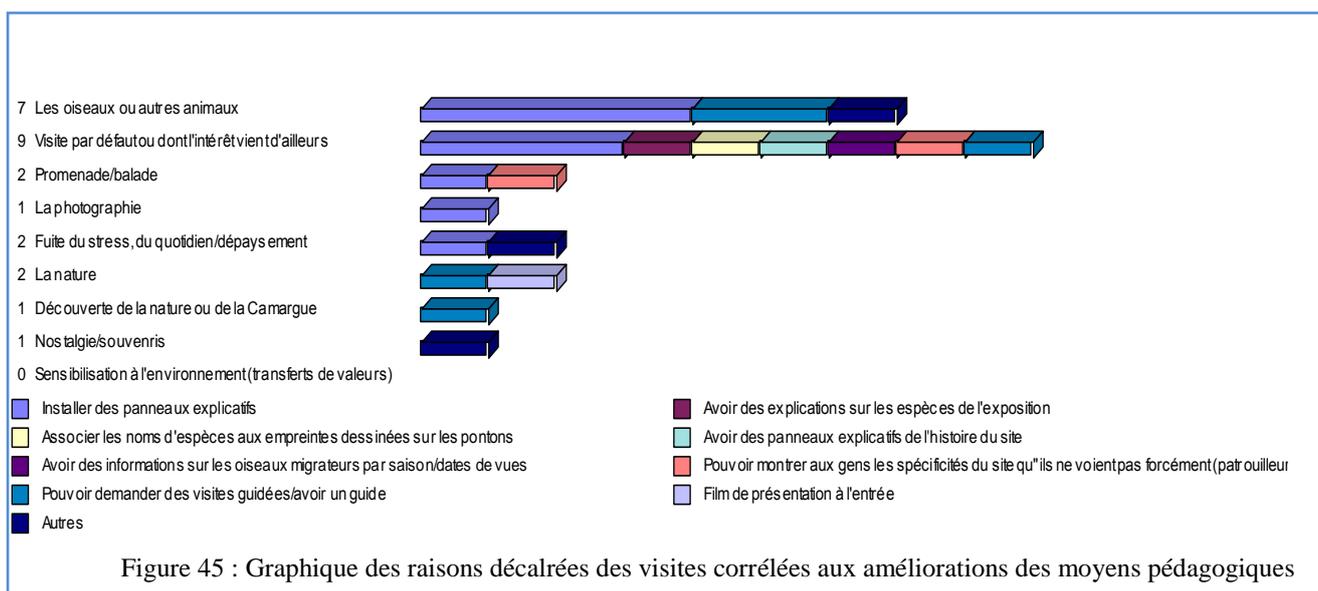
Les visiteurs du centre du Scamandre ont fait plusieurs propositions afin d'améliorer les services ou en créer. Parmi leurs réponses, présentées dans le tableau 37, **les moyens pédagogiques** sont pour eux ce qu'il y a de plus important à améliorer ou créer : ils représentent en effet près de 40% des réponses relatives aux améliorations. Des propositions relatives au **service de restauration** et aux **horaires d'ouverture** ont également été faites (respectivement 17% et 14%). En effet, les ornithologues, les photographes et les personnes à la découverte de la nature souhaiteraient pouvoir entrer plus tôt sur le site. De plus, la fermeture le dimanche est un problème pour ces derniers qui souvent travaillent la semaine et n'ont que le weekend pour venir sur le site.

Tableau 37 : Services à améliorer ou créer d'après les visiteurs enquêtés (en% des réponses concernant les améliorations)

Services à améliorer ou créer	% de réponses
Moyens pédagogiques	39%
Service Restauration	17%
Horaires d'ouvertures	14%
Accueil	8%
Informations dans le parc, signalisation d'accès	6%
Aires de repos, tables de piques niques, poubelles	4%
Observatoires	2%
Amélioration pour le bien être des oiseaux	2%
Parking	2%
Problème de gestion de l'eau	2%
Paysage	1%
Autres	1%

Il semble intéressant à ce stade d'isoler les résultats relatifs aux moyens pédagogiques et de corréler ces résultats avec les raisons déclarées de visite. Cela permet de mettre en évidence quel type de public souhaite avoir accès à l'information.

Le public qui vient pour les oiseaux et les autres animaux sont ceux qui souhaitent avoir un développement des panneaux informatifs : 70% d'entre eux sont déjà venus avant sur le site. Alors, les panneaux semblent dans ce cas être une demande plutôt qu'un besoin. En général, il s'agit, en plus des ornithologues, des personnes venant à la découverte de la nature. Cependant, le public qui vient par défaut de faire autre chose est celui qui est le plus représenté dans les demandes d'amélioration ou de création de moyens pédagogiques. Il semble que si le but principal de la visite n'est pas d'apprendre, ils sortent frustrés de n'avoir acquis aucunes nouvelles connaissances. De plus, ce type de public ne vient pas équipé de jumelles ou de guides et pense trouver sur le parc des informations (figure 45). La totalité d'entre eux ne sont jamais venus avant.



IV.4. La découverte et la sensibilisation à l'environnement : quels effets sur l'acquis de connaissances et sur les intentions de changement de pratique ou de comportement ?

IV.4.1 Les acquis de connaissances

Dans l'échantillon de personnes récréatives enquêtées, 59% d'entre elles estiment avoir élargi leurs connaissances à propos de l'environnement naturel, contre 41% qui déclarent ne rien avoir appris. Ces acquis sont diversifiés mais la majorité des réponses données se rapportent à la **découverte d'espèces d'oiseaux** (41%) ainsi qu'aux **spécificités liées aux oiseaux** telles que le chant ou le vol par exemple (22%). Les oiseaux représentent la plus grande partie des acquis de connaissance (72% au total).

Cela confirme l'intérêt de départ de la visite du public pour les oiseaux. Néanmoins, il y a peu d'acquis de connaissance sur d'autres dimensions des zones humides telles que la gestion des milieux comme l'eau ou la roselière (7%) ou des zones humides (4%) (Tableau 38). Le centre du Scamandre ne semble pas mettre l'accent sur d'autres thématiques.

De plus, il est mis en évidence précédemment que les visiteurs ont pour 72% d'entre eux le désir d'en connaître plus sur le rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue. Ils ont la volonté d'apprendre sur ce sujet mais peu d'entre eux sont ressortis de leur visite avec un surplus de connaissances lié à cette thématique.

Tableau 38 : Pourcentage de réponses des visiteurs concernant les acquis de connaissance et les découvertes à l'issu de la visite (parmi ceux qui ont appris)

Acquis de connaissance des visiteurs durant la visite	% de réponses
Découverte d'espèces d'oiseaux	41%
Spécificités liées aux oiseaux	22%
Acquis ou découvertes liés aux autres animaux	11%
Connaissance générale sur les oiseaux	9%
Connaissances liées à la gestion des milieux	7%
Autres	6%
Découverte liées aux Zones Humides	4%

IV.4.2 Les intentions de changement de comportement

Parmi les visiteurs ayant fait des découvertes durant leurs visites, seulement 37% d'entre eux pensent que ces dernières peuvent influencer leur comportement vis-à-vis de l'environnement. Cela ne représente qu'une minorité des enquêtés. Leurs intentions de changements de comportement sont relatives au respect du milieu naturel dont les oiseaux font partis, à la sensibilisation de leurs enfants à l'environnement, ainsi qu'à la compréhension de l'équilibre entre l'homme et la nature. Le tri sélectif est une réponse donnée par chaque individu estimant changer son comportement. « Pour la majorité, l'idée de participer à la préservation de l'environnement se limite aux codes moraux traditionnels dont le principe le mieux intégré et le plus élémentaire « ne pas jeter ses papiers par terres » est une règle de bonne conduite. Aujourd'hui, ces codes s'élargissent à de nouvelles conduites : trier les ordures, qui sont évoquées par 50% des français ⁶¹ ».

De plus, 46% des visiteurs pensent que **le site doit laisser les choses en place dans les équilibres écologiques actuels** et ne pas prévoir trop d'aménagements. Cela confirme une nouvelle fois leur intérêt pour la nature. Parmi les autres, 17% souhaitent que le **site prévoie des aménagements qui permettent aux visiteurs d'en découvrir plus** et 37% souhaitent avoir un **compromis entre les deux**. Ces derniers veulent faire des découvertes sans avoir un impact sur l'environnement.

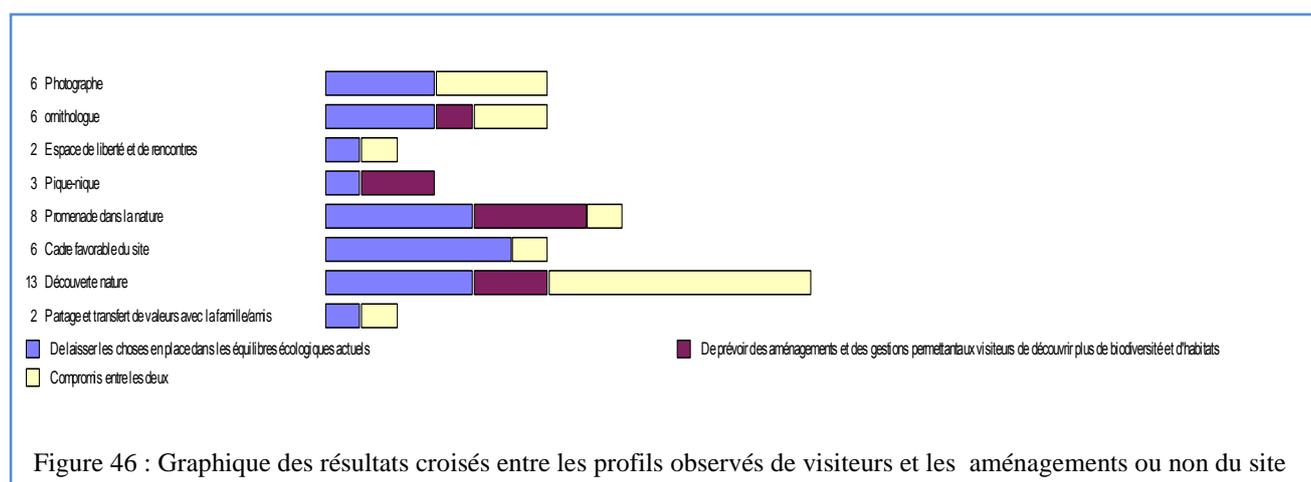
⁶¹ L'exigence écologique : de l'adhésion à la pratique, Bruno Maresca

Certains proposent par exemple d'améliorer les services existants sans en créer de nouveau, aménager en hauteur sans heurter la nature ou encore créer des points d'observations en faisant des trouées dans la végétation.

Cependant, les visiteurs souhaitant améliorer ou créer de nouveaux moyens pédagogiques sont au nombre de 18 et parmi eux certains souhaitent laisser les choses en place dans les équilibres écologiques actuels.

Cela montre une certaine incohérence qui peut s'expliquer par le fait que ces personnes ne veulent pas de gros travaux d'aménagements mais seulement améliorer l'existant. Il en est de même concernant ceux voulant avoir accès à un service restauration. La plupart de ces derniers ne veulent pas aménager mais créer ce service nécessite des travaux d'aménagement sur une petite portion au moins du site.

Certaines personnes pensent qu'il faut laisser les choses en place dans les équilibres écologiques actuels. La plupart d'entre eux correspond au public observé venu pour le cadre favorable du site, la nature offrant un tableau agréable à une quelconque activité. Les personnes qui veulent utiliser ce tableau ne souhaitent pas avoir trop d'aménagements sur le site. Il en est de même concernant les gens qui viennent pour faire une promenade en nature. Le public observé venant au Centre du Scamandre pour faire des découvertes opte en majorité pour avoir un compromis entre équilibre écologique et aménagement du site. Ils sont souvent sensibles à l'environnement mais veulent en même temps faire des découvertes ce qui nécessite parfois des aménagements. Les photographes et les ornithologues sont partagés entre le fait de laisser les choses en place et de faire un compromis entre les équilibres écologiques et les aménagements. Ils sont souvent sensibilisés à l'environnement mais souhaitent quelques améliorations des services existants (Figure 46).



IV.5 Les attributs paysagers du Centre de découverte du Scamandre et la protection du site

IV.5.1 Les éléments paysagers du site

Deux éléments semblent structurer le paysage du Centre du Scamandre d'après le tableau 39 : **la végétation** (33% de réponses) et **les étendues d'eau** (33%). **L'oiseau** est également cité mais reste moindre (10%) : il sort ici du concept de paysage. L'oiseau était le facteur dominant à tous les niveaux de questions mais est peu cité comme élément du paysage. Les personnes venues pour les oiseaux ne le cite que très peu, peut-être parce qu'ils ne l'ont pas vu. De plus, une étude effectuée en Camargue montre que pour les touristes, les marais représentent pour 30% d'entre eux un élément du paysage camarguais tandis que les oiseaux ne sont cités que par 1,8% des visiteurs interrogés⁶². Les sentiers sur pilotis (pontons pour les visiteurs), éléments bâtis et pratiques, devient un élément apprécié du paysage (10% de réponses).

Tableau 39 : Eléments favoris du paysage du Scamandre selon les visiteurs (% de réponses)

Eléments favoris du paysage	% de réponses
Végétation	33%
Etendues d'eau	33%
Les oiseaux et autres animaux	10%
Les pontons	10%
L'ensemble du paysage/points de vue sur le paysage	9%
Tranquillité/calme et repos	3%
NSP	1%

Les réponses données concernant les couleurs attractives du site ne sont pas précises. Il n'y a pas une couleur qui ressort, les gens citent des couleurs d'éléments. Il n'y a pas d'émotion particulière qui se dégage. Cela est peut-être dû aux horaires d'ouvertures. En effet, le site ouvre à 9h et ferme à 18h. Il n'est pas possible dans ce cas pour le public de voir le coucher du soleil par exemple et de tirer une couleur spécifique dans le paysage. Cependant, les **couleurs de l'eau** (50% de réponses) et de **la végétation** (41%) sont celles qui sont le plus citées par les visiteurs, ce qui est en cohérence avec les éléments du paysage qu'ils apprécient le plus (Tableau 40).

Tableau 40 : Couleurs du paysage du Scamandre appréciées par les visiteurs

Couleurs du paysage	% de réponses
Couleurs liées à l'eau ou éléments dans l'eau	50%
Couleur de la végétation	41%
Ne savent pas	17%
Couleurs neutres (blanc, noir)	7%
Autres	4%
Couleur de la faune	2%

⁶² D'après Mohamed Raouf Saïdi, 2012 : l'étude complète de la perception des zones humides

IV.5.2 Les lieux de prédilections du site

Le tableau 41 montre que **les observatoires** semblent être le lieu de prédilection du site pour les visiteurs en termes d'attractivité du paysage (38% des réponses). Ceux-ci n'offrent pas de perspectives différentes comparativement aux autres endroits du site mais, comme pour le Pont de Gau, donnent la sensation d'avoir une vue de 180 degré en raison du cadre d'observation. De plus, **le belvédère** permet d'avoir une vue altitudinale. **Les pontons** sont également un des lieux d'où les visiteurs semblent apprécier le paysage (12% des réponses).

Tableau 41 : Lieu d'où le paysage est le plus attractif dans le Centre du Scamandre
Selon les visiteurs du site (% de réponses)

Lieu attractifs dans le site	% de réponses
Du grand observatoire et autres observatoires (belvédère)	38%
Ne sait pas	23%
Des pontons	12%
Du sentier de la fromagère	8%
De la héronnière	6%
De l'ensemble du paysage	4%
Autour des marais/points de vue sur l'eau	4%
Des roselières/tamarissières	4%
Du croisement des parcours	2%



Illustration 21 : Grand observatoire du Centre du Scamandre, 2013



Illustration 22 : Sentiers sur pilotis (pontons) du Centre du Scamandre, 2013

IV.5.3 Les suggestions des visiteurs en matière de protection du site

La plupart des visiteurs enquêtés ne sont pas des spécialistes. 78% d'entre eux pensent que le site est suffisamment protégé contre 17% qui pensent le contraire. 4% estiment ne pas le savoir. Peu de personnes interrogées pensent que le site n'est pas assez protégé.

Même s'ils sont en minorité, les visiteurs pensant que le site doit faire l'objet d'une meilleure protection en donnent les raisons : la proximité de la route, le flux de visiteurs qui ont des intérêts autres que l'environnement et qui ne le respecte pas, les déchets retrouvés sur le site, et notamment les problématiques liées à la chasse. Pour ce dernier point, des propositions de verbalisations ou de gardiennage du site sont données par les visiteurs.

III.6 Analyses relatives aux visites liées à des programmes éducatifs

III.6.1 La promotion du site et le profil des visiteurs

- **La promotion du site**

Le Centre de découverte du Scamandre attire un public lié à l'éducatif. Le plus souvent, il s'agit d'écoles maternelles et primaires, de collèges, de lycées, ou encore d'étudiants en études supérieures. Les visiteurs éducatifs connaissent le parc pour la majorité (43%), grâce à la sortie le jour même de la visite ou bien parce qu'ils sont déjà venus dans le cadre d'une sortie scolaire. Le Centre du Scamandre semble à ce stade convenir à ce type de visiteurs qui y reviennent. D'autres connaissent le site par leurs collègues de boulot (36%). Ce type de diffusion et de promotion du site est gratuit et paraît efficace. Cependant, il s'agit pour la plupart du temps de visiteurs du département et de la région. Ce type de communication reste local et ne permet pas d'attirer un public éducatif à l'échelle nationale (Tableau 42).

Tableau 42 : Les moyens de connaissance du site des visiteurs éducatifs interrogés
(nombre de visiteurs et % de réponses)

Moyens de connaissance du site	Nombre de réponses (sur 15)	% de réponses
Sortie éducative	6	43%
Collègues de boulot	5	36%
Bouche à oreilles	2	14%
Conseil général	1	7%

- **Les lieux de départ et l'origine des visiteurs**

La majorité des visiteurs éducatifs interrogés au Centre du Scamandre partent du département du Gard (93%) le jour même de la visite. Seulement un groupe scolaire part d'une région limitrophe (7%), à savoir du département des bouches du Rhône de la région PACA, qui est à proximité du Centre du Scamandre. De plus, 71% des groupes scolaires interrogés sont originaires du département du Gard. Cela montre que le Centre du Scamandre ne s'intègre pas forcément dans un circuit de visites ou dans un voyage organisé. Il est choisi pour une visite journalière avec un objectif particulier. Seulement 14% sont originaires du Languedoc Roussillon, soit deux écoles. Ces groupes scolaires viennent aussi à la journée. Deux autres groupes scolaires sont originaires des autres régions de France, représentant 14% des groupes éducatifs interrogés. Ils viennent dans le cadre d'un voyage organisé (Tableau 43).

Tableau 43 : Lieu de départ le jour de la visite et origine des visiteurs éducatifs

Localisation	Lieu de départ		Origine des visiteurs	
	Nombre de réponses	% de réponses	Nombre de réponses	% de réponses
Département du Gard	13	93%	10	71%
Régions limitrophes	1	7%	0	0%
Région Languedoc Roussillon	0	0%	2	14%
France	0	0%	2	14%
Pays étrangers	0	0%	0	0%

III.6.2 Les motifs de visites

- **Les raisons principales de visites déclarées**

Les visiteurs éducatifs interrogés déclarent en majorité venir au Centre du Scamandre dans le cadre d'un programme éducatif. Différentes thématiques sont étudiées par les élèves et le site permet de mettre une image ou de mettre en application ce qui a été appris. Ces thématiques proposées par le centre du Scamandre sont diverses : biodiversité, élevage d'insectes, gestion des milieux, hydrologie etc... D'autres professeurs viennent simplement pour que les enfants découvrent la faune et la flore de la région. Il s'agit en général des écoles maternelles et primaires. Certains se rendent sur le site en tant qu'accompagnateurs (7%) car ils veulent découvrir en même temps que leurs enfants ou parce qu'ils ont peur de laisser leurs enfants seuls (Tableau 44).

La voie d'entrée principale des visiteurs éducatifs est donc dominée par la découverte et l'apprentissage.

Tableau 44 : Les raisons déclarées de visites des visiteurs éducatifs

Raison principale de visite déclarée	Nombre de réponses	% de réponses
Programme éducatif	8	58%
Découverte pour les enfants	3	21%
Terrain pour un stage	1	14%
Accompagnement des enfants	2	7%

- **Les raisons secondaires de visites déclarées : critère de choix du site**

La gratuité semble être le critère de choix principal du site pour une sortie scolaire (35%). En effet, l'entrée et les animations sont gratuites, seul le trajet en bus est payant. Ceci représente un avantage comparatif pour le Centre du Scamandre. D'autres éléments comme la nature et les oiseaux, accompagner ses enfants, ou faire des découvertes poussent des parents à venir durant des sorties scolaires (Tableau 45).

Tableau 45 : Les raisons secondaires de visites des visiteurs éducatifs

Raisons secondaires de visite	Nombre de réponses	% de réponses
Gratuité	6	35%
La nature, les oiseaux	3	18%
Accompagner ses enfants	2	12%
Découvertes	2	12%
Proximité du site	1	6%
Passer du temps entre collègues	1	6%
Les services du site	1	6%
Dépaysement	1	6%

III.6.3 Les atouts et les services du site

- **Les services ou infrastructures à améliorer ou à créer dans le parc**

Sur les 15 visiteurs éducatifs interrogés, seulement 10 font des propositions relatives aux infrastructures et services du parc comme le montre le tableau 46. Il faut donc prendre ces résultats à titre d'information. Parmi l'échantillon d'interrogés, 3 personnes proposent des améliorations relatives aux tables de pique-nique. Ces derniers pensent qu'elles ne sont pas suffisantes pour des grands groupes scolaires. Deux personnes souhaiteraient également la présence d'un service de restauration, et deux autres des améliorations des moyens pédagogiques (avoir un panneau explicatif par borne numérotée, avoir une visite guidée sur demande pour présenter les passereaux).

Tableau 46 : Propositions d'amélioration des infrastructures et services du site des visiteurs éducatifs

Propositions d'amélioration des infrastructures et des services du site	Nombre de réponses	% de réponses
Aires de repos, tables de pique-nique	3	23%
Service restauration	2	15%
Moyens pédagogiques	2	15%
Observatoires	1	8%
Sécurité	1	8%
Amélioration des infrastructures pour le bien-être des oiseaux	1	8%
Horaires	1	8%
Sentiers de découverte	1	8%
Autres	1	8%

III.6.1 Les acquis de connaissance et les intentions de changement de comportement après la visite

- **Les acquis de connaissance à l'issue de la visite**

Les visiteurs liés à des programmes éducatifs enquêtés ont acquis diverses connaissances. Ils sont au nombre de 13. Parmi eux, 31% ont découverts des espèces d'insectes aquatiques qu'ils ne connaissaient pas. D'autres ont fait des découvertes relatives aux oiseaux : découvertes d'espèces (15%) et de spécificités liées aux oiseaux (15%). Certains ont également appris quant à la gestion des milieux et notamment sur le travail de la sagne (roselière) et de la gestion de l'eau (12%). Les méthodes d'échantillonnage, de capture ou d'identification d'espèces (insectes, oiseaux, tortues) ont également été retenues (12%). La dimension insectes aquatiques ne correspond pas à un motif de visites mais ce module semble efficace pour des connaissances écologiques élargies au-delà des oiseaux (Tableau 46).

Ainsi, le Centre du Scamandre propose des animations qui permettent aux visiteurs éducatifs d'acquérir des connaissances sur une diversité de thèmes. Comparativement, les visiteurs récréatifs sortent de leurs visites avec des connaissances plus limitées.

Tableau 47 : Connaissances acquises après la visite des visiteurs éducatifs (Nombre de réponses et % de réponses)

Acquis de connaissance	Nombre de réponses	% de réponses
Découverte d'insectes aquatiques	8	31%
Découverte des oiseaux	4	15%
Spécificités liées aux oiseaux	4	15%
Gestion des milieux	3	12%
Méthode d'échantillonnage, de capture et d'identification d'espèces	3	12%
Découverte des jeux taurins	2	8%
Particularités liées aux insectes aquatiques	1	4%
Connaissances pédologiques	1	4%

- **Les intentions de changements de comportement**

Parmi l'échantillon de personnes interrogées liées à l'éducatif, six estiment que leurs découvertes peuvent influencer sur leur comportement vis-à-vis de l'environnement. Cinq pensent le contraire et trois ne répondent pas. Parmi les attitudes de changement de comportement, tous repartent du Centre du Scamandre avec l'idée de faire plus attention au monde vivant qui les entoure. En effet, la majorité d'entre eux ont pris conscience de la présence et de l'importance de préserver la faune.

Partie IV : Les limites de l'étude

Etapes de l'étude	Limites de l'étude	Propositions méthodologiques
Données quantitatives	- Les structures n'ont pas toujours des données précises	- Indiquer les données à récolter aux structures pour les futures études
Echantillonnage de l'enquête qualitative	- Echantillon de personnes enquêtées en termes récréatif faible, notamment sur le Centre du Scamandre. - Echantillon des programmes éducatifs faible, enquêtes réalisées seulement sur les professeurs et les accompagnateurs (élèves trop jeunes).	- Réaliser l'étude sur un seul site pour favoriser le nombre d'enquêtes. - S'organiser en fonction des groupes scolaires : réaliser les questionnaires les jours où il y a présence de lycéens ou étudiants ou adapter le questionnaire aux élèves plus jeune.
Période d'enquête	- Saisonnalité : Enquêtes effectuées sur deux saisons (printemps et été).	- Réaliser l'étude sur un an pour prendre en compte tous les profils de visiteurs et augmenter le nombre d'enquêtes en conséquence.
Linguistique	- Difficulté de passer les questionnaires en anglais. - Questionnaires réalisés seulement en français, anglais et italien.	- Soit réaliser les enquêtes par une personne parlant plusieurs langues (notamment anglais, italien, allemand, espagnol). - Soit traduire le questionnaire en plusieurs langues et le faire passer en passation indirecte en ajoutant des questions pour prendre en compte l'ensemble des informations attendues (mais risque de perte d'information si mal rempli).
Observation des visiteurs	- L'observation du comportement des visiteurs est subjective et propre à chaque individu.	- Etablir une grille d'observation pour avoir un référentiel identique.
Déplacement pour les enquêtes	- Les lieux d'enquêtes sont éloignés de la structure de stage (50 km environ) et nécessite un budget important. - Les enquêtes ne peuvent pas être réalisées chaque jour.	- Prévoir un hébergement à proximité des sites d'étude à l'avance ou directement dans les structures.
Analyse des données qualitatives	- Regroupement des réponses aux questions propre à chacun, subjectivité.	- Etablir une grille pour les futures enquêtes permettant de regrouper les réponses aux questions de la même manière.

Partie V. Conclusion et Suggestions pour les sites et pour l'indicateur sur les services culturels

I. Conclusion de l'étude

Cette étude a permis d'évaluer l'état et la tendance des services éducatifs et récréatifs sur le parc ornithologique du Pont de Gau et dans le centre de découverte du Scamandre. Elle a également permis de comprendre la perception des visiteurs vis-à-vis des services écologiques et culturels du site ainsi que de la gestion du site.

Un attrait local et national : Concernant le centre du Scamandre, le site accueille aujourd'hui plus de 12 000 personnes par an. L'attractivité du site est importante dans un rayon de 30 kilomètres environ. Près de 40% des visiteurs sont déjà venus sur le site. Les visiteurs enquêtés sont originaires du département mais la majorité est originaire des autres régions françaises ou de l'étranger. Le site attire donc un large public, mais tous intègrent le Scamandre dans un circuit de visite. Concernant le parc ornithologique du Pont de Gau, le site accueille plus de 100 000 visiteurs par an. L'attractivité du site s'élève à 50 kilomètres environ. 46% des visiteurs sont déjà venus sur le site. Ils sont ici aussi originaires de la région mais la majorité vient du reste de la France et de l'étranger, intégrant le parc dans un circuit de visite également.

Les moyens de connaissance du site : Le passage devant le parc ornithologique du Pont de Gau est le moyen le plus efficace pour que les visiteurs s'y arrêtent. Concernant le centre du Scamandre, les médias permettent d'attirer des visiteurs qui ne connaissaient pas le site. Le bouche à oreille est également un moyen de promotion du site efficace, qui nécessite d'être maintenu en satisfaisant au mieux les visiteurs.

L'écologie n'est pas une raison première de choix de visite : les raisons majeures observées de visite dans le centre du Scamandre sont la nature au sens large et le cadre privilégié du site, notamment pour la promenade dans la nature. La découverte de la nature et la photographie ou bien l'ornithologie arrivent après. Les raisons de visites observées au Pont de Gau sont les mêmes et comprennent également l'utilisation du parc comme lieu privilégié de rencontre. C'est donc le côté nature, esthétique et paysager qui joue fortement comme critère d'attractivité et de choix de visite, apportant une toile de fond aux activités exercées. La faune et en particulier les oiseaux, éléments de biodiversité le plus mentionnés, sont des raisons de visite citées de manière importante pour les visiteurs des deux sites. Cependant, il s'agit souvent du flamant rose concernant le Pont de Gau, espèce emblématique du site. Les composantes relatives à la végétation, à l'eau ou aux zones humides restent au second plan.

L'observation des oiseaux est l'activité qui revient le plus souvent dans le concept de visite des deux sites : Lorsque l'on cumule l'ensemble des raisons qui structurent les concepts de visite, l'observation des oiseaux revient le plus souvent parmi les visiteurs au Pont de Gau comme au Centre du Scamandre. Toutefois, au Pont de Gau, ce motif d'attractivité peut difficilement être considéré comme un réel intérêt écologique puisque seul le flamant, oiseau emblématique de la Camargue, est mentionné à ce stade d'attractivité. Au centre du Scamandre, il en est de même, mis à part les spécialistes qui citent quelques espèces emblématiques du site. Au Pont de Gau, il est intéressant de noter que la visite comme choix alternatif, ou par hasard en passant devant le site, ou encore grâce à l'attrait d'un autre site local (en particulier Saintes-Maries de la Mer) sont également des motifs réguliers de visite du parc. Au centre du Scamandre, le hasard ne fait pas partie de la voie d'entrée sur le site. Par contre, le centre bénéficie aussi de l'attractivité d'autres sites locaux. La promenade revient également régulièrement dans les concepts de visite des visiteurs.

Les infrastructures et services : l'analyse des attentes des visiteurs liée aux aménagements des sites a permis de mettre en évidence que la majorité sont globalement satisfaits. Les améliorations sont demandées par une minorité de visiteurs concernant les infrastructures au Pont de Gau : ils sont demandeurs en ce qui concerne leur confort au point de compromettre inconsciemment l'aspect environnemental. Concernant les services, l'accès à l'eau, aux sanitaires, et à plus de tables sont les facilités les plus demandées. Toutefois, ces manques ne semblent pas influencer négativement sur le nombre de visites ni sur le désir des visiteurs d'y revenir (une bonne proportion de visiteurs est venus plusieurs fois). Concernant le Scamandre, les demandes d'amélioration des infrastructures sont minoritaires et concernent moins leurs attentes et confort que le bien-être des oiseaux. L'accès à l'information et à la sensibilisation est un service très demandé par les visiteurs qui estiment ne pas en apprendre assez. L'accès à un point restauration est souvent demandé, mais ici aussi ceux qui le citent sont souvent déjà venus plusieurs fois.

Les acquis de connaissance : la visite guidée et les différents ateliers proposés montrent leur impact sur les visiteurs éducatifs qui en bénéficient en termes d'acquis de connaissance. En effet, les visiteurs apprennent sur les oiseaux notamment au Pont de Gau. Les oiseaux, le travail de la sagne (roselière) et les insectes font l'objet d'acquis de connaissances au Scamandre. L'effet de ces connaissances se traduit chez quelques visiteurs des deux sites par des changements d'attitude et des intentions de changement de comportement: gestion des déchets, respect du site; pollution, etc. Concernant les visiteurs récréatifs, 60% ont acquis des connaissances au Pont de Gau mais parmi eux, seulement 17% estiment changer de comportement. Les panneaux thématiques et la présence du patrouilleur sont les moyens qui ont permis aux gens de découvrir ou apprendre. Cependant, la majorité des connaissances apprises ne sont liées qu'aux flamants roses. Au Scamandre, 59% ont acquis des connaissances et 37% d'entre eux estiment changer de comportement. Parmi les connaissances acquises, la plupart sont relatives aux oiseaux alors que le site n'est pas inféodé seulement à cette thématique. Cela montre que les moyens pédagogiques concernant les autres dimensions des zones humides ne sont pas mis en valeur. De plus, les découvertes et les connaissances acquises restent des généralités sur les espèces d'oiseaux ou leur découverte.

II. Les suggestions relatives au Parc Ornithologique du Pont de Gau

Les suggestions suivantes restent des idées, dont la mise en œuvre, si elles intéressent le gestionnaire, dépend aussi des ressources financières et humaines. Elles sont à mettre en lien avec la stratégie de fonctionnement et de gestion du Pont de Gau, entreprise privée, pour laquelle la fréquentation du site est un objectif important pour assurer la durabilité financière de son fonctionnement.

II.1 Les moyens de communication

Le parc possède des moyens de communication qui sont déjà efficaces. C'est pourquoi les maintenir et les développer s'avère être important.

Le passage devant le parc : il est le moyen le plus efficace pour attirer les visiteurs d'après les questionnaires effectués. En effet, il se situe idéalement sur l'axe Arles - Saintes-Maries-De-la-Mer. Une mise en avant du parc plus évidente pourrait alors attirer encore plus d'individus. Pour cela, installer un panneau plus attractif avant le parc sur la route d'Arles aux Saintes Maries de la Mer pourrait être une solution adéquate. Cela permettrait également une meilleure signalisation du parc puisque 34% des visiteurs interrogés n'en sont pas satisfaits. Ce panneau pourrait mieux éveiller la curiosité des visiteurs se rendant aux Saintes-Maries-de-la-Mer et accroître la proportion de ceux-ci à visiter le parc en passant. De plus, la proximité de l'homme aux oiseaux semble être un des atouts du site. Alors, faire en sorte de la projeter par le biais d'illustrations adéquate sur ce même panneau permet de la mettre en avant et de fournir une image attractive pour de futurs visiteurs.

Le site internet : c'est également un moyen de communication efficace. Cependant, durant la visite, les visiteurs ne pensent pas à apporter leur avis concernant le site internet. Le peu qui en parle dans les services n'en sont pas satisfaits. Apporter une touche de modernité au site pourrait permettre d'attirer plus de monde. Par exemple, des vidéos ou des photos à toutes saisons peuvent apporter une plus-value. De même, traduire le site internet en anglais permettrait aux étrangers d'en savoir plus. Le forum du site internet n'est plus actif. Le remettre en marche et pouvoir laisser des avis sur le parc sont des atouts à ne pas négliger.

Les personnes âgées de 18 à 35 ans et les moins de 18 ans : cette tranche d'âge est peu représentée dans l'échantillon d'enquêtés, ce qui d'après les observations, est proche de la réalité. Des moyens de communication adaptés à ces tranches d'âges pourraient être développés. La création d'un site internet adapté aux Smartphones est une idée soulevée par Caroline Meffre, gestionnaire des Marais du Vigueirat. Cette page peut se révéler particulièrement utile pour toucher ce type de public, actuellement sous représenté. Le logiciel HelpNdoc peut permettre de créer ce site pour Smartphones. La version d'essais, gratuite, permet de créer un site pour particulier sans but lucratif et donc avoir un aperçu de son fonctionnement (la version professionnelle coûte 249€).

Le bouche à oreille : il s'avère également être un moyen de communication efficace. Le développer permet la sensibilisation à distance et éveille la curiosité des populations. Pour cela, il est important de faire en sorte d'éveiller des émotions particulières chez les visiteurs du site. Ces émotions peuvent aussi bien être liées à des couleurs, aux oiseaux, aux connaissances apprises, etc... Le personnel du parc peut faire en sorte d'aider à éveiller ces émotions par le biais d'un service d'un patrouilleur, naturaliste et pédagogique, plus présent sur le circuit, en particulier les jours de fortes fréquentations. En effet, une personne pouvant répondre aux visiteurs, montrer et expliquer certaines particularités du site de manière attrayante permet de capter l'attention du grand public sur des éléments qu'ils ne peuvent pas forcément voir tout seul. Cela permet de graver un souvenir positif qui a toute les chances de passer de bouche à oreille. Avoir un patrouilleur de manière régulière sur le site, notamment au printemps et en été quand le pic de fréquentation est au plus haut, est une des suggestions à ne pas négliger.

Les lieux d'hébergement : Les visiteurs parcourent environ 50 km pour venir visiter le parc. Ils viennent souvent des Saintes Maries de la Mer. Pourtant, d'après l'étude de la clientèle en Camargue, 69,17% des visiteurs viennent du Pays d'Aix et 30% de Marseille⁶³. Davantage de communication ciblée, par exemple au niveau des offices de tourisme, des hôtels et des campings peut donc permettre d'informer les visiteurs logeant dans ces localités de l'existence du site.

Les groupes scolaires : ils connaissent le site en général par l'intermédiaire de leurs écoles, des professeurs et des collègues de travail. Ces groupes scolaires viennent de la région ou des alentours. Afin d'attirer des groupes venant de l'ensemble du territoire français, voire de l'étranger, le Pont de Gau doit mettre en œuvre des moyens de communications spécifiques. Par exemple, il peut envoyer des flyers aux différentes associations, organisations de classes vertes etc... Diffuser des photos de groupes en visite sur le site internet et des retours d'avis permettrait peut-être de développer cette clientèle.

II.2 L'amélioration des services ou des infrastructures du parc

La majorité des visiteurs du parc sont satisfaits par les services présents. Cependant, certains services font l'objet de demandes d'amélioration pour près de la moitié des visiteurs. Certaines améliorations sont donc proposées.

Le parking : Selon les visiteurs enquêtés, il est trop petit, trop exposé au soleil et n'assure pas une tranquillité d'esprit durant la visite puisqu'il est exposé aux vols. Même s'il est difficile de proposer un agrandissement du parking, certaines solutions aux autres problèmes peuvent être envisagées. Un système de surveillance à distance ou un gardiennage durant les périodes de forte fréquentation peuvent être mis en place. Concernant l'exposition, des abris peuvent être installés pour fournir de l'ombre aux véhicules, comme c'est le cas dans le Centre du Scamandre et aux marais du Vigueirat.

⁶³ D'après , Mohamed Raouf Saïdi, 2012 : La représentation sociale des zones humides, enquête d'opinion.

Les toilettes : La boucle de randonnée des marais de Ginès n'en comporte pas ce qui semble être un problème important pour les visiteurs. En effet, ceux-ci doivent faire demi-tour ou ne termine pas leur visite pour retourner à l'entrée. Il paraît judicieux de penser à l'installation de toilettes et d'un accès à l'eau sur cette boucle, au milieu du parcours par exemple.

La boucle de randonnée des marais de Ginès : Les visiteurs sont contrariés par le fait qu'il faille obligatoirement parcourir le sentier dans sa totalité ou faire demi-tour pour retourner à l'entrée du parc. Aménager une passerelle ou un sentier qui permette de retrouver l'entrée est une idée à prendre en compte.

II.3 Le développement des moyens pédagogiques

L'apprentissage des connaissances par les visiteurs passent par les moyens pédagogiques mis en place sur le parc ornithologique du Pont de Gau.

II.3.1 Les panneaux thématiques

Les panneaux font partis des éléments importants du site pour l'acquisition de connaissance. Certaines demandes et certains besoins sont cependant mis en avant par les visiteurs comme vu précédemment. Certaines améliorations sont donc à proposer.

Tout d'abord, il est gênant pour les visiteurs de nationalité étrangère non francophones de voir des panneaux seulement dans la langue française. Ajouter des panneaux identiques traduits est un moyen coûteux pour être réalisé. Des solutions intermédiaires sont donc envisageables. Par exemple, la présence du patrouilleur à proximité des panneaux peut aider les étrangers. En effet, celui-ci peut leur expliquer en quelques mots ce qui y est inscrit et leur apporter des informations. Près des panneaux où il y a des informations importantes, ajouter un panneau en taille réduite résumant ce qui y est inscrit peut également être mis en place. De même, il pourrait être possible à l'accueil et dès l'entrée dans le site de fournir un feuillet ou un livret traduit et payant pour ceux qui le désire. Ce dernier permettrait d'apporter des informations par bornes (balises présentes le long des sentiers) afin que les visiteurs sachent ce qu'ils vont découvrir.

Les panneaux accrochés aux volières sont en partie effacés et certains s'en plaignent. En effet, le nom de l'espèce n'est parfois plus lisible. Les rénover et y apporter des informations complémentaires est une solution possible. De plus, lors d'installations de futurs panneaux, il faut réfléchir aux options de représentation entre dessins et photographies. En effet, certains visiteurs ne reconnaissent pas certains oiseaux (les différents canards notamment) car les dessins ne sont pas assez réalistes pour eux.

Enfin, la grande boucle de randonnée ne comporte pas de panneaux informatifs, ce qui semble manquer aux visiteurs du parc. Cela est peut-être une volonté du parc afin de garder un paysage « naturel », qui ne semble pas comporter d'installations humaines. Cependant, il est possible d'installer quelques panneaux dans les observatoires, notamment en ce qui concerne les laro-limicoles qui sont présents dans cette portion du parc.

Si cette solution est trop coûteuse, installer des photos dans les observatoires des espèces présentes peut donner l'envie aux visiteurs de les découvrir. Ainsi, à chaque observatoire ils pourraient découvrir une nouvelle espèce, les incitant à continuer la visite.

I.3.2 Les animations et les visites guidées

La majorité des visiteurs aime avoir une visite libre. Peu sont partisans des visites guidées. Alors, de manière à maintenir voire développer la sensibilisation et l'acquisition de connaissance lors de visites, il est suggéré d'accroître plutôt le système de patrouilleur plutôt que les visites guidées. En effet, les visiteurs apprécient de plus l'idée d'un patrouilleur sur le circuit. Ce dernier leur montre des particularités, peut répondre à leurs questions et ne leur prend pas beaucoup de temps. Il leur apporte des connaissances et peut éveiller chez les visiteurs des émotions comme vu précédemment, sans pour autant perturber leur agenda et horaires de visite.

Développer davantage d'animations serait également un atout pour la fréquentation du parc. Proposer des ateliers aux visiteurs comme des vidéos sur la méthode de baguage, sur l'identification d'espèces etc... permet aux visiteurs de s'arrêter par curiosité et de participer à des ateliers et à terme, d'acquérir de nouvelles connaissances.

Même si le parc mise sur l'apprentissage de connaissances liées aux oiseaux et que l'objectif est atteint, les visiteurs souhaitent en apprendre plus sur davantage de thématiques : le rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue, l'Histoire de la Camargue, les structures de protection de la nature etc... Faire intervenir des particuliers bénévoles dans le parc est un moyen gratuit permettant aux visiteurs d'en apprendre plus sur la culture camarguaise. De même, organiser des journées ou des soirées à thèmes par le biais d'animations ou d'expositions fournirait au parc un atout supplémentaire.

Concernant les enfants, il est difficile pour eux d'apprendre par eux-mêmes s'ils ne font pas parti d'un groupe scolaire. En effet, les enfants ne s'intéressent en général que peu aux panneaux. De plus, ces derniers ne sont pas ludiques pour un enfant. Installer quelques panneaux ou infrastructures ludiques et pédagogiques leur permettrait de s'intéresser de plus près à la nature qui les entoure. Par exemple, un atelier où les enfants peuvent écouter des chants d'oiseaux et les relier à l'espèce correspondante peut être mis en place. De même, les groupes scolaires ne font pas assez de manipulations d'après les enseignants interrogés. Alors, faire participer les enfants à certaines activités serait un atout.

III. Les suggestions relatives au Centre de découverte du Scamandre

Le centre du Scamandre opte actuellement pour une stratégie de conservation. Le but du site n'est pas d'avoir une fréquentation large. Les suggestions proposées sont donc adaptées à cette stratégie et basées sur les attentes des visiteurs existants. Néanmoins, suite aux résultats des enquêtes qualitatives, des services et aménagements supplémentaires relativement mineurs pourraient attirer davantage de visiteurs de profils différents.

III.1. Les moyens de communication

Certains moyens de promotion du Centre du Scamandre s'avèrent efficaces et sont importants à maintenir. Le développement de certains moyens de promotion présenté ci-dessous est à prendre en compte dans le cas où le Scamandre souhaite attirer un public plus large.

Les médias : Durant la période d'enquêtes, l'émission télévisée « Des racines et des ailes » a été très efficace, avec une réponse rapide en termes de fréquentation. Les annonces à la radio locale peuvent attirer du monde mais ce moyen n'est pas très efficace aux marais du Vigueirat. Alors, transmettre sur le site internet du site des vidéos des émissions télévisées dans lequel le centre du Scamandre apparaît peut apporter une plus-value en termes de fréquentation.

Le bouche à oreille : il est également efficace notamment de la part des familles et des amis. Comme pour le parc ornithologique du Pont de Gau, il est important de satisfaire les visiteurs afin que ceux-ci continuent de faire la promotion du Centre du Scamandre.

Les lieux d'hébergements : ils ne semblent pas être très porteurs en termes de communication et de promotion du site. Cependant, l'échantillon de personnes interrogées a révélé que beaucoup de visiteurs du site sont hébergés aux Saintes-Maries-De-La-Mer et à Aigues-Mortes. Alors, il est intéressant de passer par les lieux d'hébergements de ces deux communes afin de faire la promotion du site. Des flyers peuvent par exemple y être déposés.

Le site internet : il ne semble pas non plus faire la promotion du centre du Scamandre. Cela est peut-être dû au fait qu'il est peu fréquenté. En effet, « centre de découverte » n'est pas ce qui est recherché sur les moteurs de recherche. Le site internet est donc difficile à trouver si on ne connaît pas le Centre du Scamandre. S'il était renommé « réserve naturelle » par exemple, ou si ce statut lui était associé, le site internet serait plus facilement accessible. De plus, « centre de découverte » ne parle pas aux visiteurs du parc. Une partie d'entre eux ne savaient pas de quoi il s'agissait en venant sur le site.

Les groupes scolaires : ceux qui se rendent sur le site sont, comme pour le Pont de Gau, majoritairement locaux. Développer la communication afin de faire venir des groupes de l'ensemble du territoire semble judicieux.

Même si la stratégie actuelle du centre du Scamandre est d'attirer un public local, il est important de pouvoir le faire découvrir à tout le monde. Les étrangers et ceux d'autres régions représentent une part importante du public interrogé mais ne sont en réalité que peu nombreux d'après les données quantitatives. Ces derniers ne passent pas toujours par l'accueil et ne s'enregistrent pas. Il est important pour ce type de public de se positionner en termes de communication et de services.

III.2 L'amélioration des services ou infrastructures du site

Comme pour les moyens de communications et de promotions du site, il est important de distinguer les améliorations à apporter au site dans la stratégie actuelle, de celle d'une recherche de fréquentation plus importante avec différents profils de visiteurs.

Dans le premier cas, il est important de répondre aux grandes attentes, en particulier l'accès à l'information mais aussi aux services du centre. Dans le deuxième cas, certaines améliorations sont proposées, liées aux observatoires et aux horaires d'ouvertures notamment.

Les sentiers sur pilotis (sentier du butor) : Les pontons représentent un des éléments fédérateurs du paysage pour les visiteurs. Ils offrent une perspective paysagère appréciable et la sensation de marcher sur l'eau. Bâti sur cette satisfaction des visiteurs est relativement facile. Pour cela, allier les sentiers sur pilotis à des ateliers pédagogiques pourrait renforcer la satisfaction et l'émotion qu'ils génèrent. De plus, ce type d'installations peut bénéficier du bouche à oreille. Par exemple, il peut être possible d'élargir les passerelles à certains endroits stratégiques afin d'y installer certains ateliers (jeu de reconnaissance de chants d'oiseaux, d'espèces d'oiseaux, généralités sur la faune et la flore etc...). Cela est généralement plus agréable de profiter de ce type d'atelier durant la promenade plutôt que dans la salle d'exposition photographique.

Service restauration : Ce service semble être un élément clef au bien-être des visiteurs durant leur visite. Installer une buvette au printemps et en été est approprié. Ce service est disponible ou demandé en priorité dans tous les autres sites étudiés, il est considéré comme un service normal dans le cadre d'une visite d'une demie-journée ou d'une journée. Il est souvent facteur de réussite de la visite car les visiteurs savent que les personnes fatiguées ou les enfants peuvent bénéficier de cette alternative. Un distributeur de boissons fraîches peut également être installé dans la cafétéria, près de la machine à café.

Horaires d'ouverture : Les horaires d'ouvertures relativement tardives ne permettent pas aux visiteurs de bénéficier des atmosphères et couleurs matinales ou de fin de journée particulièrement propices à l'émotion, la contemplation et la découverte, notamment au printemps et en automne. En effet, à ces saisons, les couleurs et le paysage sont particulièrement appréciables le matin ou le soir au coucher du soleil. Permettre l'entrée dans le site plus tôt le matin et plus tard le soir est une solution à laquelle il est important de réfléchir. Cependant il est impossible de le faire chaque jour car cela est trop coûteux en termes de personnels d'accueils. La création d'un système d'abonné peut être mise en place. Par exemple, une carte électronique permettrait l'ouverture d'un portail. Cependant cela ne concernerait que les habitués du site. Alors, il faudrait indiquer sur le site internet qu'il est possible d'entrer plus tôt et partir plus tard. La carte permettant d'avoir accès au site serait payante et différents tarifs seraient disponibles : à la journée, à la semaine, à l'année etc... Laisser une portion du site ouvert peut également être une solution.

Les observatoires : Le grand observatoire est apprécié par les visiteurs mais ceux-ci aimeraient qu'il y en ait plus sur le site. De plus, c'est en général de l'observatoire que le paysage leur paraît le plus attractif. Penser à l'installation d'un observatoire supplémentaire est envisageable, notamment sur le sentier de la fromagère qui est, en dehors du sentier du butor, celui qui donne des points de vue attractifs sur le paysage d'après les visiteurs. Il est difficile d'installer un observatoire sur le sentier du butor car cela empêcherait la vue globale sur les marais. Cependant, prolonger les pontons comme pour l'accès à la plateforme « vivons cachés » peut permettre d'installer un observatoire dans un endroit discret.

Locations de jumelles et de GPS : Beaucoup de visiteurs ne savent pas que la location de jumelles ou de GPS est possible sur le site. Lors de l'enquête, ils sont déçus de ne pas avoir été au courant car ils auraient aimé les utiliser. Indiquer leur présence est donc primordial. Un panneau plus visible peut-être installé à l'accueil.

Signalétique d'accès au Centre du Scamandre : La signalisation du site est également à revoir car beaucoup de personnes ne trouvent pas leur route directement. En arrivant d'Aigues-Mortes ou des Saintes-Maries-De-La-Mer, il paraît judicieux d'installer un panneau signalant la direction vers le centre du Scamandre. Ce dernier peut être installé au Rond-Point entre ces deux communes, en direction de Montcalm.

Gestion du site : Une bonne partie des visiteurs du Scamandre est sensibilisée à la protection de l'environnement et est soucieuse de sa protection. Cela est en adéquation avec la stratégie de conservation du Scamandre, dont la gestion de l'eau se rapproche de la dynamique hydraulique naturelle. Cependant l'échantillon est trop faible pour en tirer des conclusions à ce stade.

III.3 Le développement des moyens pédagogiques

III.3.1 Les panneaux thématiques

Les visiteurs ne sont pas entièrement satisfaits des moyens pédagogiques présents sur le centre du Scamandre, notamment ceux liés aux panneaux thématiques. Leur absence dans le paysage est une volonté des décideurs de la gestion du centre. Cependant, ce constat est à mettre en relation avec le manque d'opportunité des visiteurs à acquérir de nouvelles connaissances et d'être plus sensibilisés aux différents enjeux des zones humides suite à leur visite. Ceci est dommage car le grand public reste à convaincre de l'importance des enjeux liés à l'environnement et la biodiversité. Les sites protégés sont des endroits privilégiés pour l'éducation environnementale, comme pour les visiteurs éducatifs pour lesquels le centre réussit remarquablement bien. Il est possible d'en installer quelques-uns dans l'observatoire par exemple et dans le passage qui y mène, ainsi qu'au niveau de la plateforme pour voir les hérons et auprès du belvédère. Si d'autres observatoires sont amenés à être aménagés, il est également possible d'y installer des panneaux. Actuellement, des panneaux sont présents dans le passage menant au grand observatoire mais ces derniers sont assez anciens et les visiteurs qui les citent disent ne pas les comprendre. Ils pourraient donc être rénovés.

De plus, dans la salle où sont exposées des photographies d'oiseaux, des généralités sur ces derniers pourraient être présentées sous les photos.

Enfin, il y a tendance à surtout informer sur les oiseaux. Il est également utile d'informer davantage sur les autres éléments de l'écosystème, en particulier l'eau, la végétation, la dynamique naturelle et anthropique.

III.3.2 Les animations et les visites guidées

Les visiteurs enquêtés souhaitent faire des découvertes sur différentes thématiques mais la plupart d'entre eux n'ont acquis que des connaissances relatives aux oiseaux à leur sortie. Pourtant l'intitulé « centre de découvertes » laisse présager le contraire.

Les animations proposées aux scolaires permettent également aux enseignants et parents accompagnateurs de faire des découvertes. Alors, il est possible d'adapter ces animations au grand public. Pour cela, un animateur peut se positionner sur des endroits stratégiques du site afin de montrer certaines particularités aux visiteurs et pourquoi pas les faire participer à différents ateliers. Cela est couteux en temps mais peut-être réalisé les week-ends et les vacances scolaires au printemps et en été. De plus, ils peuvent effectuer ce rôle seulement à certaines heures de la journée, lorsque le pic de fréquentation est au plus haut.

Des journées et des soirées à thèmes ont lieu régulièrement au centre du Scamandre, permettant d'attirer le public local. Les enquêtes n'ont pas réussi à montrer l'impact de ces visites puisqu'un seul des visiteurs interrogés y a participé. Soit le nombre d'enquêtes n'est pas suffisant, soit ces évènements ne permettent pas aux visiteurs de revenir. Dans ce cas, il faut pouvoir les inciter à revenir en mettant en place des animations et des ateliers qui leur donne envie d'en découvrir toujours plus.

Certaines personnes se plaignent de ne pas voir beaucoup d'oiseaux. En effet, ceux-ci ne sont pas à proximité de l'homme comme c'est le cas au parc ornithologique du Pont de Gau. Un animateur positionné sur les sentiers avec une longue vue et des jumelles peut également faire du patrouillage et faciliter la découverte des oiseaux à certains moments de la journée.

D'autres souhaiteraient avoir accès plus facilement à des visites guidées. Ici aussi, lors de fréquentation importante du site, une visite guidée dans la journée peut être proposée en prévenant sur un panneau l'heure de début.

IV. Les suggestions pour le suivi de l'indicateur des zones humides méditerranéennes

L'étude des deux sites a permis d'identifier les différentes dimensions des services culturels des zones humides dont bénéficient les visiteurs. Il faut d'abord souligner que pour de nombreux groupes, les bénéfices de ces services sont permis, accessibles et favorisés par les aménagements et les services récréatifs et éducatifs créés ou améliorés par les gestionnaires de ces sites. Le choix de ces sites était lié à un centre de visiteurs et des programmes culturels. La mesure de l'indicateur ne concerne donc que certains sites aménagés pour lesquels les données de fréquentation existent.

Les services culturels suivis lors de cette étude montrent que les données quantitatives de fréquentation sont très utiles pour mesurer les tendances. Toutefois, les niveaux d'analyse des résultats et des tendances sont nettement plus intéressants lorsque les données enregistrées permettent, au-delà du nombre de personnes, de connaître les lieux d'origine, les motifs de visite, le moyen de connaissance du site et les niveaux de satisfactions. Ce qui a été en partie possible au Scamandre. Cela suggère que l'OZHM poursuive son idée de mettre en place une fiche d'enregistrement pour les différents centres de zones humides en Méditerranée, qui permettrait de pouvoir comparer les résultats des différents sites.

L'enquête qualitative a permis de mieux connaître les catégories de visiteurs, leurs motifs de visite, et les différentes dimensions liées aux services récréatifs et éducatifs des zones humides, naturels ou créés par l'homme. Le questionnement ouvert a permis de créer une référence auprès d'un échantillon représentant la grande majorité des différentes catégories de visiteurs. Cette référence montre une grande diversité de profils de visiteurs, de motifs de visite, de perceptions d'attractivité, d'attentes et de niveaux de sensibilisation. Cette diversité devra être prise en compte dans les suivis futurs, tout en effectuant des regroupements selon des critères à définir, pour faciliter les suivis et quantifier les réponses. A ce stade, les résultats de l'enquête qualitative qui semblent intéressants à retenir pour la mesure de l'indicateur culturel des zones humides sont:

- **Le profil des visiteurs:** il permettrait de suivre les tendances des catégories de personnes intéressées par ces écosystèmes et de pouvoir ainsi ajuster les stratégies et services pour optimiser les bénéfices des services culturels.
- **Les motifs et concept de visite:** les résultats de suivi permettraient de suivre les facteurs d'attractivité ainsi que les différents critères qui motivent la visite. Cet indicateur pourrait être facilement corrélé avec le précédent.
- **Les éléments des sites qui ont le plus retenu l'attention :** le suivi de cet indicateur permettrait, pour les pays et pour les gestionnaires de site, de réfléchir sur les types d'aménagement et de services à développer en relation avec les considérations écologiques.
- **Les niveaux et moyens de sensibilisation et de changement de comportement :** cet indicateur est important pour l'OZHM, dont les cibles principales sont les décideurs et les citoyens. Nous avons vu que les zones humides permettent la sensibilisation citoyenne lorsque des moyens pédagogiques sont adaptés, que ce soit à travers un service éducatif ou récréatif. Cet indicateur permettrait donc à la fois de mesurer les changements d'attitude grâce aux visites ainsi que de mesurer le niveau d'impact du transfert d'information sur ces visiteurs.

Conclusion

Les zones humides, même si les plus grandes et emblématiques sont actuellement protégées, sont en déclin que ce soit en méditerranée ou dans le monde. Il est important de ce fait de fournir aux décideurs politiques des arguments concernant l'importance de la protection de ces milieux. L'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM), effectuant le suivi de ces milieux dans 27 pays du bassin méditerranéen, a alors réfléchi à divers indicateurs de suivi parmi lesquels figure celui des services culturels, récréatifs et éducatifs des zones humides.

Depuis 2012, il coordonne les premiers suivis sur quelques sites répartis dans cinq pays, dont trois sites en Camargue. Deux des trois sites camarguais ont fait l'objet d'une étude dans ce mémoire. Globalement, les deux sites sont appréciés par les visiteurs et le taux de retour est fort. Les aménagements et les services sont également perçus positivement et pour certains, les améliorations suggérées ne semblent pas les empêcher de revenir. Dans le cadre de la stratégie de gestion du centre du Scamandre, le service de restauration et un meilleur accès à la connaissance sont les plus fortes attentes. Dans le cadre de gestion du Pont de Gau, les suggestions relatives au parking et à l'accès à la connaissance pour les non-francophones sont sans doute les besoins prioritaires.

En terme récréatif, il ressort sur les deux sites que la majorité des visiteurs recherchent avant tout la nature dans son ensemble ou comme cadre favorable à une activité (promenade, rencontre, discussion, etc.). Ce malgré la grande diversité de catégories de visiteurs. En revanche, la dimension culturelle (héritage/patrimoine, identité culturelle, spiritualité, etc.) est quasi inexistante dans les motifs de visite observés. La partie écologique reste également secondaire, ce qui est étonnant pour des zones naturelles protégées. Néanmoins, dans les raisons déclarées de visite ou suite à la visite, la faune et en particulier les oiseaux ainsi que le paysage sont les éléments qui reviennent souvent. En revanche, l'eau et la flore, composantes importantes des zones humides, ne sont ni des motifs de visite ni des sujets qui ont retenu l'attention.

Ces résultats pour les visiteurs récréatifs peuvent être mis en relation avec les sujets et les moyens d'information et de sensibilisation du grand public. Ceux-ci favorisent globalement la connaissance de l'oiseau, au détriment des autres dimensions comme l'eau et sa gestion, la flore, les activités et cultures locales, etc. Pour les clients des services éducatifs, les programmes de sensibilisation et de transfert de connaissance sont beaucoup plus larges et permettent aux enfants d'être sensibilisés sur des sujets divers.

L'entrée "services culturels" de cette étude a permis à la fois d'apporter des éléments pour le suivi des zones humides par l'Observatoire. Elle a aussi permis de faire des suggestions aux gestionnaires de site pour améliorer les bénéfices "culturels" selon les niveaux de perception et d'attente des visiteurs. Cette étude fait partie d'un programme méditerranéen sur plusieurs années, dont le but final est de mieux protéger ces écosystèmes par une meilleure sensibilisation des décideurs et des citoyens. Ce but est également recherché par les gestionnaires de sites. A terme, cette étude permettra de trouver une valeur commune de l'indicateur de suivi pour les différents sites en méditerranée dans le cadre de la convention Ramsar.

Bibliographie

Chapitres d'ouvrages

- MARESCA Bruno, 2001 : L'exigence écologique : de l'adhésion à la pratique, dans « *L'environnement, question sociale* », Ed. Odile Jacob, pp. 108-110.
- CLAEYS MEKDADE Cécilia, 2003 : Construire l'acceptable, dans « Le lien politique à l'épreuve de l'environnement : expériences camarguaises », Ed. Peter Lang, pp. 175-217.
- PICON Bernard, 1997 : De l'homme à la nature : l'exemple du delta du Rhône, dans « Impact de l'homme sur les milieux naturels : perceptions et mesures », Ed. De Bergier, pp. 105-111.
- PAPAYANNIS Thymio, 2009 : Une approche stratégique de la valeur culturelle des zones humides, dans « Un patrimoine à préserver : les zones humides méditerranéennes », Ed. Buchet-Chastel, Page 12.
- PAPAYANNIS Thymio, 2009 : Le groupe de travail sur la culture de MEDWET dans « Un patrimoine à préserver : les zones humides méditerranéennes », Ed. Buchet-Chastel, page 15.
- PAPAYANNIS Thymio, 2009 : Aspects culturels et spirituels, dans « Un patrimoine à préserver : les zones humides méditerranéennes », Ed. Buchet-Chastel, pp. 71-84.
- PAPAYANNIS Thymio, 2009 : Vers une approche intégrée, dans « Un patrimoine à préserver : les zones humides méditerranéennes », Ed. Buchet-Chastel, pp. 87-103.
- PAPAYANNIS Thymio, 2009 : Principaux enseignements, dans « Un patrimoine à préserver : les zones humides méditerranéennes », Ed. Buchet-Chastel, pp.107-114.
- PAPAYANNIS Thymio, 2009 : Sites méditerranéens caractéristiques, dans « Un patrimoine à préserver : les zones humides méditerranéennes », Ed. Buchet-Chastel, pp. 135-159.
- SHINE Claire et DE KLEM Cyrille, 1999 : What are wetlands and why do they matter ?, in « Wetlands, water and the law : Using law to advance wetland conservation and wise use », IUCN the World Conservation Union, pp. 3-12.
- SHINE Claire et DE KLEM Cyrille, 1999 : The emergence of legal responses at international level, in « Wetlands, water and the law : Using law to advance wetland conservation and wise use », IUCN the World Conservation Union, pp. 27-45.

Rapports de stage, Thèse

- CLAEYS MEKDADE Cécilia, 2000 : *Les conflits d'aménagement : rapport à la « nature » et rapports sociaux, la Camargue, un cas révélateur*. Thèse de Doctorat de Sciences Humaines de l'Université de Provence, Aix-Marseille, 397 pages.
- NAJJAR Fatima zahra, 2012 : *Valorisation des services récréatifs et éducatifs des zones humides en Méditerranée : le cas de la zone humide de Sidi Boughaba (côte atlantique marocaine)*. Rapport de Master 2 Gestion et Valorisation des ressources marines de l'Université Hassan II, Casablanca, 56 pages.

THOLLON Marie, 2012 : *Caractérisation des services rendus par les écosystèmes d'une zone humide méditerranéenne : l'exemple de la camargue*. Rapport de Master 2 de Biologie, Ecologie, Environnement de l'Université de Grenoble, 136 pages.

Rapports

Etudes et documents, 2012 : *Résultats de l'enquête nationale à dire d'experts sur les zones humides : Etat en 2010 et évolution entre 2000 et 2010*. Commissariat général du développement durable, 100 pages.

Les zones humides méditerranéennes : enjeux et perspectives, 2012, Premier rapport technique de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes, 128 pages.

Les zones humides méditerranéennes : enjeux et perspectives, 2012, Synthèse du premier rapport de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes pour les décideurs, 72 pages.

ALKEMADE Rob, LEADLEY Paul, PEREIRA Henrique Miguel : *50 scénarios de biodiversité : projections des changements de la biodiversité et des services écosystémiques pour le 21^{ème} siècle : Rapport technique pour les perspectives mondiales de la diversité biologique 3*. Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, 57 pages.

AUFRAY R. et PERENNOU C., 2007 : *Evolution de la Camargue : le tourisme*. Observatoire de la Camargue, 10 pages.

BONNET Xavier et DEMEULENAERE Laurence, 2013 : *Avancées et enseignements pour la valorisation des services rendus par les zones humides*. Commissariat général du développement durable, 4 pages.

CHEVASSUS-AU-LOUIS Bernard, 2009 : *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes : contribution à la décision publique*. Centre d'Analyse Stratégique, 378 pages.

DEGENNE Alain, FLAMENT Catherine, PICON Bernard, WINDERBERGER Jacques, 1977 : *Mécanismes sociaux de transformation de l'espace : La Camargue et le Luberon*, LEST – CNRS – Ministère de la qualité de la vie, 257 pages.

DRISS Amor, CHAZEE Laurent, 2012 : *Le concept des services des écosystèmes dans les pay en voie de développement du bassin méditerranéen : importance d'impliquer les acteurs du développement territorial dans le processus de diagnostic et d'évaluation : Etudes de cas en Algérie*. 30 pages.

SAIDI Mohamed Raouf, 2012 : *La représentation sociale des zones humides, enquête d'opinion*. CNRS-LADYSS-DESMID MEDDTL, 178 pages.

TOUR DU VALAT, 2013 : Fiche identitaire de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes. 23 pages.

Sites internet :

Eau et biodiversité, Espaces et milieux naturels terrestres, Zones humides
www.developpement-durable.gouv.fr

Le centre du Scamandre, diaporama photo
<http://www.camargueardoise.com/index.php/Le-centre-du-scamandre>

Le parc : historique, l'association, le centre de soins
<http://www.parcornithologique.com/>

Les zones humides : sites Ramsar en méditerranée, l'initiative MedWet
<http://medwet.org>

La convention de Ramsar, la mission de Ramsar, à propos de Ramsar
<http://www.ramsar.org>

Publication, rapports d'étude du Teeb : les décideurs locaux et régionaux
<http://www.teebweb.org>

Site Ramsar,
www.parc-camargue.fr

Territoire PNR de Camargue, Chiffre clef EPCI de la petite Camargue, Catégories socio-professionnelles
www.insee.fr

Table des matières

Introduction	4
PARTIE I. Le contexte général du projet	9
I. LE CONTEXTE HISTORIQUE ET LES SERVICES RENDUS PAR LES ECOSYSTEMES	9
I.1 LE CONTEXTE HISTORIQUE DU PROJET	9
I.2 LES SERVICES ECOLOGIQUES RENDUS PAR LES ECOSYSTEMES	10
I.4 LA MISE EN PLACE DE L'INDICATEUR « SERVICES CULTURELS ET RECREATIFS » DES ZONES HUMIDES MEDITERRANEENNES	12
II. LE CONTEXTE TERRITORIAL ET LES SITES D'ETUDES	14
II.1 LES ZONES HUMIDES A DIFFERENTES ECHELLES	14
II.1.1 Définitions.....	14
II.1.2 Les zones humides à l'échelle mondiale	14
II.1.3 Les zones humides à l'échelle méditerranéenne.....	15
II.1.4 Les zones humides à l'échelle Française	17
II.2 LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DE LA CAMARGUE.....	17
II.3 LE PARC ORNITHOLOGIQUE DU PONT DE GAU	19
II.3.1 Localisation.....	19
II.3.2 L'histoire de la structure	21
II.3.3 Les activités et services de la structure en termes récréatifs et éducatifs	21
II.3.4 L'environnement du site	22
II.3.5 Les principaux atouts du parc.....	24
II.4 LE CENTRE DU SCAMANDRE.....	24
II.4.1 Localisation et administration	24
II.4.2 L'histoire et le descriptif de la structure	26
II.4.3 Les activités et services de la structure.....	26
II.4.4 L'environnement du site	28
II.4.5. Les principaux atouts du site	29
PARTIE II. La méthode mise en place pour l'étude	30
I. LA MISE EN PLACE DE L'ETUDE	30
II. L'ENQUETE QUANTITATIVE	31
III. L'ENQUETE QUALITATIVE	32
III.1. L'ELABORATION DU QUESTIONNAIRE	32
III.2. LES PRINCIPES D'ENTRETIEN	34
III.3. L'ECHANTILLONNAGE	35
III.4. LA SAISIE DES DONNEES	35
IV. L'ANALYSE DES RESULTATS	36

PARTIE III. Résultats et discussion.....	37
I. L'ÉVALUATION QUANTITATIVE DES FREQUENTATIONS DU PONT DE GAU DE 2006 A 2012.....	37
I.1. L'ÉVOLUTION DE LA FREQUENTATION DE 2006 A 2012	37
I.2. L'ÉVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU PONT DE GAU PAR SAISON, DE 2006 A 2012	37
I.3. L'ÉVOLUTION DU TYPE DE VISITEURS DE 2006 A 2012.....	38
I.3. L'ÉVOLUTION DU TYPE DE VISITEURS DE 2006 A 2012.....	39
I.4. APPORTS EDUCATIFS DU PARC ORNITHOLOGIQUE DU PONT DE GAU	40
II. L'ÉVALUATION QUANTITATIVE DES FREQUENTATIONS DU SCAMANDRE DE 1997 A 2012	40
II.1. L'ÉVOLUTION DE LA FREQUENTATION DE 1997 A 2012	40
II.2. L'ÉVOLUTION PAR SAISON DE LA FREQUENTATION DE 2001 A 2012	42
II.3. L'ORIGINE DES VISITEURS DU CENTRE DU SCAMANDRE	43
II.3.1 <i>La nationalité des visiteurs de 2006 à 2012.....</i>	<i>43</i>
II.3.2 <i>L'origine des visiteurs par région de 2006 à 2012</i>	<i>43</i>
II.3.3 <i>L'origine des visiteurs par départements du Languedoc-Roussillon de 2006 à 2012</i>	<i>44</i>
II.3.4 <i>L'origine des visiteurs du Gard de 2006 à 2012</i>	<i>45</i>
II.4. LA CONNAISSANCE DU SITE ET RAISONS DE VISITES DU PUBLIC DU CENTRE DU SCAMANDRE	46
II.4.1 <i>Les moyens de connaissances du Site de 2006 à 2012.</i>	<i>46</i>
II.4.2 <i>Les motifs de visites du public entre 2006 et 2012</i>	<i>46</i>
II.5. APPORTS EDUCATIFS DU CENTRE DU SCAMANDRE	47
III. L'ANALYSE QUALITATIVE RELATIVE AU PARC ORNITHOLOGIQUE DU PONT DE GAU	48
III.1 LA PROMOTION ET L'ATTRACTIVITE DU SITE	48
III.1.1 <i>La Promotion</i>	<i>48</i>
III.1.2 <i>L'origine des visiteurs</i>	<i>49</i>
III.2. LES MOTIFS DES VISITES ET LE PROFIL DES VISITEURS.....	50
III.2.1 <i>Motifs des visites</i>	<i>50</i>
III.2.2 <i>Les caractéristiques des visiteurs.....</i>	<i>55</i>
III.2.3 <i>La fréquence des visites et les intérêts locaux qui influencent le parc.</i>	<i>58</i>
III.3. LA PERCEPTION DES ATOUS ET DES SERVICES DU SITE	60
III.3.1 <i>Les éléments d'attractivité du site.....</i>	<i>60</i>
III.3.2 <i>Le niveau de satisfaction exprimé sur les services et les infrastructures du Parc</i>	<i>61</i>
III.4. LA DECOUVERTE ET LA SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT : QUELS EFFETS SUR L'ACQUIS DE CONNAISSANCES ET SUR LES INTENTIONS DE CHANGEMENT DE PRATIQUE OU DE COMPORTEMENT ?.....	65
III.4.1 <i>Les acquis de connaissances.....</i>	<i>65</i>
III.4.2 <i>Les intentions de changement de comportement</i>	<i>67</i>
III.5 LES ATTRIBUTS PAYSAGERS DU PARC ORNITHOLOGIQUE DU PONT DE GAU ET LA PROTECTION DU SITE	67
III.5.1 <i>Les éléments paysagers du site</i>	<i>67</i>
III.5.2 <i>Les lieux de prédilections du site.....</i>	<i>68</i>
III.5.3 <i>Les suggestions des visiteurs en matière de protection du site</i>	<i>70</i>
III.6 ANALYSES RELATIVES AUX VISITES LIEES A DES PROGRAMMES EDUCATIFS.....	70
III.6.1 <i>La promotion du site et le profil des visiteurs</i>	<i>70</i>
III.6.2 <i>Les motifs de visites</i>	<i>72</i>
III.6.3 <i>Les atouts et les services du site</i>	<i>73</i>
III.6.1 <i>Les acquis de connaissance et intentions de changements de comportement après la visite.....</i>	<i>74</i>
IV. ANALYSE QUALITATIVE RELATIVE AU CENTRE DE DECOUVERTE DU SCAMANDRE.....	75
IV.1 LA PROMOTION ET L'ATTRACTIVITE DU SITE.....	75
IV.1.1 <i>La Promotion</i>	<i>75</i>

IV.1.2 L'origine des visiteurs	76
IV.2. LES MOTIFS DE VISITE ET LE PROFIL DES VISITEURS	77
IV.2.1 Les motifs des visites	77
IV.2.2 Les caractéristiques des visiteurs.....	82
IV.2.3 La fréquence et la durée des visites.....	84
IV.2.4 Les intérêts locaux influençant le Centre de découverte du Scamandre	84
IV.3. LA PERCEPTION DES ATOUTS ET DES SERVICES DU SITE	85
IV.3.1 Les éléments d'attractivité du site.....	85
IV.3.2 Le niveau de satisfaction exprimé sur les infrastructures et les services du Site	86
IV.4.1 Les acquis de connaissances.....	90
IV.4.2 Les intentions de changement de comportement	91
IV.5 LES ATTRIBUTS PAYSAGERS DU CENTRE DE DECOUVERTE DU SCAMANDRE ET LA PROTECTION DU SITE	93
IV.5.1 Les éléments paysagers du site	93
IV.5.2 Les lieux de prédilections du site	94
IV.5.3 Les suggestions des visiteurs en matière de protection du site	94
III.6 ANALYSES RELATIVES AUX VISITES LIEES A DES PROGRAMMES EDUCATIFS.....	95
III.6.1 La promotion du site et le profil des visiteurs	95
III.6.2 Les motifs de visites	96
III.6.3 Les atouts et les services du site	97
III.6.1 Les acquis de connaissance et les intentions de changement de comportement après la visite	98
PARTIE IV. Les limites de l'étude.....	99
PARTIE V. Les Suggestions pour les sites et pour l'indicateur.....	100
I. CONCLUSION DE L'ETUDE	100
II. LES SUGGESTIONS RELATIVES AU PARC ORNITHOLOGIQUE DU PONT DE GAU	102
II.1 LES MOYENS DE COMMUNICATION	102
II.2 L'AMELIORATION DES SERVICES OU DES INFRASTRUCTURES DU PARC	103
II.3 LE DEVELOPPEMENT DES MOYENS PEDAGOGIQUES	104
II.3.1 Les panneaux thématiques	104
II.3.2 Les animations et les visites guidées	105
III. LES SUGGESTIONS RELATIVES AU CENTRE DE DECOUVERTE DU SCAMANDRE	105
III.1. LES MOYENS DE COMMUNICATION	106
III.2 L'AMELIORATION DES SERVICES OU INFRASTRUCTURES DU SITE	106
III.3 LE DEVELOPPEMENT DES MOYENS PEDAGOGIQUES	108
III.3.1 Les panneaux thématiques	108
III.3.2 Les animations et les visites guidées	109
IV. LES SUGGESTIONS POUR LA MISE EN PLACE DE L'INDICATEUR DE SUIVI DES ZONES HUMIDES MEDITERRANEENNES	109
Conclusion.....	111
Bibliographie.....	112

Tables des figures :

Figures :

Figure 1 Modèle DPSIR adapté à l'OZHM, Source : Fiche identitaire de l'OZHM, 2013	4
Figure 2: Typologie des services écosystémiques selon le MEA,.....	11
Figure 3 : Répartition des zones humides à l'échelle mondiale. Source : Site internet de Ramsar	15
Figure 4 : Superficie estimée des zones humides dans les principaux pays méditerranéens à la fin du 20ème siècle. Source : Rapport annuel de l'OZHM, 2012	15
Figure 5: Proportion de la surface totale des pays couverte par les zones humides, pour les pays méditerranéens (Serbie, Monténégro, et Kosovo sont présents ensemble car la dernière information disponible date d'une époque où ils étaient réunis). Source : Rapport annuel de l'OZHM, 2012	16
Figure 6 Pertes estimées de surface des zones humides dans quelques pays méditerranéens sélectionné(s), au cours du XXème siècle. Source : Rapport annuel de l'OZHM, 2012.....	16
Figure 7 : Localisation des zones humides d'importance majeure en France.	17
Figure 8 : Localisation de la petite Camargue et de la grande Camargue. Source : Tour du Valat, 2012.....	18
Figure 9 : Carte représentant les différentes réserves dans le parc régional de Camargue,.....	18
Figure 10 : Localisation régionale et départementale du Parc ornithologique du Pont de Gau,.....	20
Figure 11 : Localisation du Pont de Gau dans le parc naturel de Camargue. Source : site internet du parc du Pont de Gau	20
Figure 12 : Localisation régionale et départementale du Centre de découverte du Scamandre	25
Figure 13 Localisation du centre du Scamandre au sein du département du Gard.....	25
Figure 14: Evolution du nombre de visiteurs du Pont de Gau de 2006 à 2012	37
Figure 15 : Evolution du nombre de visiteurs du parc ornithologique du Pont de Gau par saison de 2006 à 2012	38
Figure 16 : Evolution du nombre de visiteurs du Parc ornithologique du Pont de Gau par type, de 2006 à 2012	39
Figure 17: Graphe représentant le nombre de visiteurs étrangers de mars à Aout 2013. Source : D'après les données récoltées au Pont de Gau.	39
Figure 18: Graphe représentant la nationalité des visiteurs étrangers entre mars et Aout 2013 (hors moi de mai). Source : d'après les données du Pont de Gau.....	40
Figure 19 : Evolution du nombre de visiteurs du Centre du Scamandre, de 1997 à 2012.....	42
Figure 20 : Proportion de visiteurs par saisons, de 2001 à 2012	43
Figure 21 : Origines régionales des visiteurs du Centre du Scamandre, de 2006 à 2012	44
Figure 22 : Origine départementale des visiteurs du centre du Scamandre de 2006 à 2012	45
Figure 23: Motifs de visites du public du Centre du Scamandre de 2006 à 2012	46
Figure 24: Moyen de connaissances principaux du site,	48
Figure 25 Graphique représentant la proportion de visiteurs du Pont de Gau en fonction du lieu de départ le jour de la visite et de leur origine.	50
Figure 26: Graphique issu de la corrélation entre les résultats des raisons principales de visites et la nationalité des visiteurs. Source : D'après les résultats de l'enquête sous le logiciel Sphinx.	56
Figure 27: Répartition des catégories socio-professionnelles des visiteurs du Pont de Gau.	57
Figure 28 : Tranches d'âge des visiteurs interrogés.....	58
Figure 29 : Tranches d'âge des visiteurs accompagnant les interrogés.....	58

Figure 30: Graphique des résultats croisés entre les raisons de visites observées et le fait de venir pour la première fois sur le site (Oui) ou d'être déjà venus avant (Non) sur le site. Source : résultats de l'enquête et logiciel sphinx.	59
Figure 31: Répartition des particularités appréciées par les visiteurs interrogés (toutes priorités confondues)	61
Figure 32: Répartition des réponses des visiteurs interrogés concernant les services à améliorer ou créer	64
Figure 33: Graphique des résultats de tris croisés entre les raisons principales de visites et la création ou l'amélioration des services	65
Figure 34: Taux de réponses des visiteurs concernant les éléments de découvertes et d'acquis de connaissances durant la visite.....	66
Figure 35: Répartition des éléments favoris du paysage cités par les visiteurs enquêtés	68
Figure 36 : Répartition des visiteurs selon le lieu de départ le jour de la visite et leur origine	72
Figure 37 : Répartition des pourcentages de moyens de connaissance du site des visiteurs enquêtés	76
Figure 38 : Graphe représentant la répartition des visiteurs interrogés (en %) selon leur lieu de départ le jour de la visite et leur origine	77
Figure 39 : Graphique des résultats croisés des raisons principales de visite avec l'origine des visiteurs.....	82
Figure 40 : Répartition des catégories socio professionnelles des visiteurs enquêtés	83
Figure 41 : Tranche d'âge des visiteurs accompagnant les visiteurs enquêtés	84
Figure 42 : Tranches d'âge des personnes enquêtées	84
Figure 43 : Répartition des particularités appréciées par les visiteurs interrogés du Scamandre (en %)	86
Figure 44 : Graphique représentant les résultats corrélés les raisons principales de visite et des particularités appréciées	86
Figure 45 : Graphique des raisons décalées des visites corrélées aux améliorations des moyens pédagogiques	90
Figure 46 : Graphique des résultats croisés entre les profils observés de visiteurs et les aménagements ou non du site.....	92

Tableaux :

Tableau 1 : Principes d'entretiens utilisés lors des enquêtes qualitatives.....	34
Tableau 2: Durée des enquêtes au Parc Ornithologique du Pont de Gau et au centre du Scamandre	35
Tableau 3 : Echantillon de visiteurs interrogés par sites et particularités.....	35
Tableau 4 Evolution de la fréquentation du Scamandre et ses paramètres explicatifs de 2002 à 2012.....	41
Tableau 5 Rayon d'attraction du centre du Scamandre de 2006 à 2012 (en km).....	45
Tableau 6: Tableau récapitulatif des différents niveaux d'études et des spécialités de stages effectués sur le Centre du Scamandre.....	47
Tableau 7: Les différents moyens de promotions du site connus par les visiteurs enquêtés (nombre de réponses et % de réponses	48
Tableau 8 : Lieu de départ et origine des visiteurs enquêtés du Pont de Gau (nombre de réponses et % de réponses).....	49
Tableau 9: Proportion de visiteurs par groupes de motifs observés de visite	51
Tableau 10: Raisons principales de visites déclarées et taux de réponses des visiteurs	53
Tableau 11: Raisons secondaires de visite déclarées et taux de réponses des visiteurs	54
Tableau 12 : Cumul de réponses des raisons principales et secondaires de visite du site	55

Tableau 13 : Tableau représentant les différents intérêts des visiteurs dans les découvertes régionales et locales.....	60
Tableau 14: Particularités du parc appréciées par les visiteurs interrogés (taux de réponses toutes priorités confondues et taux de réponses par éléments prioritaires)	61
Tableau 15: Tableau récapitulatif des services du Pont de Gau et de leur taux	62
Tableau 16: Qualification des services du parc par les visiteurs interrogés	63
Tableau 17: Services à améliorer ou créer.....	64
Tableau 18 : Taux de réponses des visiteurs concernant les moyens pédagogiques	66
Tableau 19: Pourcentage de réponses apportées concernant	68
Tableau 20 : Pourcentage de réponses des visiteurs enquêtés concernant le lieu attractif dans le paysage	69
Tableau 21: Moyens de connaissance du site des visiteurs éducatifs.....	71
Tableau 22: Répartition des visiteurs selon le lieu de départ le jour de la visite et leur origine	72
Tableau 23: Raisons principales de visite des visiteurs éducatifs	73
Tableau 24 : Raisons secondaires de visites des visiteurs éducatifs.....	73
Tableau 25: Répartition des réponses des visiteurs éducatifs.....	74
Tableau 26 : Répartition des acquis de connaissances et des découvertes	75
Tableau 27 : Moyens de connaissances du site des visiteurs du Scamandre	76
Tableau 28 : Répartition des visiteurs (en %) selon leur lieu de départ le jour de la visite et leur origine	77
Tableau 29 : Répartition des visiteurs dans les groupes observés de visites	79
Tableau 30 : Répartition des réponses des visiteurs (en %) concernant les raisons principales de visite	80
Tableau 31 : Répartition du taux de réponses des visiteurs enquêtés concernant les raisons secondaires de visite	81
Tableau 32 : Cumul des réponses principales et secondaires de visite : le concept de visite.....	82
Tableau 33 : Répartition des cumuls de réponses des visiteurs en fonction des intérêts de ces derniers dans les découvertes régionales et locales	85
Tableau 34 : Infrastructures à améliorer d’après les visiteurs enquêtés	87
Tableau 35 : Taux de connaissances et d’utilisation des différents services du site par les visiteurs	88
Tableau 36 : Qualification des services par les visiteurs du parc (en%)	89
Tableau 37 : Services à améliorer ou créer d’après les visiteurs enquêtés (en% des réponses concernant les améliorations).....	89
Tableau 38 : Pourcentage de réponses des visiteurs concernant les acquis de connaissance et les découvertes à l’issu de la visite (parmi ceux qui ont appris).....	91
Tableau 39 : Éléments favoris du paysage du Scamandre selon les visiteurs (% de réponses).....	93
Tableau 40 : Couleurs du paysage du Scamandre appréciées par les visiteurs	93
Tableau 41 : Lieu d’où le paysage est le plus attractif dans le Centre du Scamandre	94
Tableau 42 : Les moyens de connaissance du site des visiteurs éducatifs interrogés.....	95
Tableau 43 : Lieu de départ le jour de la visite et origine des visiteurs éducatifs	96
Tableau 44 : Les raisons déclarées de visites des visiteurs éducatifs	96
Tableau 45 : Les raisons secondaires de visites des visiteurs éducatifs	97
Tableau 46 : Propositions d’amélioration des infrastructures et services du site des visiteurs éducatifs	97
Tableau 47 : Connaissances acquises après la visite des visiteurs éducatifs (Nombre de réponses et % de réponses).....	98

Annexes

Annexe 1 : Plan du Parc ornithologique du Pont de Gau, Source : Pont de Gau



Annexe 3 : Habitats de la faune d'intérêt patrimonial de la réserve naturelle régionale du Scamandre, Source : Plan de gestion du Centre du Scamandre, 2012



Annexe 4 : Questionnaire réalisé auprès des visiteurs du Pont de Gau

Questionnaire pour visiteurs Pont de Gau

Date: __/__/__

Lieu:.....

Numéro enquête:.....

1. Genre de l'interviewé (e)

Masculin Féminin

2. Age de l'interviewée :

Age des autres personnes du groupe :

<18 18-35 36-45 46-60 >60

Nombre

(Prière d'indiquer le nombre de personnes dans le groupe (famille, amis, compagnie, etc.) dans chaque catégorie d'âge)

3. Nationalité :

4. Profession :

5. D'où êtes-vous parti pour visiter ce site? (Lieu et distance en kilomètre) :

6. Par quel moyen avez-vous eu connaissance de ce site?

7. Quelle est la principale raison qui a motivé votre visite sur le site?

.....

8. Quelles sont les raisons secondaires?

.....

9. Est-ce votre première visite sur ce site? OUI NON

Si Non, combien de fois êtes-vous venus avant cette fois-ci?

10. Avez vous visité d'autres zones humides en France et si oui, lesquelles ?

.....

11. Aujourd'hui, allez-vous visiter uniquement le Pont de Gau? Oui Non

12. Si oui, combien de nuits comptez-vous passer dans la région pour visiter le parc et les environs ?

.....

13. À quel endroit allez-vous passer une ou plusieurs nuits ? (Distance par rapport au parc)

.....

14. Que planifiez-vous de faire aujourd'hui et pendant votre séjour dans la région?

.....

15. Durant votre visite, y a-t-il certaines particularités que vous avez aimé voir ? et si oui, quelles sont-elles par ordre de priorité?

1.....

2.....

3.....

4.....

16 Selon vous, les infrastructures dans le parc demandent-elles à être améliorées? OUI NON

Si oui, expliquez :

17. Quels services du parc connaissez-vous?

.....

18. Lesquels avez-vous utilisé?

.....

19 Quels services offerts par le parc sont satisfaisants?

.....

20. Quels sont ceux non satisfaisants et quelles améliorations aimeriez-vous ?(localisation dans le parc)

.....

21. Quel est le degré de satisfaction pour les services suivants :

	Bon	Moyen	Mauvais
Signalétique d'accès au parc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil et informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Toilettes/point d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Buvette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parking	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sentiers de découverte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observatoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poubelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Location jumelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aires de repos/pique-nique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service éducatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animations/visite guidée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Panneaux thématiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signalétique et plans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Station de bagage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22. Y a-t-il d'autres services que vous aimeriez avoir dans le site ?

.....

23. Lors de votre visite du parc et de sa région, aimeriez-vous découvrir autre chose comme:

a. Les produits et artisanats locaux

- b. La gastronomie locale
- c. La culture et pratiques locales
- d. L'environnement naturel dans un sens plus large que le parc
- e. La sensation de sauvage, de tranquillité et de contemplation
- f. Une meilleure connaissance de la région (histoire, géographie, etc.)
- g. Mer-plage
- h. Promenade à cheval/en bateau
- i. Rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue
- j. Rôle des différentes structures de protection de la nature

24. **Paysages**

24.1. Quel est l'élément ou les éléments du paysage que vous avez le plus apprécié et pourquoi?

.....

24.2. De quel endroit du parc le paysage vous semble le plus attractif?

.....

24.3. Quelles sont les couleurs qui vous attirent le plus?

.....

24.4. À quelles périodes (saison et horaire) le site est le plus attractif ?

.....

25. Avez-vous été gêné par des visiteurs ou certaines catégories de visiteurs? Si oui, préciser quel type de gêne, éventuellement quel type de visiteurs, ou en particulier dans le parc, à quelle saison?

.....

26. Après votre visite dans le parc, pensez-vous avoir élargi votre connaissance environnementale ?

Oui Non

27. Si vous avez répondu 'oui', quelles sont les trois choses les plus importantes que vous avez découvertes ou apprises lors de votre visite?

1.....

2.....

3.....

28. Si oui, comment ou à quelle occasion dans le parc vous avez acquis ces connaissances?

.....

29. Si vous avez répondu 'oui', pensez-vous que ces découvertes influenceront votre comportement

environnemental? OUI NON

30. Si « oui », comment?

.....

31. Le parc a déjà mis en place un certain nombre de moyens pédagogiques en place et réfléchi à d'autres moyens pour permettre aux visiteurs de mieux observer la diversité biologique et acquérir de nouvelles connaissances. Quels sont les moyens qui vous correspondent le mieux lors de la visite:

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|--|--------------------------|
| Panneaux informatifs sur le parcours | <input type="checkbox"/> | Patrouilleur observateur sur le circuit pour montrer des | |
| Carte/dépliant à l'entrée | <input type="checkbox"/> | Situations particulières et répondre aux questions | <input type="checkbox"/> |
| Briefing à heure fixe | <input type="checkbox"/> | Petit film de présentation | <input type="checkbox"/> |
| Guide à la demande | <input type="checkbox"/> | Biologiste disponible pour des | |
| Guide à heure fixe | <input type="checkbox"/> | Questions écologiques précises | <input type="checkbox"/> |

32. Suite à votre visite, aimeriez-vous approfondir vos connaissances sur l'environnement des zones humides et en découvrir d'autres? OUI NON

33. Si vous avez déjà participé à des formations, visites guidées, festivals liées aux zones humides, quel a été votre degré de satisfaction? Lieu du programme d'éducation.....

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| Très satisfait | <input type="checkbox"/> |
| Plutôt satisfait | <input type="checkbox"/> |
| Ni satisfait, ni insatisfait | <input type="checkbox"/> |
| Plutôt insatisfait | <input type="checkbox"/> |
| Très insatisfait | <input type="checkbox"/> |

34. Quelle est votre image du site après votre visite (en comparaison de l'idée que vous vous en faisiez)?

35. De manière plus large, quelle est votre image de la Camargue après votre visite (en comparaison de l'idée que vous vous en faisiez)?

36. Pensez-vous que le site devrait-être mieux ou plus protégé? OUI NON

Si oui, pourquoi?

Et comment ?

Annexe 5 : Questionnaire réalisé auprès des visiteurs du Scamandre

Questionnaire pour visiteurs au Scamandre

Date: __/__/__

Lieu:.....

Numéro enquête:.....

1. Genre de l'interviewé(e)

Masculin Féminin

2. Age de l'enquêté :

Age des autres personnes du groupe :

<18 18-35 36-45 46-60 >60

Nombre

3. Nationalité :

4. Profession :

5. D'où êtes-vous parti pour visiter ce site? (lieu de départ et ville d'origine) :

6. Par quel moyen avez-vous eu connaissance de ce site?

7. Quelle est la principale raison qui a motivé votre visite sur le site?

.....

8. Quelles sont les raisons secondaires?

.....

9. Est-ce votre première visite sur ce site? OUI NON

Si non, combien de fois êtes-vous venus avant cette fois-ci?.....

10. Quelles autres zones humides avez vous visité en France?

.....

11. Aujourd'hui, visitez-vous uniquement le Scamandre? OUI NON

12. Si oui, combien de nuits planifiez-vous de rester dans la région pour visiter le site ou la région?

.....

13. Si vous passez une ou plusieurs nuits, à quel endroit (distance par rapport au site)?

.....

14. Que planifiez-vous de faire aujourd'hui et lors de votre séjour dans la région?

.....

15. Lorsque vous visitez le site, il-y-a t'il certaines particularités que vous avez aimé voir ou que vous aimeriez voir (*par exemple certains oiseaux, mammifères, plantes, paysages*) et si oui, quelles sont-elles par ordre de priorité?

1 : 2..... 3..... 4.....

16. De votre point de vue, les infrastructures dans le site demandent-elles à être améliorées?

OUI NON

Si oui, expliquer :

17. Quels services du site connaissez-vous?

18. Lesquels avez-vous utilisés?

19. Quels services offerts par le site sont-ils satisfaisants?

20. Quels sont ceux non satisfaisants et quelles améliorations aimeriez vous ainsi que leur localisation dans le site?

21. Quel est le degré de satisfaction pour les autres services suivants

	Bon	Moyen	Mauvais
Signalétique d'accès au site	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service d'information et de circuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Toilette: point d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau/café	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parking	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circuit éco-touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boutique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poubelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prêt de jumelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Location de GPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aires de repos/table	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service éducatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fauteuil roulant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22. Il y a t'il d'autres services que vous aimeriez avoir dans le site et dans quel lieu?

.....

23. Lorsque vous visitez le site et sa région, avez-vous ou aimeriez-vous découvrir autre chose comme:

- a. les produits locaux
- b. la gastronomie locale
- c. la culture et pratiques locales
- d. L'environnement naturel dans un sens plus large que le site
- e. la sensation de sauvage, de tranquillité et de contemplation
- f. La région et sa meilleure connaissance (histoire, géographie, etc.)
- g. Mer-plage
- h. promenade à cheval
- i. Rôle de l'homme dans la gestion de la Camargue

24. Paysages

24.1. Quelle est pour vous l'élément ou les éléments du paysage du site que vous avez le plus apprécié et pourquoi?

24.2. De quel endroit du site le paysage vous semble le plus attractif

24.3. Quelles sont les couleurs du site qui vous attirent le plus?

24.4. Quelles sont les périodes (saison et horaire) pour lesquels le site vous est le plus attractif?

.....

25. Avez-vous été gêné par d'autres visiteurs et si oui, quelle catégorie de visiteurs? Si oui, préciser quel type de gêne, ou en particulier dans le site, à quelle saison?

.....

26. Après votre visite dans le site, pensez-vous avoir élargi votre connaissance à propos de l'environnement naturel? OUI NON

Oui Non

27. Si vous avez répondu 'oui', quelles sont les trois choses les plus importantes que vous avez découvertes ou apprises lors de votre visite?

1.....

2.....

3.....

28. Si vous avez répondu 'oui', pensez-vous que ces découvertes ou nouvel acquis influenceront votre comportement environnemental? OUI NON

29. Si « oui », comment?

30. Suite à votre visite, aimeriez-vous approfondir vos connaissances sur l'environnement des zones humides ? OUI NON

31. Si vous avez déjà participé à des formations, visites guidées, festivals liées aux zones humides, quel a été votre degré de satisfaction? Lieu du programme d'éducation.....

Très satisfait

Plutôt satisfait

Ni satisfait, ni insatisfait

Plutôt insatisfait

Très insatisfait

32. Quel est votre image du site après votre visite (en comparaison de l'idée que vous en faisiez)?
.....

33. Pensez-vous que l'aménagement du site devrait prévoir :

a. De laisser les choses en place dans les équilibres écologiques actuels?

b. De prévoir des aménagements et des gestions permettant aux visiteurs de découvrir plus de biodiversité et d'habitat?

c: autre

34. Pensez-vous que le site devrait-être mieux protégé? OUI NON

Si oui, pourquoi?

Et comment ?

35. De manière plus large, quel est votre image de la Camargue après votre visite (en comparaison de l'idée que vous en faisiez)?

Merci!

Résumé

Un travail sur le suivi des services écologiques a été conduit entre mars et juillet 2013 au Parc ornithologique du Pont de Gau et au Centre du Scamandre, zones humides camarguaises classées sites Ramsar. Cette étude a eu pour objectif de tester la faisabilité d'un nouvel indicateur culturel des zones humides méditerranéennes, en particulier leur rôle éducatif et récréatif. Elle a combiné un recensement quantitatif des visiteurs et une enquête qualitative ouverte. Les résultats suggèrent que l'attractivité est principalement locale, même si certains visiteurs viennent du reste de la France ou de l'étranger. Les deux sites s'intègrent le plus souvent dans un circuit de visite. L'écologie n'est pas une raison première de choix de visite. En effet, les raisons majeures observées de visite sont l'utilisation de l'espace comme cadre favorable à une activité. La découverte de la nature est également un motif observé de visite important. Cependant, la majorité des visiteurs intègrent aussi l'observation des oiseaux dans leur concept de visite, mais sans recherche ornithologique particulière. Si la faune et en particulier les oiseaux et les mammifères sont les éléments de biodiversité que les visiteurs retiennent le plus, l'eau, la flore et les autres composantes des zones humides restent en retrait dans la connaissance. Ce constat est moins vrai pour les visiteurs liés à un programme éducatif, qui bénéficient de transfert de connaissance plus larges. En matière "culturelle", c'est le côté esthétique et paysager qui retient l'attention suite à la visite, sans que ce soit un critère d'attractivité majeur de choix de visite. Ces bénéfices perçus par les visiteurs sont largement favorisés par les aménagements et les services d'accueil développés et par la motivation et la passion des gestionnaires de ces sites. Ils sont sans doute beaucoup moins perçus, ou par certains groupes comme les ornithologues, dans les sites non aménagés.

Abstract

A work on monitoring of environmental services was conducted between march and july 2013 in the Pont de Gau's ornithological park and in the center of Scamandre, two wetlands in Camargue which are classified as Ramsar sites. It aims to test the feasibility of a new cultural indicator of Mediterranean wetlands, especially their educational and tourist role. This work combined a quantitative census of visitors and an open qualitative survey. The results suggest that the attraction is mainly local for both of the places, although some visitors come from France or other foreign countries. These places are often integrated in organized tours. The environment is not the first reason of visit in these wetlands. In fact, the main reason-of observed visits is the use of the space as pleasant surroundings for a certain activity. Discover the nature is another important reason of observed visit. However, the majority of visitors have also the observation of birds into their idea of the visit, but without a particular ornithological hunt. If Birds and mammals are really important biodiversity elements-for visitors: instead water, flora and other wetlands elements are less meanings. That result is not the same for educational visitors, who benefit of a wider knowledge transfer. In a "cultural" way, it's the aesthetical and landscape side which hold the attention during the visit, without being the first criterion of visit. Benefits received by visitors are accommodated by planning and reception services, and by the manager's passion and motivation on operating on the two sites. There are surely less benefits, in particular from few groups as the ornithologists, in sites which are not managed at all.